



Library case

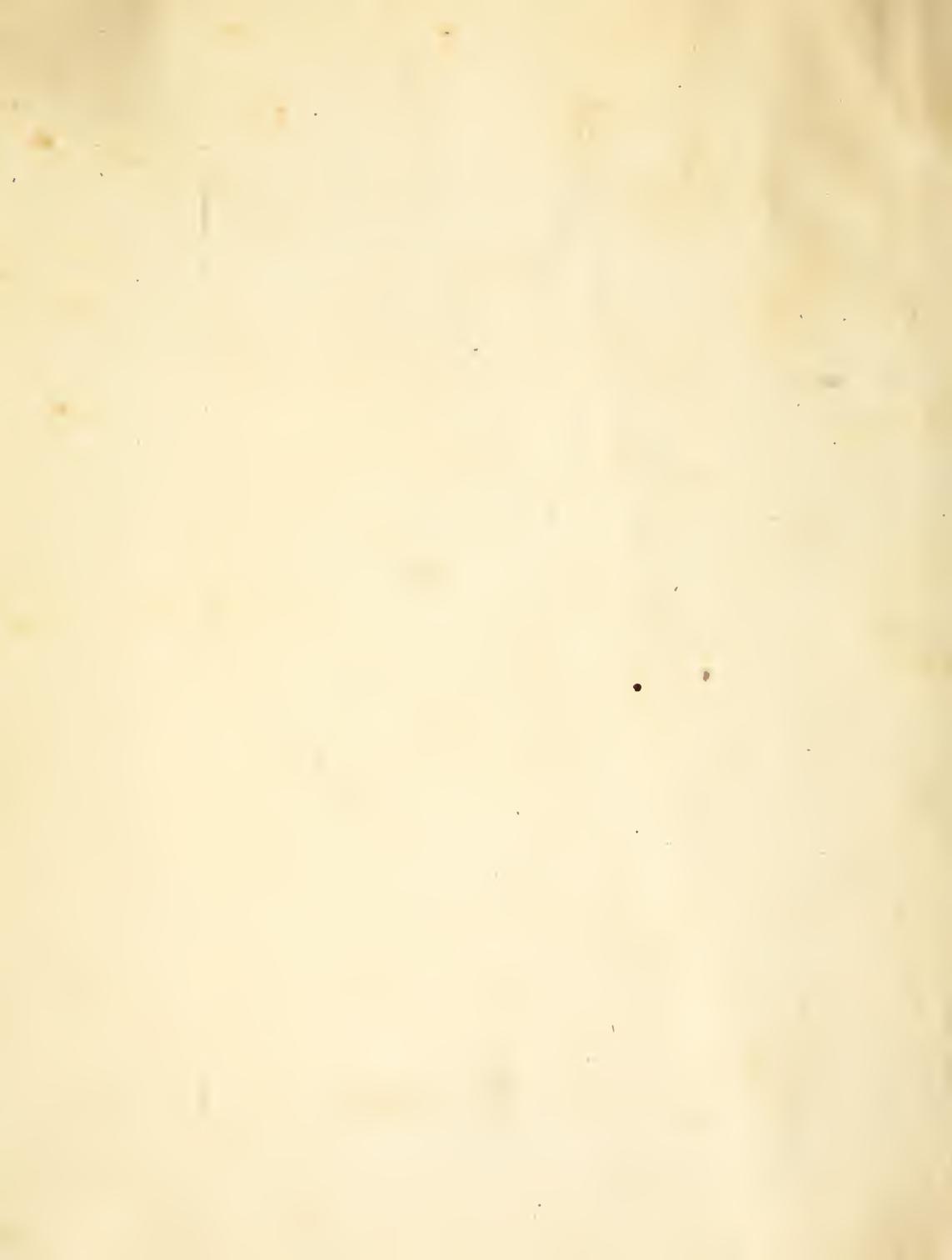
University of Pittsburgh
Darlington Memorial Library

Class ^{Bar}..... F372

Book..... L18



Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Pittsburgh Library System



JOURNAL HISTORIQUE

DE

L'ÉTABLISSEMENT DES FRANÇAIS

A LA LOUISIANE.

Le Harpe, Bernard de



NOUVELLE-ORLÉANS

(ÉTATS-UNIS),

A. - L. BOIMARE, LIBRAIRE-ÉDITEUR;

PARIS

HECTOR BOSSANGE, LIBRAIRE,

QUAI VOLTAIRE, N° 11.

1831.

conservé

*Stén des mémoires
de mespions d'Herminie
& de Bienville com-
mandans pour le Roy
au dit pays & sur les
desouvertes & recherches
de M. de la Harpe
sur le Harpe pour le com-
mandement de la Bass
& Bernard.*

par Bernard de la Harpe

2589

II ar
F 372
L 18

Bernard de La Harpe auquel on doit le premier
Journal n'est venu à la Louisiane qu'en 1718 & qu'il
quitta en 1723. Il y avait été envoyé par Law, les
directeurs de la Compagnie d'Occident ainsi que le Sieur de
Prate, Dumont de Montigny, De la Hogue, & environ huit-
cents personnes pour exploiter les concessions qui leur avaient
été données.

Quelques mois après son arrivée dans la Colonie de la
Bianville lui confia la mission d'explorer un poste aux
Natchitoches, puis de explorer une partie du Texas en 1720;
mais le détachement qu'il commandait étant si faible
pour résister aux hostilités des Indiens, il se rendit
à la Nouvelle Orléans sous le nom d'Herbier l'entrepreneur, & y resta.

À son retour en France il réunifia tous les documents qu'il
avait pu se procurer sur la Louisiane & sur les contrées
qu'il avait visitées. Ils forment un fort volume en ⁴ ^{manuscrit} fascicules
qui se trouve à la Bibliothèque Impériale de Paris sous
les Nos 1074 & 1075 (S.F.) C'est le plus ancien & le plus
complet en date par Bernard de La Harpe sur le pays.
Le second, antérieurement à 1718, se trouve par un
manuscrit de Paris qui est intitulé: Journal du Sieur de

de la Louisiane, fait par le sieur Bernard de la Harpe & des découvertes qu'il a faites dans la partie de l'ouest de cette Colonie.

L'impression de ce journal, a été faite sur une copie laissée par Bernard de la Harpe à la Louisiane, laquelle tomba plus tard entre les mains de W. Barbe, de qui l'éditeur la tenait; mais d'après ce que l'on vient d'observer, les faits antérieurs à 1718, dont l'auteur n'aurait pu être le témoin, doivent être considérés comme des emprunts, ^{faits} aux mémoires de Bienville, de Sauvol ^{de Louis} et de Fenicault, qui, avants assistés la prise de possession de la Louisiane par Bienville, en 1699.

M. French dans la 3^e partie de son Historical Collection ^{ou Mémoires de la Louisiane} de Louisiane, publié en 1801, a traduit ce journal en anglais mais suivant son habitude, il en a altéré ou abrégé le texte, sans autre motif que son caprice & il a souvent supprimé des détails dont il fait usage dans des notes comme venant de lui. Il est également à remarquer qu'il prend un soin tout particulier de ne traduire aucun passage relatif aux griefs que les indigènes ou les français pouvoient avoir contre les anglais.

JOURNAL HISTORIQUE
DE
L'ÉTABLISSEMENT DES FRANÇAIS
A LA LOUISIANE.

LES Espagnols pour détruire nos prétentions sur la Louisiane rapportent que Jean Ponce de Léon en 1512, Luc Vasquès en 1510, Pamphile Narvaes en 1528, et Ferdinand de Soto en 1538, en avaient pris possession au nom de sa majesté catholique; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces *découvreurs* n'y firent qu'une espèce d'apparition et qu'ils n'y formèrent aucune colonie, de sorte qu'ils n'y purent acquérir aucun droit différent des Français, lesquels ont été les premiers qui y ont

la Nation
= 5
9

construit des forts, et formé des établissemens réguliers dans la Floride, dont la Louisiane fait partie. François Ribault, dans l'année 1562, bâtit la forteresse de Charlesfort par ordre de Charles IX. Ce fut à l'entrée de la rivière du Saint-Esprit, à présent des Châteaux, ou Cahouitas, à l'est de la baie Saint-Joseph, qu'il établit plusieurs familles en 1564. René Landonnière en forma une autre, au rapport d'Escarbot, dans la baie de Pensacole, et en prit possession au nom du même roi. Il y fit construire le fort Carolin, dont les ruines ont été nommées par les Espagnols fort de Chichas de l'Inglès, afin de faire douter par ce nom de la possession des Français, et enlever toute trace de la trahison dont ils se servirent pour enlever ces deux postes.

M. de La Salle étant venu du Canada par les terres, fit les découvertes du Mississipi dans l'année 1678; ayant descendu ce fleuve jusqu'à la mer, il s'en retourna au Canada, et de là

en France, où il fit un armement pour le roi, afin de trouver l'embouchure de cette rivière par le golfe du Mexique. Il partit au mois d'août 1684 : il donna trop à l'ouest, et aborda à la baie qu'il nomma de Saint-Louis, et que les Espagnols appellent à présent baie du Saint-Esprit. Elle est située ouest un quart sud-ouest trois degrés ouest de l'entrée du Mississipi, environ à cent quarante-cinq lieues de distance ~~de~~ la latitude de vingt-huit degrés vingt minutes. Il perdit un de ses vaisseaux sur la barre qui est à l'entrée, et débarqua, au mois de février 1685, plusieurs familles qu'il plaça sur les bords de la rivière de Guadeloupe. Ayant connu son erreur, il chercha une seconde fois, par les terres, l'entrée du Mississipi. Il était occupé à cette recherche, lorsqu'il fut assassiné par un mutin de sa troupe, nommé Duhaut. Les familles qu'il avait placées en ce lieu furent en partie tuées par les sauvages, et le reste enlevé, en 1689,

par un détachement espagnol tiré de Cahuella, ville du nouveau royaume de Léon, et par quelques balandres commandées par don Gregorio Salinas Baronas.

1698.

Le 24 septembre 1698, deux frégates du roi partirent de Rochefort pour cette découverte, savoir : *la Badine*, de trente canons, commandée par M. d'Iberville, capitaine de frégate, armée de deux cents hommes, et *le Marin*, de trente canons, commandé par M. le comte de Sugère, officier de la marine, avec deux traversiers du port de trente à quarante tonneaux : leurs ordres portaient de laisser un état-major au Mississipi. Le 4 décembre ils arrivèrent au Cap-Français, dans l'île de Saint-Domingue, où commandait M. Ducasse, capitaine de vaisseau; ils y trouvèrent M. le marquis de Châteaumorant, qui commandait *le Français*, de cinquante canons; il reçut de M. d'Iberville les paquets de la cour, par lesquels il lui était enjoint de servir d'escorte à ce dernier

jusqu'au Mississipi. Ils embarquèrent, par ordre du roi , M. de Grave, autrement Laurencillo, fameux flibustier, qui avait surpris et pillé la Vera-Cruz quelques années auparavant.

Le 22 du même mois ils sortirent du Cap Janvier 1699
pour se rendre à Léogane, où ils arrivèrent le 25, et le premier janvier 1699 ils mirent à la voile ; le 25 du même mois ils attérèrent à l'île Sainte-Rose ; le 26 ils aperçurent dans Pensacole deux navires ; le 27 M. d'Iberville y envoya deux officiers : il se trouva que c'étaient les Espagnols qui s'y établissaient depuis un mois, sur la nouvelle qu'ils avaient apprise de l'armement des Français pour cette côte. L'officier commandant de cette place, qui était don André de la Riolo, le reçut parfaitement bien, mais il ne voulut point permettre l'entrée des vaisseaux dans son port, crainte de surprise ; ce qui engagea M. d'Iberville à continuer son voyage. Le 31 il mouilla à la rade de l'île Dauphine. M. de Bienville, frère de

M. d'Iberville, et alors garde-marine, trouva dans ce lieu plusieurs ossemens de sauvages qui avaient été défaits par leurs ennemis; c'est ce qui fit donner à cette île le nom de Massacre.

Ils continuèrent ensuite leurs découvertes, et

Février 1699.

le 6 février ils entrèrent vis-à-vis la passe qui est entre l'île à Cornes et l'île au Vaisseau, auxquelles ils donnèrent alors ces noms. N'ayant pas trouvé passage par cet endroit, ils poussèrent quatre lieues plus ouest (ces trois îles courant cette aire de vent); après quoi ils aperçurent une des îles qu'ils nommèrent de la Chandeleur. Elles courent nord et sud; ils en mouillèrent à cinq lieues, et à même distance de celle au Vaisseau, d'où ils envoyèrent reconnaître la passe qui est entre cette dernière et l'île aux Chats. Sur le rapport qui en fut fait, MM. d'Iberville et de Surgère y entrèrent avec les deux traversiers. M. de Châteaumorant resta dehors et s'en retourna au Cap avec M. de Grave, qui n'avait pas pris

part à cette découverte, n'ayant point eu connaissance de cette côte.

Le 11 M. d'Iberville envoya une felouque et un canot à la grande terre au nord de l'île au Vaisseau, à quatre lieues de distance. Ils trouvèrent une baie où ils découvrirent sept pirogues de sauvages, qui prirent la fuite; on les suivit, et on ne put attraper que deux vieillards malades; on les caressa, et après leur avoir fait quelques présens, on les laissa ~~coucher~~ sur des nattes; malheureusement le feu prit la nuit dans les herbes, et les fit périr tous deux.

Le lendemain 12 on atteignit une femme; flattée des bons traitemens qu'on eut pour elle, elle engagea ceux de sa nation à s'approcher : c'étaient les Biloxis; leur nom devint celui de cette baie.

Le 13 M. d'Iberville mena à son bord quatre de ces sauvages, et laissa son frère à terre en otage. Le même soir il arriva à cette côte

quatre-vingts Bayagoulas qui allaient en guerre chez les Mobiliens; tout ce qu'on put apprendre de cette nation, c'est qu'ils étaient établis sur les bords d'une grande rivière qu'ils montraient du côté de l'ouest. Le 27 MM. d'Iberville et de Bienville s'embarquèrent chacun dans une felouque avec trente hommes et le père Anastase, qui avait suivi feu M. de La Salle dans ses découvertes, pour aller chercher le fleuve du Mississipi.

Mars 1699.

Le 2 mars ils entrèrent dans une grande rivière que le père Anastase crut reconnaître pour le Mississipi, par la grande quantité de ses eaux troubles. Le 7, ayant avancé de quarante lieues dans le fleuve, ils aperçurent trois pirogues sauvages qui prirent la fuite; il ne resta qu'un seul homme, auquel on fit présent de quelques bagatelles, ce qui l'engagea à aller chercher ses camarades: ils étaient de la nation Bayagoula; ils donnèrent un des leurs pour guider les Français à leurs villages.

Le 13 ils firent rencontre , à la fourche du Mississipi , de quelques pirogues de la nation Ouacha, située dans cette branche auprès de celle des ~~Thoutimachas et Yaguenetchitou,~~ ~~qui composaient ensemble sept à huit cents hommes.~~ Le 14 ils arrivèrent au Bayagoula et au Mongoulacha, nations faisant ensemble cent guerriers ; ils y virent quelques capots d'étoffe qui leur avaient été donnés par feu M. de La Salle. Ces sauvages les reçurent très bien et leur donnèrent quelques poules dont la race leur était venue des nations qui habitent les terres de l'ouest du Mississipi , aux environs de la mer. Suivant leur rapport, il y avait environ quatre années qu'un navire avait péri sur cette côte ; il ne s'était sauvé que trois hommes, que les sauvages avaient tués et mangés : c'est de ce naufrage que date l'introduction des poules chez ces peuples.

Origine des poules dans le bas du Mississipi.

M. d'Iberville était encore incertain s'il était dans le fleuve du Mississipi , n'y ayant trouvé

mars 1699

aucune nation dont M. de La Salle avait fait mention ; ce qui venait de ce que les Tangibaos avaient été détruits par les Quinipissa, et que ces derniers avaient pris le nom de Mongoulacha. Il eut une grande satisfaction de ce que M. de Bienville, en cherchant le bréviaire du père Anastase, qui l'avait égaré, trouva dans un panier de ces sauvages quelques paires d'heures, sur lesquelles étaient écrits les noms de plusieurs Canadiens du détachement de feu M. de La Salle, et une lettre qui lui était adressée par M. le chevalier de Tonti ; il y disait qu'ayant appris par le Canada son départ de France pour former l'établissement de ce fleuve, il l'avait descendu jusqu'à la mer avec vingt Canadiens et trente Chaouanons, sauvages des environs d'Ouabache. / Ces nouvelles levèrent entièrement le doute, et confirmèrent la situation de l'entrée du Mississipi par vingt-neuf degrés de latitude septentrionale. On trouva aussi chez ces na-

~~tions~~ un corset d'armes à doubles mailles de fil d'archal, qui avait appartenu à Ferdinand de Soto, **Espagnol.**

M. d'Iberville leur fit divers présents, et prit Mars 1699.
un guide pour le mener au village des Houmas. Le 18 ils passèrent les Bâtons-Rouges, près d'un ruisseau qui servait de limites aux chasses des Houmas et des Bayagoulas. Plus avant ils trouvèrent un détour de pointe de douze lieues; M. d'Iberville fit couper les arbres et traverser par terre sa pirogue de l'autre côté. Depuis ce temps-là le Mississipi y a pris son cours : c'est ce qu'on appelle la pointe coupée.

Le 20 ils arrivèrent au détour qu'ils nommèrent Détour-à-la-Croix, où était le portage des Houmas; ils y trouvèrent des sauvages qui accompagnèrent M. d'Iberville et plusieurs de sa troupe à leur village, éloigné de deux lieues et demie dans les terres. Ils y furent bien reçus; on leur chanta le calumet en signe d'alliance, cérémonie accompagnée de

Mars 1699 danses venues des peuples du Missouri, et en usage chez les nations du Mississipi depuis dix ans. Ce village était composé de trois cent cinquante guerriers.

Le 22 M. d'Iberville partit de ce village après avoir fait des présens au chef de la nation, qui, par reconnaissance, lui donna plusieurs coqs qu'ils estimaient plus que les poules, car ils ne faisaient point encore usage de la chair de ces volailles.

Le 24 le chef bayagoula assura M. d'Iberville qu'il y avait un ruisseau peu éloigné, au-dessous du portage qui conduisait à la mer par des lacs. Il prit le parti de s'y rendre : il y arriva le soir et trouva que ce ruisseau avait quinze pieds de large, mais très peu d'eau ; il en fit le portage avec deux canots d'écorce, et prit un guide bayagoula, qui le quitta peu après. Il avait donné ordre à M. de Bienville de descendre le fleuve avec les biscariennes et de gagner l'île au Vaisseau.

Le 25 M. de Bienville se rendit aux villages de Bayagoula et de Mongoulacha, où il fit des vivres, après quoi il continua son voyage. Le 29 il sortit du fleuve, et le 31 il arriva à l'île au Vaisseau à bord des navires, où il trouva M. d'Iberville, qui avait traversé avec ses canots d'écorce les lacs qu'il nomma de Mau-repas et de Pontchartrain.

Le 12 avril M. d'Iberville alla visiter une baie située à la terre ferme, à neuf lieues de l'île au Vaisseau, du côté du nord-ouest ; il lui donna le nom de Saint-Louis ; mais n'ayant trouvé que très peu d'eau à son entrée, il prit le parti de former l'établissement à la baie de Biloxi, où il fit bâtir un fort de quatre bastions pièce sur pièce, qu'il arma de douze canons ; les équipages des vaisseaux y travaillèrent et le terminèrent le 1^{er} de mai. M. de Bienville y laissa vingt-cinq soldats de marine et dix autres personnes, tant flibustiers que Canadiens, MM. de Savol et de Bienville pour

Avril 1699.

y commander, et M. Levasseur pour major. MM. d'Iberville et de Surgère mirent à la voile pour la France, le 4 mai, ayant donné pour quatre mois de vivres à l'établissement.

Mai 1699.

Le 9 M. de Savol fit partir un traversier pour aller chercher des vivres à Saint-Dominique. Le 20 M. de Bienville prit un détachement de douze Canadiens et s'embarqua, avec le chef des Bayagoulas, sur une felouque et un canot d'écorce pour aller faire alliance avec la nation Colapissa, qui demeurait à la droite du lac de Pontchartrain, à huit lieues dans les terres.

Le 22 ils arrivèrent au débarquement, et le 23 M. de Bienville avec quatre Canadiens et le chef bayagoula se rendirent au village de Colapissa: ils trouvèrent cette nation composée de plus de trois cents guerriers qui les attendaient sous les armes, et par leurs cris et leurs démonstrations il reconnut que leur dessein était de l'attaquer; il se tint à l'écart sur

ses gardes, pendant que le chef bayagoula alla parlementer et savoir la cause de leurs alarmes. Il apprit que depuis deux jours deux hommes blancs, qui se disaient *Englichis*, étaient venus, avec deux cents Chicachas, fondre sur leur village; qu'ils les avaient surpris et qu'ils avaient enlevé beaucoup de leurs gens, de façon qu'ils ~~prenaient ceux qui étaient avec lui~~ pour la même nation. Le chef bayagoula les ayant détrompés, et ayant fait entendre que ceux avec lesquels il était venu étaient Français, ennemis des Anglais, et qu'il était bon de faire alliance avec eux, ils posèrent leurs armes à terre et reçurent parfaitement bien M. de Bienville avec sa troupe, ce qui l'engagea à faire des présens; après quoi il retourna au Biloxi, où il arriva le 29 du même mois.

Le 9 juin M. de Bienville partit avec une felouque et un canot pour aller visiter la rivière de Pascagoula, à quatre lieues à l'est du Biloxi, vis-à-vis de l'île Ronde. Il trouva à son entrée

Juin 1699.

une barre qui n'avait que six pieds d'eau. A huit lieues dans la rivière étaient situés les villages Pascagoula, Biloxi et Moctoby, dont les habitans faisaient ensemble cent trente guerriers.

Il se rendit ensuite à la pointe de la Mobile, et de là par terre à la vue de Pensacole, où il reconnut que les Espagnols continuaient cet établissement. Le 27 du même mois il était de retour au Biloxi.

Juillet 1699.

Le premier de juillet il arriva au fort deux canots d'écorce dans lesquels étaient plusieurs Canadiens et MM. de Montigny et Davion, prêtres de la congrégation de la Mission. Ils venaient du pays des Illinois, et ayant appris, aux Houâmas, qu'il y avait des établissemens français sur le bord de la mer, ils avaient pris le parti de descendre le fleuve.

Le 11 MM. de Montigny et Davion partirent pour aller prendre possession de la mission des Tonicas, qui demeuraient alors dans la rivière de Yason.

Le 8 août il arriva au fort des sauvages Août 1699.
Mobiliens et ~~Thomès~~, nations composant ensemble plus de sept cents hommes.

Cons. 1699

Le 12 le traversier qui était parti le 9 mai pour Saint-Domingue arriva chargé de vivres.

Le 24 M. de Bienville partit dans deux canots d'écorce avec cinq hommes, pour trois semaines de vivres, et des marchandises destinées aux sauvages, dans le dessein d'aller visiter la passe de l'ouest du Mississipi, et de savoir si elle était navigable, pour remonter ensuite le fleuve jusqu'au Bayagoula, afin d'y prendre des guides qui eussent connaissance de la rivière Rouge. Il traversa les lacs de Pontchartrain et de Maurepas, et le 27 il arriva au portage de Manchac, et au village de Bayagoula le 3 septembre. Il y prit un guide pour le conduire à la nation Ouacha, située dans la fourche de l'ouest du fleuve. Il partit le 8 pour cette découverte. Ayant avancé de quatre lieues, il entra dans ce canal, et n'y trouva que cinq

Cons. 1699
Excellence il n'a pas le premier jour de son projet

Septembre 1699

Septembre 1699

pieds d'eau. Le 9 il arriva au débarquement des Ouachas, à douze lieues dans la fourche; il alla au village, éloigné d'un quart de lieue dans les terres; il trouva cette nation féroce et d'un difficile accès, et par leurs manières il reconnut qu'ils avaient de mauvais desseins, ce qui l'engagea à se retirer dans ses pirogues. Ces Ouachas étaient alliés aux Chaouchas et aux Ouquilouzas, peuples errans du côté de la mer, formant ensemble deux cents hommes. La nuit ces sauvages voulurent surprendre les Français; mais leur sentinelle, les ayant aperçus, cria alerte! On fut obligé de faire plusieurs décharges de fusil à travers les bois, par les endroits où on les entendait venir, et ensuite de s'embarquer et de prendre la route du Mississipi. Cet évènement empêcha de descendre la fourche jusqu'à la mer, quoiqu'il eût été assez inutile de le faire, puisqu'à six lieues au-dessous des Ouachas cette fourche se partage en deux branches, et plus bas en plusieurs ruisseaux,

Septembre 16.

de sorte qu'il n'y reste d'eau en été que pour le passage d'une pirogue.

Le 12 M. de Bienville se rendit au Mississipi, et le 16 du même mois il trouva à un détour de pointe, dans le fleuve, à vingt-huit lieues de la mer, une frégate anglaise de seize canoës, commandée par le capitaine ~~Ben~~, qui avait laissé à l'entrée une frégate de même force, dont le capitaine était le sieur Clément. Son dessein était de reconnaître la passe de l'ouest de cette rivière, ensuite de s'en retourner à la Caroline, où devait se faire un armement de quatre flûtes et de plusieurs autres bâtimens pour venir établir quelques familles dans le fleuve. Il y avait dans ce vaisseau M. Secon, ingénieur français, de la religion protestante, lequel donna en secret à M. de Bienville un placet adressé au roi, par lequel il assurait sa majesté que si elle voulait accorder dans cette colonie la liberté de conscience il y passerait plus de quatre cents familles religieuses

Barr

établies à la Caroline. Ce placet fut envoyé dans la suite à M. de Pontchartrain, qui répondit que le roi n'avait pas chassé de son royaume des hérétiques pour en faire une république.

Ce capitaine anglais doutait s'il était entré dans le Mississipi. M. de Bienville, voulant profiter de son incertitude, l'assura que le fleuve qu'il cherchait était plus à l'ouest, et que la rivière où il se trouvait était dans la dépendance du Canada, dont la prise de possession avait été faite au nom de sa majesté très chrétienne; et il le sommait d'en sortir. Sur cette opposition, le capitaine, dont les ordres portaient de découvrir le Mississipi, prit la résolution d'aller chercher ce fleuve plus loin; et par cette ruse M. de Bienville empêcha les Anglais de prendre possession de cette rivière et de s'y établir; prudence qui ne saurait être trop louée et trop récompensée dans une occasion de cette importance.

Après le départ de ce vaisseau il descendit le fleuve, sonda son entrée, et trouva onze pieds d'eau sur la barre. Il remonta ensuite le Mississipi jusqu'aux villages de Bayagoula et Mangoulacha, où il arriva le premier octobre. Il y trouva ces nations dans la consternation : les Houmas les ayant surpris, leur avaient emmené vingt-cinq prisonniers. Cette guerre s'était déclarée à l'occasion des limites de leurs chasses. M. de Bienville les assura que dans peu il viendrait, avec beaucoup de guerriers, obliger les Houmas de faire la paix avec eux.

Octobre 1699.

Le 10 il partit de ces villages. A quatre lieues au-dessous il arriva au portage de Tigonillou, qui rend au lac, et qu'on a depuis nommé la ravine du Sueur. Le 11 il fit le portage de ses canots, qui était d'une lieue; et après avoir traversé le lac, il se rendit le 17 à l'établissement du Biloxi.

*Je
de*

Le 7 décembre on entendit au fort quelques coups de canon. Le 8 la felouque qui était allée

Décembre 1699.

Ja

Decembre 1699.

à l'île au Vaisseau, à la découverte, apporta la nouvelle de l'arrivée de MM. d'Iberville et de La Surjère, avec les vaisseaux *la Renommée*, de cinquante canons, et *la Gironde*, de quarante-six, dont les officiers étaient MM. Ricouart, Dugué, Lasourdy et de La Hautemaison. Il y avait pour passagers MM. de Boisbrillant, destiné pour la majorité du Biloxi, de Saint-Denis et de Malton, officiers bleus, et soixante Canadiens destinés à courir les bois et à servir aux découvertes. M. de Bienville reçut par cette occasion de sa majesté une commission de commandant en second de la colonie, aux appointemens de 1200 francs.

10 Canadiens

Le Sueur

M. Le Sueur arriva sur ces vaisseaux avec trente ouvriers; il avait acquis du renom par ses voyages au Canada; il était envoyé de la part de M. L'huillier, fermier général, pour former un établissement à la source du Mississipi : le but de cette entreprise était d'y exploiter une mine de terre verte que M. Le Sueur

December 1699

avait découverte ; voici ce qui avait donné lieu à cette entreprise dans l'année 1695 : M. Le Sueur, par ordre de M. le comte de Frontenac, gouverneur général du Canada, fit construire un fort dans une île sur le Mississipi, à plus de deux cents lieues au-dessus des Illinois, afin de ménager la paix entre les Sauteurs, nations qui habitent le bord d'un lac de plus de cinq cents lieues de tour, situé à cent lieues à l'est du fleuve, et les Scioux, placés vers le haut du Mississipi. La même année, suivant ses ordres, il descendit à Montréal, en Canada, avec un chef des Sauteurs appelé Chingouabé et un Sciou nommé Cioscate, qui était le premier de la nation qui eût vu le Canada ; et comme on espérait tirer de son pays quantité des choses utiles au commerce, MM. le comte de Frontenac, le chevalier de la Caillère et de Champigny les reçurent parfaitement bien. Deux jours après leur arrivée, ils présentèrent à M. le comte de Fronte-

1696 nac, dans une assemblée publique, autant de flèches qu'il y avait de villages de Scioux, et ils lui dirent que tous ces villages le priaient de les recevoir au nombre de ses enfans comme il avait fait à toutes les autres nations qu'ils nommèrent les unes après les autres; ce qui leur fut accordé. M. Le Sueur devait remonter au Mississipi dès 1696 avec ce chef sciou, qui n'était descendu que sur la parole qu'on lui avait donnée de le reconduire à son pays; mais il tomba malade l'hiver et mourut à Mont-Réal après trente-trois jours de souffrance. Comme M. Le Sueur se trouvait dispensé par la mort de cet homme de retourner dans son pays, où il avait découvert des mines de plomb, de cuivre, de terre bleue et verte, il prit la résolution de passer en France et d'aller à la cour demander la permission de les ouvrir; il l'obtint en 1697; sur la fin de juin de la même année il s'embarqua à La Rochelle pour aller au Canada. En passant sur le banc de Terre-Neuve,

exploités

il fut pris par une flotte anglaise de seize vaisseaux, et emmené prisonnier à Portsmouth; mais la paix étant survenue, il s'en retourna à Paris pour chercher une nouvelle commission, car il avait jeté les siennes à la mer, dans la crainte de donner connaissance de son projet aux Anglais: la cour lui en fit expédier une nouvelle en 1698. Il passa ensuite au Canada, où il trouva des obstacles qui l'obligèrent de retourner en France. Pendant toutes ces contrariétés, une partie des gens qu'il avait laissés à la garde du fort qu'il avait construit en 1695, n'ayant point de ses nouvelles, descendirent à Mont-Réal. (x)

M. d'Iberville, informé de l'entreprise des Anglais sur le Mississipi, résolut d'y former un établissement; il prit avec lui cinquante Canadiens, fit charger un traversier d'effets et de vivres, et s'embarqua le 15 janvier 1700, ayant avec lui deux chaloupes. Il avait envoyé le 10 M. de Bienville avec

*Note pour le commencement du Journal de La Vérandière
qu'il arriva en France au mois de Février 1700.*

Janvier 1700

une felouque pour aller au Bayagoula chercher un guide qui pût lui enseigner dans le bas du fleuve un terrain à l'abri de l'inondation. S'étant rendu à ce village par Manchac, il prit trois sauvages qui le menèrent à dix-huit lieues de la mer dans le fleuve sur un terrain élevé. Quatre jours après M. d'Iberville y arriva avec son traversier et ses chaloupes; il y trouva un endroit commode pour construire un fort auquel il fit travailler tout son monde.

Février 1700.

*voir
d'h. Tonty*

Le 16 février M. de Tonty arriva du Canada dans une pirogue avec sept Canadiens, après en avoir laissé d'autres au Bayagoula; ils descendaient par la seule curiosité de savoir si le bas du fleuve était établi. Le 19, MM. d'Iberville et de Bienville partirent pour se rendre au Bayagoula avec M. Dugué, capitaine de brûlot, et dix gardes de la marine qui avaient prié M. d'Iberville de leur permettre de le suivre jusqu'aux habitations des Espagnols, que l'on

Fevrier 1701

croyait établis sur les bords de la rivière Rouge; le même jour ils trouvèrent au portage de Tigouillou M. Le Sueur, qui y faisait passer ses effets pour suivre son voyage au Sciou: c'est à cette occasion qu'on a nommé ce passage la rivière du Sueur.

Le 26, MM. d'Iberville et de Bienville arrivèrent au Bayagoula; ils y séjournèrent jusqu'au 1^{er} mars, et en partirent pour aller aux Houmas à dessein de porter cette nation à la paix avec les Bayagoulas, et leur faire restituer leurs prisonniers. Ils avaient avec eux quatre pirogues et cinq canots d'écorce sur lesquels s'embarquèrent plusieurs chefs bayagoulas. Ils arrivèrent au portage des Houmas le 4 et le 5. M. d'Iberville se rendit par terre à leur village avec les chefs bayagoulas et mongoulachas; ils furent fort bien reçus, la paix se fit et l'on restitua les prisonniers de part et d'autre.

Le 8 mars MM. d'Iberville et de Bienville partirent pour se rendre aux Natchès, et de là

Mars 1700

Mars 1700

aux ~~Temas~~, nation établie à deux lieues du Grand-Gouffre, sur le bord d'un lac à une demi-lieue dans les terres du côté de l'ouest du Mississipi.

Le 11 ils arrivèrent aux Natchès, nation de douze cents hommes; ils y trouvèrent M. de Saint-Cosme, missionnaire arrivé depuis peu du Canada. Le grand chef ou soleil de la nation vint au-devant des Français, porté sur un brancard, accompagné de plus de six cents hommes. On reconnut dans ce chef beaucoup plus de politesse que dans ceux des autres nations du continent : il avait une autorité despotique sur ses gens. Lorsqu'il mourait quelques-uns de ces soleils ou femmes-chefs, plusieurs de la nation se dévouaient à la mort et se faisaient étrangler pour aller le servir dans l'autre monde. Il y avait alors dans ce village dix-sept de ces soleils; ce sont des chefs provenant des femmes de la race des soleils, qui sont les seuls héritiers, les enfans mâles des

soleils ne pouvant parvenir dans la nation qu'à devenir chefs de guerre. Suivant leur rapport, ils avaient compté autrefois dix-neuf cents soleils dans leur nation et plus de deux cent mille personnes. Ils conservaient dans un temple un feu perpétuel, entretenu par une espèce de sacristain, et présentaient à ce feu les prémices de leurs fruits et de leurs chasses. Leur croyance était qu'après la mort l'âme des guerriers allait demeurer dans des pays fertiles en bœufs; et ceux qui n'avaient point tué d'hommes allaient demeurer dans des pays de lacs, où ils ne vivaient que de crocodiles, de poissons et de coquillages.

Le 12 mars, MM. d'Iberville et de Bienville partirent des Natchès; ils arrivèrent aux **Temas-** le 14. Cette nation était de deux cent cinquante hommes. Leur croyance et leurs cérémonies sont pareilles à celles des Natchès. Le 16 le tonnerre tomba sur leur temple et le consuma. Pendant l'incendie le sacristain

mars 1700 sollicitait les femmes à jeter leurs enfans dans le feu pour apaiser, disait-il, l'esprit qui était irrité; quatre de ces créatures y périrent, et sans les Français qui s'y opposèrent, il en serait mort un plus grand nombre.

Le 22, M. de Bienville partit avec vingt-deux Canadiens, un sauvage chaouano^y et M. de Saint-Denis, pour se rendre par terre aux Yatassé, et reconnaître les Espagnols. M. d'Iberville partit le même jour pour gagner ses vaisseaux. Il arriva à l'établissement du Mississippi le 27; il apprit que don André de La Riote, gouverneur de Pensacole, était venu à la rade de l'île au Vaisseau, avec un navire de vingt-quatre canons armé de cent quarante hommes, une balandre et une chaloupe, dans le dessein de chasser les Français de la colonie, ce qu'il n'avait pu exécuter en vue des vaisseaux du roi qu'il avait trouvés dans la rade; il était reparti après avoir fait une opposition par écrit aux établissemens français, et l'avoir

notifiée à M. de Surjère, qui l'avait emportée en France. Par cette protestation il soutenait que tout le pays appartenait à sa majesté catholique, suivant les prises de possession qu'elle en avait fait faire en plusieurs temps, en sorte que la Louisiane dépendait du gouvernement du Mexique.

mai 1700

Le 15 avril, M. d'Iberville se rendit à son bord; il apprit de M. Ricouard que M. de La Rirole, en sortant de l'île au Vaisseau, avait perdu son navire sur une des îles de la Chandeleur, où une partie de son équipage s'était sauvée; et que sur l'avis qu'il en avait donné à Pensacole les Espagnols étaient venus les chercher avec quelques brigantins, qu'ils les avaient fait escorter par une biscaïenne sur laquelle s'étaient embarqués M. de Jourdiés et de La Haute-Maison.

Avril 1700.

Le 18, M. de Bienville arriva avec deux canots d'écorce et sept Canadiens. En partant des Temas, il avait trouvé les chemins mauvais et remplis d'eau.

Mai 1700.

*Voyage de Bienville
du 28 mars au
18 avril 1700*

Le 28 mars, il s'était rendu au village de Ouatchita, situé sur la rivière qui porte ce nom et qui se décharge dans la rivière Rouge à plusieurs lieues de son embouchure; il n'y trouva que cinq cabanes, le reste de cette nation étant allé s'établir aux Natchitoches. Suivant son estimation, il avait fait depuis les ~~Tayensas~~ dix-neuf lieues à l'O. quart S.-O. Il apprit de cette nation qu'à six lieues du côté du N.-E. il y avait un village ~~Conrois~~ de cent hommes. Le 30, il s'embarqua avec sa felouque dans une petite pirogue, pour traverser la rivière Rouge; ensuite il continua sa route à pied et rencontra le même jour six Natchitoches qui portaient du sel aux ~~Conrois~~. Le 7 avril, il arriva au village ~~d'Outchiounis~~, composé de cinquante hommes; il fit des vivres et prit un guide pour le conduire aux Yatassé.

Le 18, il passa chez deux petites nations appelées ~~Nacassa~~ et Nacassé, et le 20, il arriva au village des Yatassé, nation composée alors

de deux cents hommes; il y apprit des nouvelles confuses de la situation et des distances des villages sauvages Inay, Nadaco, Assinais, Cododaguiou et autres nations situées dans l'ouest-nord-ouest de cette rivière; mais ils ne purent lui donner aucun éclaircissement touchant les Espagnols, ce qui le détermina à retourner en mer, parce que le terme que M. d'Iberville lui avait donné approchait; il prit dans ce lieu quatre pirogues sur lesquelles il s'embarqua le 23 avril, et descendit la rivière Rouge le 26. Il eut connaissance d'un des villages de la nation Adaïe, composé de cinquante hommes.

Le 28, il s'arrêta chez les Doulichionis, cinquante guerriers, éloignés de trois lieues des Natchitoches, composés de deux cents hommes. Il y envoya acheter du maïs; et le 30, il continua de descendre la rivière. Peu de jours après il entra dans le Mississipi et arriva au village des Bayagoulas, qui venaient de détruire entièrement les Mougoulachas, leurs compa-

triotés, au sujet d'une dispute survenue entre eux. Il remonta ensuite à bord des vaisseaux, où il rendit compte à son frère de son expédition.

Le 28 mai M. d'Iberville mit à la voile pour la France. M. de Bienville alla prendre le commandement du fort construit sur le Mississipi, et fit partir M. de Saint-Denis avec douze Canadiens, pour continuer la découverte de la rivière Rouge; mais il ne passa pas par les Yatassé, et resta six mois dans son voyage sans avoir apporté aucun renseignement sur les Espagnols.

Mai 1701.

Le 30 mai 1701, arriva à l'île au Vaisseau *l'Enflammée*, frégate du roi de vingt-six canons, commandée par M. de La Ronde; il avait pour passagers le nommé Matthieu Sagan, voyageur du Canada, qui avait donné des mémoires supposés à M. de Pontchartrain, dans lesquels il assurait avoir parcouru le Mississouri, et découvert sur cette rivière des mines

d'or très abondantes; il assurait que les sauvages de ces cantons en faisaient usage. Le ministre, ayant ajouté foi à ces rapports, lui fit accorder quelques gratifications, et l'adressa à M. ~~Savol~~, auquel il donna ordre de faire construire vingt-quatre pirogues, et de les armer de cent Canadiens, pour conduire Sagan au Missouri. Plusieurs personnes qui le connaissaient, et qui savaient qu'il n'avait point parcouru le Mississipi, assurèrent MM. de ~~Savol~~ et de Bienville de son imposture; (1) on ne pressa point cette découverte, mais on travailla à la construction des pirogues, suivant les ordres de M. le comte de Pontchartrain.

Savol

La frégate *l'Enflammée* partit dans le mois de juillet pour France. Juillet 1701.

Le 22 août M. de ~~Savol~~ mourut. M. de Bienville resta seul commandant et prit son poste du ~~Biloxi~~ au fort.

Savol
au fort

Le 16 septembre il arriva des Chactas au Septembre 1701.

fort avec des sauvages mobiliens, pour demander des Français avec eux, afin d'aller en guerre contre les Chicachas. Cette nation Chacta était pour lors de quarante villages renfermant cinq mille guerriers. Elle est située à quatre-vingts lieues au nord du Biloxi, dans un très beau terrain de plaines et de coteaux. Les Chicachas formaient neuf villages sur une superficie de quatre-vingts lieues dans le nord des Chactas, à quarante lieues de distance.

Octobre 1701. Le 25 octobre, on reçut au fort vingt Mobiliens avec le chef des Estibamous, nation de quatre cents hommes, divisée en quatre villages, situés à cent quarante lieues dans la rivière qui porte leur nom du côté de la Caroline.

Décembre 1701. Le 16 décembre, dix-huit forçats déserteurs de Pensacole entrèrent dans le port. M. de Bienville les renvoya à don Francisco Martin, leur gouverneur.

Le 18, il arriva une chaloupe qui apportait

la nouvelle de l'arrivée de MM. d'Iberville et de Sérigny/~~frères~~ à Pensacole, avec les vaisseaux du roi *la Renommée* de cinquante canons et *le Palmier* de quarante-quatre, et un brigantin. Cette nouvelle fit d'autant plus de plaisir que la garnison était réduite depuis trois mois à un peu de maïs, qu'elle avait perdu plus de soixante hommes, et qu'il ne restait plus que cent cinquante personnes dans la colonie. L'officier qui arriva dans cette chaloupe était M. de Sourdière, lieutenant de vaisseau. Il apporta à M. de Bienville l'ordre d'évacuer le Biloxi et d'aller s'établir sur la rivière de la Mobile.

Les 4 et 5 janvier 1702, on chargea un traversier et deux felouques des effets du fort; et le 6 M. de Bienville partit avec la garnison pour aller former un établissement sur la rivière de la Mobile; il laissa seulement vingt soldats au Biloxi, sous le commandement de M. de Bois-Brillant. A l'île Dauphine

Janvier 1702.

il rencontra MM. de Sérigny et de Chateaugué avec M. de La Salle, envoyé pour faire les fonctions de commissaire de la marine; ces messieurs faisaient travailler quarante matelots avec les charpentiers des vaisseaux à la construction d'un magasin, destiné à recevoir les effets et vivres arrivés de France. Le 16, M. de Bienville fixa l'établissement projeté à dix-huit lieues de la mer, sur la rivière de la Mobile, et fit travailler à la construction d'un fort et d'un magasin.

Février 1702. Le 4 février, M. d'Iberville fit partir un traversier commandé par M. Dugué, capitaine de brûlot; il lui donna quelques effets pour acheter une cargaison de vivres.

Le 10 février, M. Le Sueur arriva avec deux mille quintaux de terres bleue et verte venant des Scioux. Voici un extrait de la relation de son voyage. On a vu plus haut qu'il était arrivé dans la colonie au mois de décembre

/ 1700 / 1699 avec une troupe de trente ouvriers; il

ne put se rendre aux Tamarois que dans le mois de juin suivant, ayant fait jusque-là, depuis l'embouchure du fleuve, un chemin considérable. Il en partit le 12 juillet 1700, avec une felouque et deux canots armés de dix-neuf personnes.

Le 13, ayant avancé de six lieues un quart, il s'arrêta à l'embouchure de la rivière du Missouri, et à six lieues au-dessus il laissa la rivière des Illinois à l'est du fleuve; il y fit la rencontre de trois voyageurs canadiens qui venaient se joindre à sa troupe; il reçut d'eux une lettre du père Marest, jésuite, datée du 10 juillet 1700, de la mission de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge aux Illinois, dont voici la teneur :

« J'ai l'honneur de vous écrire pour vous avertir que les Sangiestas ont été défaits par les Scioux et les Ayavois. Ces gens se sont joints avec les Quincapous et partie des Mécontins, Renards et Métésigamias, et vont se venger,

non pas sur les Scioux, car ils les craignent trop, mais peut-être sur les Ayavois, ou bien sur les Paoutées, ou plutôt sur les Osages, car ceux-ci ne se défient de rien, et les autres sont sur leurs gardes; comme vous pourriez rencontrer les nations alliées, vous devez vous précautionner contre leurs entreprises, et empêcher qu'ils ne vous abordent, étant des traîtres et sans parole; je prie Dieu qu'il vous accompagne dans tous vos desseins. »

A 22 lieues au-dessus de la rivière des Illinois, il passa une petite rivière, qu'il nomma la rivière aux Bœufs. Neuf lieues plus loin, il laissa à l'ouest une petite rivière, et fit la rencontre de quatre Canadiens qui descendaient le Mississipi pour se rendre aux Illinois.

Le 30 juillet, à neuf lieues au-dessus de la dernière rivière, il rencontra dix-sept Scioux dans sept canots, qui allaient venger la mort de trois Scioux, dont un avait été brûlé, et les autres tués aux Tamarois peu de

jours avant son arrivée à ce village; comme il avait promis au chef des Illinois d'apaiser les Scioux qui viendraient en guerre contre sa nation, il fit présent au chef de ce parti de quelques marchandises pour l'engager à s'en retourner; il lui dit que le roi de France ne voulait pas que l'on ensanglantât davantage ce fleuve, et qu'il l'avait envoyé pour leur dire que s'ils obéissaient à sa parole, on leur donnerait dans la suite toutes les choses qui leur étaient nécessaires. Le chef répondit qu'il acceptait le présent, c'est-à-dire qu'il ferait ce qu'on lui disait.

Du 30 juillet au 25 août, M. Le Sueur fit cinquante-deux lieues un quart jusqu'à une petite rivière qu'on nomme la rivière à la Mine; elle vient du nord à son embouchure et s'en retourne au nord-est. A sept lieues à la droite, il y a une mine de plomb dans une prairie, à une lieue et demie dans les terres; cette rivière, à la réserve des trois pre-

nières lieues, n'est navigable que dans le temps où les eaux sont hautes, c'est-à-dire depuis le petit printemps jusqu'au mois de juin.

Du 25 au 27, il fit dix lieues, passa deux petites rivières, et prit connaissance d'une mine de plomb; il en fit sa provision.

Du 27 au 30, il fit onze lieues et demie et rencontra cinq Canadiens, dont l'un était dangereusement blessé à la tête; ils étaient nus, et n'avaient pour toute munition qu'un méchant fusil, avec cinq ou six coups de poudre et des balles; ils dirent qu'ils descendaient des Scioux pour aller aux Tamarois, et qu'à quarante lieues au-dessus ils avaient aperçu sur le Mississipi neuf canots, dans lesquels il y avait quatre-vingt-dix sauvages, qui les avaient pillés et battus cruellement; ce parti allait en guerre contre les Scioux; il était composé de quatre nations différentes, On-taganis, Saquis, Pontualamis et Puans, qui

habitent un pays à quatre-vingts lieues à l'est du fleuve et du lieu où se trouvait alors M. Le Sueur. Ces Canadiens prirent la résolution de suivre le détachement, qui fut aussi composé de vingt-huit hommes. Ce jour il fit quatre lieues et demie.

Le 1^{er} septembre, il passa la rivière des Ouésconsins; elle vient du nord-est à son embouchure, et retourne à l'est. Elle a presque partout une demi-lieue de large. A environ quarante-cinq lieues dans cette rivière à la droite en montant, on trouve un portage de plus d'une lieue de long. La moitié de ce portage est un pays tremblant; au bout de ce portage il y a une petite rivière qui descend dans une baie appelée la baie des Puans, habitée par un grand nombre de nations qui portent leurs pelleteries au Canada. C'est par la rivière des Ouésconsins que M. Le Sueur vint pour la première fois dans le Mississipi, en 1683, pour aller dans le pays des Scioux, où

il a demeuré sept ans en diverses fois. Le fleuve vis-à-vis l'embouchure de cette rivière n'a environ qu'un demi-quart de lieue de large.

Du 1^{er} septembre au 5, notre voyageur avança quatorze lieues; il passa la rivière aux Canots, qui vient du nord-est, ensuite celle des Quincapous, ainsi nommée du nom d'une nation qui en a autrefois habité les bords.

• Du 5 au 9, il fit dix lieues et demie, et dépassa la rivière Cachée et celle aux Ailes; le même jour, il aperçut des canots remplis de sauvages descendant le fleuve. Les cinq Canadiens reconnurent ceux qui les avaient pillés; on fit poser des sentinelles dans les bois, crainte de surprise par terre, et lorsqu'ils furent à portée de la voix, on leur cria que s'ils approchaient davantage on tirerait sur eux. Ils se rangèrent le long de l'île, à demi-portée de fusil. Peu après quatre des plus considérés de la bande s'avancèrent dans un canot, et demandèrent si l'on avait oublié

qu'ils étaient nos frères, et à quel dessein on avait fait prendre les armes lorsqu'on les avait aperçus. M. Le Sueur leur répondit, que d'après ce qu'ils avaient fait aux cinq Français qui étaient présens, il avait lieu de se méfier d'eux. Cependant pour la sûreté de son commerce, étant dans la nécessité absolue d'être en paix avec toutes les nations, il ne voulut pas se faire raison du pillage qu'ils avaient commis; il ajouta seulement que le roi leur maître et le sien voulait que tous ses sujets naviguassent sur ce fleuve, sans qu'il leur fût fait aucune insulte; ainsi, qu'ils devaient prendre garde à ce qu'ils auraient à faire. Le sauvage qui avait porté la parole parut interdit et ne répondit rien; un autre dit seulement qu'ils avaient été attaqués par les Scioux, qui les avaient obligés d'abandonner tous leurs bagages, et que, si l'on n'avait pas pitié d'eux, en leur donnant un peu de poudre, ils ne pourraient se rendre à leur village. La considéra-

tion d'un missionnaire qui devait monter aux Scioux, et que ces sauvages pouvaient rencontrer, fit qu'on leur donna deux livres de poudre. M. Le Sueur fit le même jour trois lieues, dépassa une petite rivière à l'ouest du fleuve, ensuite une autre plus grande à l'est du Mississipi, laquelle est navigable en tous temps. Les nations sauvages qui la connaissaient la nommaient la rivière Rouge.

Le 10, à la pointe du jour, on entendit un cerf qui sifflait de l'autre côté du fleuve; un Canadien traversa dans un petit canot sciou que l'on avait trouvé; peu après il revint avec le corps de cet animal, qu'il est facile de tuer quand il est en rut, c'est-à-dire depuis le commencement de septembre jusqu'à la fin d'août. Les chasseurs en ce temps-là font un petit sifflet du premier morceau de bois ou de canne, et lorsqu'ils entendent siffler un cerf, ils lui répondent; cet animal, croyant que c'est un autre cerf qui

siffle, vient à eux, et ils le tuent sans peine.

Du 10 au 14, M. Le Sueur fit dix-sept lieues et demie, passa la rivière des Raisins et celle des Paquilenettes; le même jour il laissa à l'est du fleuve une belle et grande rivière qui descend de fort loin au nord, et nommée de Bon-Secours, à cause de la grande quantité de bœufs, de cerfs, d'ours et de chevreuils que l'on y trouve; à trois lieues dans cette rivière il y a une mine de plomb, et à sept lieues au-dessus, du même côté, on trouve une autre rivière de long cours, aux environs de laquelle il y a une mine de cuivre, dont il avait tiré un morceau de soixante livres dans ses précédens voyages. Pour la faire valoir il faudrait ménager la paix entre les Scioux et les Oucagamis, parce que ces derniers, qui habitent dans les terres de l'est du Mississipi, passent continuellement par ce chemin, allant en guerre contre les Scioux. Dans ces quartiers, à une lieue et demie du côté

Bon-Secours;
plomb.

Autre rivière;
cuivre.

Lac Pepin.

du nord-ouest, commence un lac de six lieues de long et de plus d'une lieue de large ; on le nomme le lac Pepin ; il est bordé à l'ouest d'une chaîne de montagnes ; de l'autre côté, à l'est, on voit une prairie, et au nord-ouest du lac une seconde prairie de deux lieues de long et de large ; aux environs, il y a une chaîne de montagnes, qui a bien deux cents pieds de hauteur et plus d'une demi-lieue de long ; on y trouve plusieurs cavernes où les ours se retirent en hiver ; la plupart de ces cavernes ont plus de quarante pieds de profondeur, et environ trois ou quatre pieds de hauteur ; il y en a quelques-unes dont l'entrée est fort étroite, et toutes renferment du salpêtre. Il serait dangereux d'y entrer l'été, parce qu'elles sont remplies de serpens à sonnettes dont la morsure est très dangereuse. Le Sueur vit de ces serpens qui avaient six pieds de long ; mais pour l'ordinaire ils n'en ont environ que quatre ;

Serpens
à sonnettes.

ils ont les dents semblables à celles du brochet, et les gencives pleines de petites vésicules dans lesquelles est placé leur venin. Les Scioux disent qu'ils le prennent tous les matins, et qu'ils le rejettent la nuit; ils ont à la queue une espèce d'écaille qui fait du bruit; c'est ce qu'on appelle leurs sonnettes. Le Sueur fit ce jour-là sept lieues et demie, et passa une autre rivière nommée Hiambouxeaté-Onataba, qui signifie la rivière aux Roches-Plates.

Le 15 il traversa une petite rivière et aperçut aux environs plusieurs canots remplis de sauvages qui descendaient le fleuve; il crut d'abord que c'étaient des Scioux, parce qu'il ne pouvait pas distinguer si les canots étaient grands ou petits; il fit mettre les armes en état; peu de temps après on entendit que ces sauvages poussaient les cris qu'ils ont coutume de faire lorsqu'ils se précipitent sur leurs ennemis. Il leur fit répondre de la même manière; et après avoir placé tout le monde der-

rière les arbres, il leur défendit de tirer, jusqu'à ce qu'on les eût avertis. Il resta sur le bord de l'eau à observer les mouvemens qu'ils feraient, et s'apercevant qu'ils mettaient deux hommes à terre, pour observer d'une éminence à l'autre côté de la rivière le nombre de ses gens et de ses forces, il fit sortir et rentrer continuellement son monde du bois au bord de l'eau, afin qu'on les crût plus nombreux; ce qui réussit, car aussitôt que les deux sauvages furent descendus de la montagne, les chefs des partis vinrent apporter un calumet, qui est parmi les sauvages un signal de paix. Ils dirent que n'ayant jamais vu les Français naviguer sur le Mississipi avec des bâtimens semblables à la felouque, ils les avaient crus Anglais, que c'était pour cette raison qu'ils avaient fait le cri de guerre, et qu'ils s'étaient rangés sur l'autre bord du fleuve; mais qu'ayant reconnu par le pavillon leur erreur, ils étaient venus sans

crainte afin de les avertir qu'un des leurs qui était en démence avait par accident tué un Français d'un coup de fusil à plomb; qu'ils allaient amener son camarade, qui dirait de quelle manière ce malheur était arrivé. On fit venir ce Français, qui était le nommé Denis, Canadien : il rapporta que son camarade avait été tué par mégarde; il s'appelait Laplace, soldat déserteur du Canada, qui s'était réfugié dans ce pays. M. Le Sueur répondit à ces sauvages qu'Onontio (c'est le nom qu'ils donnent à tous les gouverneurs du Canada) étant leur père et le sien, ils ne devaient point chercher leur justification ailleurs que devant lui; qu'il leur conseillait d'aller le voir au plus tôt pour le prier d'ôter le sang de ce Français de dessus leur visage. Ce parti était composé de quarante-sept hommes des différentes nations qui habitent au loin à l'est par quarante-quatre degrés de latitude du Mississipi. M. Le Sueur en connaissait particulièrement

les chefs; il leur dit que le roi, dont ils avaient si souvent entendu parler au Canada, avait envoyé établir l'entrée du fleuve, et qu'il voulait que les nations qui l'habitent, aussi bien que celles qui sont sous sa protection, vécussent généralement en paix. Il fit ce jour-là trois lieues trois quarts.

Le 16 il laissa à l'est du fleuve une grande rivière nommée de Sainte-Croix, parce qu'un Français de ce nom fit naufrage à son embouchure. Elle vient du nord-nord-ouest; à quatre lieues plus haut, en montant, on trouve un petit lac à l'entrée duquel il y a une masse de cuivre fort grosse; elle est sur le bord de l'eau dans un petit écors de terre sablonneuse à l'ouest de ce lac.

Du 16 au 19 il avança de treize lieues trois quarts. Après avoir fait, depuis le Tamarois, deux cent sept lieues et demie, il quitta en cet endroit la navigation du Mississipi pour entrer dans la rivière de Saint-Pierre, à l'ouest du

fleuve, sur laquelle il fit, jusqu'au 1^{er} octobre, quarante-quatre lieues un quart. Après quoi il entra dans la rivière Bleue, ainsi nommée à cause des mines de terre bleue qu'on trouve à l'entrée de cette rivière; il forma son établissement situé par quarante-quatre degrés treize minutes latitude nord. Il rencontra en cet endroit neuf Scioux, qui lui dirent que cette rivière était le pays des Scioux de l'ouest, des Ayavois et des Otoctatas un peu plus loin; que ce n'était pas leur habitude de chasser sur les terres des autres sans y être invités de la part de ceux à qui elles appartenaient; que lorsqu'ils voudraient venir au fort chercher leurs provisions, ils seraient exposés à être tués par leurs ennemis en montant ou en descendant ces rivières, qui sont étroites; et que si l'on voulait avoir pitié d'eux, il fallait qu'il s'établît sur le Mississipi, aux environs de l'embouchure de la rivière de Saint-Pierre, où les Ayavois, les Otoctatas et les Scioux pourraient

se rendre aussi bien qu'eux. Ayant fait leur harangue, ils se mirent, suivant leur coutume, à pleurer sur la tête de M. Le Sueur, en disant *oueachissou*, *ouaepanimanabo*, ce qui veut dire ayez pitié de nous !

M. Le Sueur avait prévu que son établissement dans la rivière Bleue ne ferait pas de plaisir aux Scioux de l'est, qui sont pour ainsi dire les maîtres des autres Scioux et des nations qu'on vient de nommer, parce qu'ils sont les premiers avec lesquels on a trafiqué, ce qui leur a procuré bon nombre de fusils. Comme il n'avait pas fait cette entreprise dans la seule vue du commerce des castors, mais pour connaître à fond la qualité des différentes mines qu'il avait précédemment découvertes, il leur dit qu'il était fâché de n'avoir pas su plus tôt leurs intentions; qu'il était bien juste, puisqu'il était venu exprès pour eux, qu'il s'établît sur leurs terres, mais que la saison était trop avancée pour retourner sur ses pas.

Il leur fit ensuite un présent de poudre, de balles, de couteaux, et d'une brassée de tabac, pour les inviter à se rendre le plus tôt possible près du fort qu'il allait faire construire; quelà, lorsqu'ils seraient tous assemblés, il leur dirait les intentions du roi, leur maître et le sien.

Les Scioux de l'ouest ont, au rapport de ceux de l'est, plus de mille cabanes. Ils n'ont point l'usage des canots, ne cultivent point la terre, et ne ramassent point de folle avoine; ils se tiennent ordinairement dans les prairies qui sont entre le haut Mississipi et la rivière des Missouriis, et ne vivent que de chasse.

Tous les Scioux en général disent qu'ils ont trois âmes, et qu'après leur mort celle qui a fait le bien va dans les pays chauds, celle qui a fait le mal dans les pays froids, et que l'autre garde le corps. La polygamie est en usage parmi eux; ils sont très jaloux et se battent

quelquefois en duel pour leurs femmes. Ils manient fort bien l'arc, et on les a vus plusieurs fois tuer des canards au vol. Ils font leurs cabanes de plusieurs peaux de bœufs entrelacées et cousues ensemble ; ils les portent partout avec eux : dans chaque cabane il y a pour l'ordinaire deux ou trois hommes avec leurs familles. Ils sont tous grands fumeurs, mais leur manière de fumer diffère de celle des autres sauvages : il y a des Scioux qui avalent toute la fumée de tabac, et d'autres qui, après l'avoir avalée et gardée quelque temps dans leur estomac, la font ensuite sortir par le nez.

Le 3 du même mois, on reçut au fort plusieurs Scioux, parmi lesquels était Ouacantapai, chef de village. Peu après il arriva deux Canadiens qui étaient allés en chasse ; ils avaient été pillés par les Scioux de l'est, qui leur avaient enlevé leurs fusils pour se venger de l'établissement que M. Le Sueur avait fait dans la ri-

vière Bleue. Le 14 le fort fut achevé; on lui donna le nom de fort L'Huill~~er~~.

Le 22 on fit partir deux Canadiens pour aller inviter les Ayavois et les Ooctatas à venir établir un village auprès du fort, parce que ces sauvages sont laborieux et accoutumés à cultiver la terre, et l'on espérait en tirer des vivres et les faire travailler aux mines.

Le 24, il arriva six Scioux Oüjalespoitous: ils voulurent entrer dans le fort, mais on les en empêcha en leur disant qu'on ne recevait point des hommes qui avaient tué des Français; c'est le terme dont ils se servent lorsqu'on leur a fait quelques insultes. Le lendemain ils vinrent à la cabane de M. Le Sueur pour le prier d'avoir pitié d'eux. Ils voulurent, suivant leur coutume, pleurer sur sa tête et lui faire présent de quelques paquets de castors, qu'il refusa; il dit qu'il s'étonnait que des gens qui l'avaient pillé eussent la hardiesse de venir chez lui; à quoi ils répondirent qu'ils avaient bien

ouï dire qu'on avait pillé des Français, mais qu'aucun de leur village n'avait été présent à cette méchante action. M. Le Sueur leur dit qu'il savait que c'étaient les Mendeouacantous qui l'avaient tué, et non pas les Oüjalespoitous; « Mais vous êtes Scioux, continua-t-il, ce sont des Scioux qui m'ont pillé, et si je suivais vos manières d'agir, je vous ferais casser la tête : car n'est-il point vrai que lorsque quelques étrangers (c'est ainsi qu'ils nomment les sauvages qui ne sont pas Scioux) ont fait insulte à un Sciou Mendeouacantou, Oüjalespoitou ou autre, tous les villages s'en vengent sur le premier qu'ils rencontrent. » Comme il n'y avait rien à répondre à ce qu'il leur disait, ils eurent recours aux larmes et lui répétèrent, suivant leur coutume, *ouaechissou! ouaepanimanabo!* M. Le Sueur leur dit de cesser de pleurer; il ajouta que les Français avaient le cœur bon et qu'il n'était venu dans leur pays que pour avoir pitié d'eux; il leur fit en même

temps un présent, en leur disant : « Rempportez vos castors et dites à tous les Scioux qu'ils n'auront plus de moi ni poudre ni balles, et qu'ils ne fumeront plus dans mon calumet (c'est-à-dire, nous ne serons plus bons amis) qu'ils ne m'aient fait satisfaction du pillage commis sur les Français. »

Le même jour les deux Canadiens qu'on avait fait partir le 22 arrivèrent sans avoir pu trouver le chemin qui conduit aux Ayavois et aux Otoctata. Le 26, M. Le Sueur se rendit à la mine, avec trois canots qu'il chargea de terres bleue et verte : elles se tirent des montagnes auprès desquelles sont les mines de cuivre très abondantes dont M. L'Huillier, l'un des fermiers généraux du roi, fit l'essai à Paris en 1696. On y trouve aussi des pierres qu'il serait curieux de voir employer.

Le 9 novembre il se présenta au fort huit Scioux Mantantous qui avaient été envoyés par les chefs de leurs villages pour dire que les

Mendeouacantous étaient encore à leur lac, dans les terres à l'est du Mississipi, et qu'ils ne pouvaient venir de long-temps ; que pour un seul village qui n'avait pas eu d'esprit les autres n'en devaient pas porter la peine ; que si l'on voulait leur indiquer de quelle manière on desirait avoir satisfaction, ils viendraient la faire. M. Le Sueur leur répondit qu'il se réjouissait de ce qu'ils avaient de l'esprit, et que c'était à eux à voir ce qu'ils auraient à faire.

Le 15, on vit arriver deux Scioux Mantantous ; ces sauvages avaient été envoyés exprès pour avertir que tous les Scioux de l'est et une partie de ceux de l'ouest s'étaient joints ensemble pour venir chez les Français, parce qu'ils avaient appris que les Christianaux et les Assinipoils leur apportaient la guerre. Ces deux nations habitent au-dessus du fort du côté de l'est, à plus de quatre-vingts lieues dans le haut du Mississipi.

Les Assinipoils parlent sciou, et sont véritablement de cette nation; ce n'était que depuis quelques années qu'ils étaient en inimitié avec ce peuple. Voici l'origine de cette guerre.

Les Christianaux, ayant eu l'usage des armes avant les Scioux par le moyen des Anglais de la baie d'Hudson, venaient continuellement en guerre chez les Assinipoils, qui étaient leurs plus proches voisins : ces derniers se trouvant faibles demandèrent la paix, et afin de la rendre plus solide ils s'allièrent aux Christianaux, en prenant de leurs femmes. Les autres Scioux, qui n'étaient pas entrés dans cette alliance, et qui avaient eu de tout temps la guerre avec eux, la continuèrent, de sorte qu'ayant trouvé un jour quelques Christianaux chez les Assinipoils, ils leur cassèrent la tête. C'étaient les Christianaux qui fournissaient aux Assinipoils des armes et des marchandises. Le 16, les deux Scioux s'en retournèrent à leur village, et l'on apprit que les Ayavois

et les Otoctatas étaient allés s'établir du côté de la rivière du Missouri, aux environs des Maha, nation qui habite dans ces quartiers. Le 26, les Mantantous et OÛjalespoutous arrivèrent au fort. Après qu'ils eurent dressé leurs cabanes dans le bois, Ouatancapai vint prier M. Le Sueur d'aller à la sienne. Il y trouva seize hommes avec plusieurs femmes et enfans qui avaient le visage barbouillé de noir. Il y avait dans le milieu de cette cabane plusieurs peaux de bœufs qui servaient de tapis. On lui fit signe de s'y asseoir, et en même temps toutes ces personnes se mirent à pleurer pendant un demi-quart d'heure; ensuite le chef lui présenta à manger de la folle avoine, et, suivant leur coutume, il lui porta à la bouche les trois premières cuillerées; après quoi il lui dit que tous ceux qu'il voyait présens étaient ainsi que lui les parens de Tioscaté (c'était le nom du Sciou que M. Le Sueur avait mené au Canada en 1695, et qui, y était mort

en 1696). A ce nom de Tioscaté, ils recommencèrent à pleurer et à essuyer leurs larmes sur la tête et sur les épaules de M. Le Sueur; après quoi Ouacantapai, reprenant son discours, lui dit que Tioscaté le priait d'oublier l'insulte faite aux Français par les Mendeouacantous, et d'avoir pitié de ses frères, en leur faisant donner de la poudre et des balles pour se défendre contre leurs ennemis et pour faire vivre ses femmes et ses enfans qui languissaient de faim au milieu d'un pays rempli de toutes sortes de bêtes, n'ayant pas de quoi les tuer: « Regarde, ajouta ce chef en lui montrant les femmes et les enfans du mort; voilà tes enfans, tes frères et tes sœurs; c'est à toi de voir si tu veux qu'ils vivent ou qu'ils meurent; ils vivront si tu leur donnes de la poudre et des balles, et au contraire ils mourront si tu leur en refuses. » Il ne fallait pas tant de raisons pour déterminer M. Le Sueur à leur accorder leur demande; mais comme

les Scioux ne répondent jamais sur-le-champ, surtout en matière d'importance, et qu'il avait à leur parler au sujet de son établissement, il sortit de la cabane sans leur rien dire; le chef et tous ceux qui étaient dedans le suivirent jusqu'à la porte du fort, et après qu'il y fut rentré ils en firent trois fois le tour en pleurant et criant de toutes leurs forces, *athé-ouanan*, qui veut dire: mon père, ayez pitié de nous.

Le lendemain, il fit assembler dans le fort les plus considérés de l'un et de l'autre village; et comme il n'est pas possible de réduire les Scioux ni de les empêcher d'aller à la guerre, à moins de les porter à cultiver la terre, il leur dit que s'ils voulaient se rendre dignes de la protection du roi, il fallait qu'ils abandonnassent la vie errante et qu'ils vinssent former un village auprès de son habitation, où ils seraient à l'abri de l'insulte de leurs ennemis; que pour leur faciliter le moyen d'y mener une

vie heureuse, et leur épargner les tourmens de la faim, il donnerait tout le blé nécessaire pour ensemercer beaucoup de terre; que le roi, leur chef et le sien, en l'envoyant, lui avait défendu de trafiquer des peaux de castors, sachant que cette chasse les obligeait à se séparer, et les exposait à être tués par leurs ennemis; qu'en conséquence il était venu s'établir dans la rivière Bleue, dont les environs, ainsi qu'ils l'avaient assuré plusieurs fois, étaient remplis de plusieurs sortes de bêtes pour les peaux desquelles on leur donnerait toutes leurs nécessités; qu'ils devaient faire réflexion qu'ils ne pouvaient se passer des marchandises des Français, et que l'unique moyen de n'en point manquer était de ne point porter la guerre chez les nations nos alliées; et comme c'est la coutume des sauvages d'accompagner leurs paroles d'un présent proportionné à l'affaire qu'ils traitent, il leur donna cinquante livres

de poudre, autant de balles, six fusils, dix haches, douze brasses de tabac et un calumet d'acier.

Le 1^{er} décembre les Mantantons invitèrent M. Le Sueur à un grand festin ; de quatre de leurs cabanes ils n'en avaient fait qu'une, dans laquelle il y avait cent hommes assis en rond, et chacun leur plat devant eux. Après le repas, Ouacantapai leur chef les fit tous fumer les uns après les autres dans le calumet d'acier qu'on leur avait donné ; ensuite il fit présent à M. Le Sueur d'un esclave et d'un sac de folle avoine, et il lui dit, en montrant ses gens : « Voilà le reste de ce grand village que tu as vu autrefois si nombreux ; tous les autres ont été tués en guerre, et le peu d'hommes que tu vois dans cette cabane acceptent le présent que tu leur as fait et sont dans la résolution d'obéir à ce grand chef de toutes les nations dont tu nous as parlé ; ainsi tu ne dois plus nous regarder comme des Scioux mais comme

des Français, et au lieu de dire que les Scioux sont des malheureux qui n'ont point d'esprit, et qui ne sont propres qu'à piller et à voler les Français, tu diras : Mes frères sont des malheureux qui n'ont point d'esprit; il faut tâcher de leur en procurer; ils nous pillent, mais pour les en empêcher j'aurai soin qu'ils ne manquent point de fer, c'est-à-dire de toutes sortes de marchandises. Si tu fais cela, je t'assure que dans peu de temps les Mantantons deviendront Français, et qu'ils n'auront plus les vices que tu leur reproches. » Ayant fini cette harangue, il se couvrit la tête avec sa robe, les autres l'imitèrent; ils pleurèrent leurs camarades morts à la guerre, et chantèrent un adieu à leur pays d'un ton si lugubre qu'on ne pouvait s'empêcher de partager leur douleur. Ensuite Ouacantapai les fit de nouveau fumer et leur distribua les présens qu'on leur avait donnés, et dit qu'il s'en allait chez les Mendeouacantons pour

les avertir de la résolution et les inviter à faire la même chose.

Le 12, trois chefs mendeouacantons et quantité de sauvages du même village arrivèrent au fort et donnèrent le lendemain une espèce de satisfaction du pillage qu'ils avaient commis sur les Français. Ils apportèrent quatre cents livres de peaux de castors, et promirent que l'été suivant, après avoir construit des canots et fait leur récolte de folle avoine, ils viendraient s'établir auprès des Français; le même jour ils s'en retournèrent à leur village dans l'est du Mississipi.

*Noms des nations de Scioux de la partie de
l'est et leur signification.*

- LES MANTANTONS. Qui veut dire village
du grand lac qui se dé-
charge dans un petit.
- LES MENDEOUACAN- Village du lac d'es-
TONS. prit.
- LES QUIOEPETONS. Village d'un lac dans
une rivière.
- LES PSIOUMANITONS. Village des cher-
cheurs de folle avoine.
- LES OUADEBATONS. Village de la rivière.
- LES OUAETEMANE- Village des gens qui
TONS. sont sur la pointe d'un
lac.
- LES SONGASQUITONS. Village du fort.

*Scioux de la partie de l'ouest dont on a con-
naissance.*

- LES TOUCHOUAESIN- Qui veut dire vil-
TONS. lage de la perche.

- LES PSINCHATONS. Village de la folle
avoine rouge.
- LES OIJATESPOUE-
TONS. Village dispersé en
plusieurs petites ban-
des.
- LES PSINONTANHIN-
HINTONS. Village de la grande
folle avoine.
- LES TINTANGAOUG-
HIATONS. Village de la grande
cabane.
- LES OUAEPETONS. Village de la feuille.
- LES OUGHETGÉODA-
TONS. Village de la fiente.
- LES OUAPEONTETONS. Village de ceux qui
tirent dans un grand
pin.
- LES HINHANETONS. Village de la car-
rière de pierre rouge.

La suite des mémoires de M. Le Sueur n'a point paru; il passa en France avec M. d'Iberville, au mois d'avril 1702. Quelques an-

nées après, repassant à la colonie, il mourut dans la traversée.

1702

Le 18, M. d'Iberville arriva à l'île Dauphine avec *le Palmier*, qu'il fit entrer dans le port ; il ne trouva pas moins de vingt-un pieds d'eau à la passe.

Le 19 mars, M. de La Salle gagna avec sa famille le fort de la Mobile, qui était alors terminé et renfermait plusieurs logemens ; on y transporta les effets de l'île Dauphine.

Mars 1702.

Le 25, M. de Touhy, qui était parti le 8 février avec dix hommes, par ordre de M. d'Iberville, pour aller aux Chactas et aux Chicachas et lui amener les principaux chefs afin de les décider à faire la paix, arriva avec sept des plus considérés de la nation.

M. d'Iberville les engagea par ses présens et ses discours à vivre d'accord ensemble.

Le 27, M. d'Iberville se rendit avec tout son monde à l'île Dauphine, et de là à Pensacole.

Le 13 avril, M. Dugué arriva de la Vera-

Avril.

Cruz, sur un traversier, chargé de farines et de viandes.

Le 31, on sut par la voie de Pensacole que MM. d'Iberville et de Serigny en étaient partis pour la France.

Mai 1702.

Le 12 mai, on reçut au fort de la Mobile huit chefs considérés des Alibamons, qui venaient savoir de M. de Bienville s'ils continueraient la guerre contre les Chicachas, les Tomès et les Mobiliens : il leur conseilla de faire la paix, leur accorda quelques présents, et les détermina ainsi à effectuer ce qu'ils lui avaient promis.

Juin 1702.

Le 24 juin, une chaloupe espagnole, de Pensacole, sur laquelle était don José de Robles, âgé de vingt ans, capitaine d'infanterie et fils de la nourrice du comte de Montezuma, vice-roi du Mexique, apporta une lettre de don Francisco Martin, gouverneur de Pensacole dans laquelle il demandait des vivres avec instance : M. de Bienville lui en envoya.

Le 25 juillet, M. Becancourt, enseigne de vaisseau, commandant la marine de la colonie, arriva de la Vera-Cruz, sur un traversier chargé également de farines et de viandes. Juillet 1702

Le 10 août, M. de Bienville apprit que M. de Saint-Denis, de concert avec quelques Canadiens et sauvages, avait fait une irruption sur une nation de nos alliés, pour se procurer des esclaves. Il donna des ordres pour les faire restituer; mais ces ordres furent mal exécutés. Août.

Le 1^{er} octobre, M. Davion, missionnaire, et le père Limoge, jésuite, arrivèrent du Mississipi, pour donner avis qu'un de leurs confrères avait été tué avec trois Français, à quarante lieues au-dessus de la rivière des Yasons, par deux jeunes Courois qui leur servaient de guides dans leur pirogue; mécontents d'être maltraités, ils les avaient surpris dans le sommeil et les avaient tués à coups de flèches. Octobre.

Le même jour, on reçut d'autres sauvages qui chantèrent le calumet, et promirent de

vivre en paix avec les Chicachas, les Pensacoles et les Apalaches.

Novembre 1702. Le 11 novembre, don Francisco Martin arriva de Pensacole, et apporta la nouvelle que la France et l'Espagne étaient en guerre avec l'Angleterre. Il demanda un secours d'armes et de poudre, qui lui fut accordé.

Le 28, deux chaloupes avec deux officiers espagnols venant de Saint-Augustin de la Floride s'arrêtèrent au fort; ils remirent une lettre de don Joseph de Souniga y Serda, gouverneur de cette place, qui se disait assiégé dans son fort par quatorze vaisseaux anglais et par deux mille sauvages. Il demandait un secours d'hommes, et priait d'envoyer un traversier pour donner avis au vice-roi de ce qui se passait. M. de Bienville lui fit parvenir cent fusils, cinq cents livres de poudre et des balles.

Décembre. Le 27 décembre, M. de Becancourt partit sur un traversier pour la Vera-Cruz, avec

des lettres du gouverneur de la Floride pour le vice-roi.

Le 2 janvier 1703, on apprit par des lettres de Pensacole que le fort de Saint-Augustin de la Floride se soutenait contre les efforts réunis des Anglais et des sauvages. Janvier 1703.

Le 8 février, une pirogue venant d'Ouabache apporta la nouvelle que M. de Juchers, lieutenant-général de la juridiction de Mont-Réal, y était arrivé le 28 octobre avec trente-quatre Canadiens, pour y former un établissement à l'entrée de la rivière Ouabache, au nom d'une compagnie, dans l'intention d'y ramasser des peaux de bœufs; il demandait un secours d'hommes et des vivres; mais quoiqu'il y eût un ordre du roi de le faire, on ne put lui envoyer qu'un baril de poudre. Février.

Le 14, un officier vint de Pensacole, avec une lettre du gouverneur qui donnait avis que le fort de Saint-Augustin de la Floride

avait été secouru de la Havane par quatorze vaisseaux; que les Anglais, après avoir levé le siège, avaient perdu à la côte un de leurs plus gros navires.

Le 22, M. de Becancourt arriva de l'île Dauphine, venant de la Vera-Cruz, avec de nouveaux approvisionnemens. Il rapporta que M. d'Albuquerque, vice-roi du Mexique, lui avait dit avoir reçu l'ordre du roi d'Espagne de permettre l'entrée des ports de son gouvernement aux Français de la Louisiane qui viendraient acheter des vivres.

Mars 1703.

Le 3 mars, les personnes que M. Le Sueur avait laissées au fort L'Huillier revinrent à la Mobile; les mauvais traitemens que les sauvages leur faisaient souffrir les avaient forcées d'abandonner leur établissement.

Mai.

Le 3 mai, des Anglais voyageant en Caroline, et qui étaient alors aux Alibamons, engagèrent cette nation à se déclarer contre les Français. Les sauvages, usant de ruse,

envoyèrent à la Mobile deux de leurs principaux chefs pour avertir que les Anglais s'étaient retirés de leurs villages, de ceux des Conchaques et des Antichiaty, autrement Chaouïtas, et autres nations voisines de la Mobile; qu'il y avait beaucoup de maïs chez eux : la garnison, manquant de ce blé, envoya un nommé Labrie avec quatre Canadiens pour en acheter.

Le 5, il se présenta au fort une chaloupe espagnole montée par don Hyacinthe Roque Perès, officier de la garnison des Apalaches; envoyé par le gouverneur de Saint-Augustin de la Floride, il venait demander du secours pour la province des Apalaches qui était attaquée par trois mille sauvages armés de fusils, des nations Charaqui, Cabouïta, Talapouche, Abicas et Alibamons, à la tête desquels marchaient cinq Anglais et deux nègres. Il rapporta qu'à l'approche de ces deux nations les Apalaches avaient demandé aux Espagnols

d'être armés de fusils, pour pouvoir se défendre; mais que la politique n'avait point permis d'y consentir. Cette résolution avait forcé plus de deux mille personnes de cette nation à suivre la volonté de leurs ennemis, qui les forcèrent d'aller s'établir du côté de la Caroline. Deux seuls villages apalaches, dont la plupart des habitans étaient catholiques, avaient suivi la fortune des Espagnols; ils s'étaient défendus en braves gens, mais ils avaient perdu en différentes occasions près de deux cents hommes : le surplus s'était retiré dans le fort, d'où ils faisaient des sorties avantageuses. Il ajouta que toutes ces nations rassemblées avaient fait un grand dégât dans la province; et la perte la plus fâcheuse était celle de plus de deux mille bêtes à cornes qu'ils avaient détruites. Cet officier demandait un détachement de Canadiens et des munitions de guerre. On ne put lui fournir que des fusils, de la poudre et des balles.

Le 21, on fit partir M. de Becancourt pour aller à la Vera-Cruz chercher des vivres.

Le 24, le nommé Charles, Canadien, l'un des quatre qu'on avait envoyés le 3 du mois, avec Labrie, pour aller trafiquer du blé chez les Alibamons, arriva ayant le bras cassé. Il rapporta qu'à deux journées de chemin de leur village, douze sauvages étaient venus au-devant de lui avec le calumet de paix; et que la même nuit ils avaient assassiné ses camarades; qu'il n'avait eu que le temps de se jeter dans la rivière, où il avait essnyé plusieurs coups de fusil, après avoir reçu un coup de hache sur le bras.

Le 23 juin, trois Espagnols vinrent de Pensacole, avec des lettres de don André de La Rirole, gouverneur de cette place, qui donnait avis de son arrivée de la Vera-Cruz avec trois vaisseaux chargés de vivres. Il disait qu'ayant appris la disette de la garnison de la Mobile, il offrait de fournir ce dont on aurait

Juin 1703.

besoin. Cette nouvelle fit d'autant plus de plaisir que tout le monde étant obligé de chercher sa subsistance chez les sauvages, ou de ne vivre que de coquillages et de poissons. On envoya M. de Boisbrillant à Pensacole où don André de La Riole lui fit donner avant son départ les vivres nécessaires.

Juillet 1763.

Le 23 juillet, M. de Becancourt revint de la Vera-Cruz, sur un traversier chargé de vivres. Il était porteur d'une lettre de M. le duc d'Albuquerque, qui remerciait M. de Bienville du secours qu'il avait fourni au fort Saint-Augustin de la Floride.

Dans le mois d'août, le chevalier de Perrot, enseigne de vaisseau, arriva au fort avec la chaloupe *la Loire*, venue de France à l'île Dauphine, commandée par M. Dugué, capitaine de brûlot, et chargée de vivres et d'effets pour l'établissement. Il amena dix-sept passagers, parmi lesquels était M. Paillou, sergent d'une compagnie de la marine levée par M. de

Châteaugué, garde de la marine, frère de M. de Bienville, qui devait arriver dans ce pays par la première occasion avec un brevet d'enseigne de vaisseau; peu après on nomma aide-major de la colonie M. de Paillou, homme de service, qui avait été officier en France, et qui n'avait pris la hallebarde que sur l'assurance de son avancement.

Le même jour, quatre Chicachas apportèrent la nouvelle que cinq Français avaient été tués par les Taogarios, nation établie sur la rivière de Casquinambo qui afflue dans celle d'Ouabachó; que ce coup avait été exécuté à la sollicitation des Anglais faisant la traite qui étaient établis chez cette nation.

Le 16 octobre, M. Dugué partit de l'île Dauphine pour La Havane, où il espérait trouver un fret pour la France. Le traversier commandé par M. de Becancourt eut ordre de le suivre et d'apporter quatre bœufs pour les charrois; il fut de retour de ce voyage le 30 novembre.

Octobre 1703.

Novembre.

Décembre 1703. Le 22 décembre, M. de Bienville, voulant tirer vengeance du meurtre des quatre Français commis par les Alibamons, nation de quatre cents hommes, à cent quarante lieues du fort Louis de la Mobile, partit avec quarante soldats et Canadiens dans sept pirogues. Le 3 Janvier 1704. janvier 1704, il découvrit un feu d'un parti ennemi. Peu après, ayant aperçu dix pirogues, il tint conseil avec MM. de Tonty et de Saint-Denis, qui furent d'avis, contre son opinion, d'attendre la nuit pour les attaquer. Ces Alibamons étaient campés sur une hauteur de difficile accès. La nuit était très obscure, et on prit un chemin rempli de ronces et de lianes, presque impraticable. Les ennemis, apostés en cet endroit au nombre de douze, entendant du bruit, firent une décharge de fusils à travers les broussailles; ils tuèrent deux Français et en blessèrent un autre; mais ils prirent bientôt la fuite pour aller rejoindre leur parti, qui était en chasse aux environs de

ce lieu. M. de Bienville fit couler leurs pirogues, chargées de viandes et de maïs. Il retourna ensuite au fort le 11 du même mois.

Le 10 mars, on envoya à la garnison de Pensacole quatre mille livres de farine. Le 14, un parti de vingt Chicachas apporta cinq chevelures d'Alibamons. On leur donna pour chacune un fusil, cinq livres de balles et autant de poudre, suivant le traité passé avec eux. Mars 1704.

Le 6 avril, don Joseph de Roble arriva de Pensacole pour engager M. de Bienville à envoyer un traversier à la Vera-Cruz, afin de donner avis au roi de l'extrême disette que souffrait sa garnison, réduite alors à trois cents hommes. On y envoya M. de Becancourt le 18 mai suivant. Le 20, par des lettres de Pensacole, on apprit l'arrivée de don André de La Riolle, venant de La Havane avec un secours de vivres; on fit partir M. de Boisbrillant, qui en rapporta soixante-quinze paquets de farine. Avril.

Juillet 1704.

Le 22 juillet, deux sauvages de Pensacole apportèrent une lettre de don Guzman, capitaine d'infanterie, commandant par intérim : il disait que les Indiens, alliés des Anglais, étaient revenus aux Apalaches, et qu'ils lui avaient tué vingt-huit hommes de sa chaloupe. Il pria M. de Bienville de l'envoyer chercher dans la rivière des Apalaches, ce qui lui fut accordé et exécuté peu après.

Le 24, M. Ducoudray-Guimont, capitaine de galiote, arriva à l'île Dauphine avec le vaisseau du roi *le Pélican*, de cinquante canons, venant de France, chargé de vivres et d'effets pour la colonie. Il amena soixante-quinze soldats, reste de deux compagnies complètes, levées par MM. de Vaulzard et de Châteaugué, capitaines de ces compagnies. Ce dernier était venu par cette occasion avec M. de La Vante, des Missions étrangères, envoyé par M. l'évêque de Québec, et quatre prêtres qui étaient sous son obédience : on

reçut aussi deux sœurs grises avec vingt-trois pauvres filles et quatre familles d'artisans; ces filles furent mariées le même mois avec divers Canadiens.

Le 10 août, le traversier arriva de la Vera-Cruz chargé de vivres; il apporta la nouvelle de la mort de M. de Becancourt.

Août 1704.

Dans le mois de septembre les maladies furent considérables. M. Ducoudray-Guimont perdit la moitié de son équipage; on fut obligé de lui donner vingt soldats pour l'aider à reconduire son vaisseau en France. MM. de Tonty et Le Vasseur, le père Dongé, jésuite, et trente soldats des troupes nouvellement arrivées moururent pendant ce mois.

Septembre.

Le 20 octobre, vingt Chicachas vinrent donner avis que les Anglais de Charlestown, port principal de la Caroline, leur avaient fait un présent pour les engager dans leurs intérêts; qu'ils leur avaient cédé douze esclaves de la nation Tainsa qu'ils avaient eus des Tonicas.

Les deux sœurs grises des Cordeliers qui furent envoyées à la Vera-Cruz en 1704 et qui furent mariées à des Canadiens.

Novembre 1704. Le 18 novembre, vingt Chactas rapportèrent trois chevelures d'Alibamons; on les leur paya comme à l'ordinaire. Le 27 trois Espagnols donnèrent la nouvelle que le fort de Pensacole était entièrement consumé par le feu; que toutes les maisons, casernes et effets étaient détruits; ils demandaient du secours et priaient d'envoyer un traversier à la Vera-Cruz pour donner avis de leur désastre.

Décembre. Le 11 décembre, un brigantin français arriva de La Havane; il était dépêché par M. Ducoudray-Guimont, pour annoncer qu'on faisait à la Caroline un armement de plusieurs vaisseaux destinés à s'emparer de la Mobile et du Mississipi.

Le 20, on envoya à la garnison de Pensacole un secours de cent barils de farine, de trente quintaux de lard, et quelques munitions de guerre.

Le 21, les chefs de la nation Tonica vinrent au fort solliciter M. Daviou, mission-

naire, de retourner à leur village, qu'il n'avait abandonné que depuis que M. Foucault, prêtre, avait été tué par les Courois, de concert avec les Yasous, chez lesquels il y avait quelques Anglais faisant la traite à la Caroline. M. de Bienville leur dit qu'il ne pouvait pas leur accorder leur demande avant que le sang français fût vengé; que, comme ils demeureraient dans le même village, M. Daviou n'y serait point en sûreté; que s'ils voulaient l'avoir, et rester alliés des Français, il fallait qu'ils frappassent sur les Courois et les Yasous, et qu'on lui amenât les Anglais qui se trouveraient chez eux, après avoir pillé leur magasin; que, pour leur faciliter cette entreprise, il enverrait avec eux un détachement de ses guerriers, et qu'il leur donnerait les armes et les marchandises dont ils auraient besoin. Les chefs furent ravis de cette proposition, et promirent d'engager leurs alliés dans cette entreprise. On convint d'y envoyer M. de Saint-

Denis avec douze Canadiens qui devaient se joindre à M. Lambert, enseigne de compagnie du Canada, frère de M. de Mandeville, officier bleu, qui descendait à la mer, suivant les avis qu'on en avait reçus, avec quarante Canadiens venant d'Ouabach, où il avait commandé depuis le décès de M. de Guchereau. Les chefs tonicas, après avoir reçu des présens, se rendirent au bas du Mississipi, où ils convinrent avec M. de Saint-Denis du rendez-vous aux Natchès.

Après leur départ, on travailla à l'armement des pirogues; le détachement se trouva renforcé de plus de trente Canadiens. Tout était prêt pour cette guerre, lorsque M. de Saint-Denis changea de résolution.

Janvier 1705. Le 21 janvier 1705, M. de Châteaugué partit dans un traversier, chargé de porter à la Vera-Cruz des lettres du gouvernement de Pensacole.

Février 1705. Le 28, M. Lambert arriva à la Mobile avec

plusieurs Canadiens}; ils avaient abandonné le poste d'Onabach à cause de la guerre des sauvages. Il avait laissé dans ce poste plus de treize mille peaux de bœufs appartenant à la société de feu M. de Juchereau : ces peaux dans la suite, faute de soins, furent avariées.

Le 1^{er} février on apprit que les Chicachas avaient vendu aux Anglais plusieurs familles de Chactas qui étaient allés les voir de bonne foi à leur village; que cette perfidie avait causé une rupture entre les deux nations, et comme il se trouvait alors à la Mobile plus de soixante-dix Chicachas de l'un et de l'autre sexe, ils furent très embarrassés pour retourner à leur village, parce qu'ils ne pouvaient se dispenser de passer par les terres des Chactas. Ils prièrent M. de Bienville de les faire escorter par un détachement de troupes; ce qui leur fut accordé. M. de Boisbrillant fut commandé avec vingt-cinq Canadiens pour

cette expédition. Il partit le 9 ; arrivé au village des Chactas sur la fin du même mois, les chefs de cette nation l'assurèrent qu'ils ne s'opposeraient point au retour des Chicachas, mais qu'il était juste de leur reprocher leur trahison en présence des Français. Le grand chef chacta se mit au milieu d'une place avec un plumage et le calumet à la main ; il invita les Chicachas à venir s'asseoir autour de lui pour écouter sa parole, ce qu'ils firent le fusil bandé et le couteau à la main. Quand le chef des Chactas eut fait placer plus de trois mille hommes de sa nation en cercle derrière les Chicacha s'il commença par leur reprocher leurs injustices et le peu de foi de leurs paroles : il dit que si les Français prenaient quelque intérêt à eux, c'est qu'ils ne connaissaient point toute leur infidélité ; il en conclut qu'il convenait de les faire mourir. Il baissa alors le plumage de son calumet, qu'il avait toujours tenu élevé : c'é-

tait le signal de frapper, ce qui fut exécuté à l'instant : il ne resta en vie que les femmes et les enfans. Il y eut dans cette occasion plusieurs Chactas de tués. M. de Boisbrillant fut blessé par hasard d'une balle qu'il reçut en se retirant; il fut porté par les Chactas sur un brancard jusqu'à la Mobile, où il arriva le 10 mars accompagné par plus de trois cents hommes de cette nation.

Le 20 mars, M. de Châteaugué revint de la Vera - Cruz avec son traversier chargé de vivres.

Le 10 avril, dix Chicachas arrivèrent sur une pirogue venant de Tonica par le Mississipi; ils étaient députés par leur nation pour prier M. de Bienville de les réconcilier avec les Chactas.

Le 16 août, on sut qu'il y avait un corsaire français en relâche à Pensacole, et que trois vaisseaux espagnols venant de la Vera-Cruz chargés de vivres, y avaient relâché. On y en-

voya M. de Châteaugué, qui en rapporta une partie des farines qu'on avait prêtées.

Septembre 1705.

Le 6 septembre, on apprit par des lettres de Pensacole que *le Rosaire*, vaisseau de quarante-six canons, commandé par M. Landèche, vice-amiral de l'armadille, avait péri dans le port, à la suite d'un coup de vent qui l'avait jeté sur la côte. Don Joseph Guzman, gouverneur de cette place, demandait un traversier pour conduire l'équipage de ce vaisseau à la Vera-Cruz. M. de Bienville le lui accorda, sous la condition que M. de Châteaugué y resterait avec son équipage.

Le 18, M. de Châteaugué revint de Pensacole sur une felouque. Il trouva à la pointe de la Mobile un petit brigantin de la Martinique, flibustier qui cherchait à faire côte, ne pouvant plus tenir la mer. Il avait essuyé une tempête par le travers du cap Saint-Antoine à l'île de Cuba, et avait été démâté; il avait en même temps reçu un coup de mer qui

lui avait emporté huit hommes avec son gail-
lard, et enfoncé une partie de son pont. M. de
Châteaugué lui fit mouiller une de ses ancrs,
et mit son équipage à terre, à la réserve de
quelques hommes qui restèrent à bord ; il y
avait dans ce bâtiment quatre-vingt-dix per-
sonnes tant Français qu'Espagnols, et 72,000
piastres, que M. de Châteaugué sauva dans sa
chaloupe, et qu'il porta au fort de la Mobile,
où l'on conduisit le capitaine de ce bâtiment.
Le brigantin périt quelques jours après à l'an-
cre, emporté par un coup de vent.

Le 10 octobre, M. de Châteaugué partit Octobre 1705.
dans une felouque avec l'équipage de son tra-
versier pour se rendre à Pensacole, où son
bâtiment était en carène aux frais des Espa-
gnols. Il mit à la voile le 16 ; il avait pour
passagers M. de Landèche avec ses officiers,
et partie de l'équipage perdu.

Le 16 novembre, deux canots de voyageurs Novembre.
descendirent des Illinois. Parmi eux se trouvait

un nommé Laurain, qui avait été dans la rivière du Missouri. Il rapporta des nouvelles confuses de son cours, des nations qui l'habitent et des établissemens des Espagnols, frontière du Nouveau-Mexique.

Décembre 1705. Le 9 décembre, six chefs chicachas vinrent solliciter M. de Bienville de rétablir la paix entre eux et les Chactas; il députa chez cette nation trois Canadiens et deux Thomés qui devaient ramener les chefs des Chactas.

Le 18, M. de Bienville réconcilia la nation mobilienne avec celle des Thomés; ils étaient sur le point de se déclarer la guerre à l'occasion de la mort d'une femme mobilienne tuée par un Thomé.

Le 29, M. de Châteaugué arriva dans la felouque que l'on avait envoyée à la découverte; il avait perdu son traversier dans le port de l'île Dauphine, en revenant de la Vera-Cruz, mais il avait sauvé les vivres de la cargaison.

Janvier 1706. Le 7 janvier 1706, M. Lambert amena

un chef chacta; il apporta la nouvelle que cette nation avait été attaquée par quatre mille sauvages, à la tête desquels étaient plusieurs Anglais, et qui leur avaient enlevé plus de trois cents femmes et enfans.

Le même jour, on apprit l'arrivée à Pensacole de deux vaisseaux espagnols, chargés de vivres.

Le 16, le père Gracio, jésuite, revint des Illinois; il assura que cette nation s'était déclarée contre les Français, et qu'il avait eu beaucoup de peine à s'échapper de leurs mains; il avait été blessé d'une flèche et d'un coup de hache sur le bras: sa vie était encore en danger.

Le 21, plusieurs chefs de Chactas que M. Lambert avait laissés en arrière arrivèrent avec neuf chevelures d'Alibamons; ils venaient entendre M. de Bienville, qui les fit fumer dans le calumet de la paix avec six Chicachas qui étaient au fort depuis le 6 du mois.

Ils convinrent entre eux de vivre en union et d'oublier le passé.

Février 1706. Le 21 février, M. de Boisbrillant, qui était parti depuis un mois avec soixante Canadiens et douze sauvages alliés, pour entreprendre la guerre contre les Alibamons, revint au fort avec deux chevelures et un esclave.

Le 27, il arriva une chaloupe de Pensacole montée par don Pedro Garcia Vuinoes, commissaire de sa majesté catholique qui venait régler le compte de ce qu'on s'était fourni réciproquement. Les Français se trouvèrent redevables de 988 piastres 2 réaux.

Mars. Le 5 mars, deux Chactas donnèrent avis que les Chicachas, malgré la parole de paix qu'ils avaient donnée, étaient venus en guerre chez eux, et qu'ils avaient enlevé de nuit, dans un de leurs villages, plus de cent cinquante personnes; ils demandèrent un secours de poudre et de balles, qui leur fut accordé.

Avril 1706. Le 4 avril, M. de Châteaugué partit pour La

Havane avec un traversier sur lequel s'embarquèrent les flibustiers du brigantin perdu à la côte.

Le 28 mai, le gouverneur de Pensacole Mai. assista la garnison de la Mobile de quarante quintaux de maïs; elle était réduite sans secours à la dernière extrémité.

Le 13 juin M. de Châteaugué revint de La Juin. Havane sur son traversier, de compagnie avec la felouque *l'Aigle*, de trente-six canons, commandée par M. de Noyan, lieutenant de vaisseau, beau-frère de M. de Bienville, qui avait servi de convoi à un brigantin chargé de vivres pour la colonie.

Le 14 août, la frégate *l'Aigle* et le Août. brigantin, dont M. de Châteaugué prit le commandement, repartirent pour La Havane.

Le 25, on apprit que les Tainsas, après avoir été forcés par les Yasons et les Chicachas d'abandonner leurs villages, s'étaient retirés chez

1706

les Bayagoulas, qui les avaient bien reçus; mais que peu de temps après, les Tainsas, voulant devenir seuls les maîtres du village, avaient surpris les Bayagoulas et massacré presque toute la nation; punition qu'ils méritaient justement, pour avoir détruit, par une pareille perfidie, les Mongoulachas, leurs alliés; qu'ensuite les Tainsas, craignant que les Colopissas, les Houmas et les autres nations amies des Bayagoulas, ne voulussent les venger, avaient pris le parti de retourner à leur ancien village; mais qu'ils avaient invité auparavant plusieurs familles des nations Chitimachas et Yaguénéchitons, habitans des lacs, à venir manger le blé des Bayagoulas, et que par cette ruse ils avaient surpris plusieurs de ces sauvages qu'ils avaient emmenés esclaves.

Septembre 1706.

Le 6 septembre, on reçut de M. de Landèche un secours de vingt quintaux de légumes. Il était arrivé avec un vaisseau de cin-

quante canons à Pensacole, chargé de vivres, et s'en retourna le 14.

Le 1^{er} octobre, on apprit par une pirogue Octobre 1706.
des Illinois que vingt-deux sauvages hurons du détroit, étant allés en guerre sur Arcansa, avaient été découverts et surpris : quatre avaient été brûlés et le reste massacré.

Le 19, M. de Châteaugué arriva de La Havane avec son brigantin; il rapporta que M. d'Iberville, avait fait un armement en France de dix vaisseaux, trois frégates et trois flûtes dans le dessein de prendre la Jamaïque; qu'il avait fortifié son escadre, à la Martinique, de près de deux mille flibustiers; mais qu'ayant appris que les Anglais avaient été informés de son entreprise, et qu'ils avaient pris des mesures pour empêcher leurs nègres de se révolter, suivant le projet qui en avait été fait et concerté; qu'il avait pris les îles de Niève et de Saint-Christophe, sur lesquelles il avait tiré de grosses contributions; qu'ensuite

1706

il s'était rendu à La Havane, avec huit de ses navires, dans l'intention d'y prendre mille Espagnols pour s'emparer de la Caroline; que la peste qui régnait dans cette île lui avait enlevé plus de huit cents hommes, et que lui-même en était mort avec M. de Gabaret, capitaine de vaisseau, ainsi que plusieurs officiers de l'escadre.

Le 20, on reçut la nouvelle qu'un Anglais, faisant la traite et qui avait été pris par les Tonicas, avait pour s'en venger assemblé les Chicachas, les Alibamons et autres nations alliées de la Caroline. Les Tonicas, ne se sentant point assez forts pour résister, avaient abandonné leurs villages et s'étaient réunis aux Houmas, qui les avaient reçus avec confiance. Dans le temps qu'ils se reposaient sur leur bonne foi, les Tonicas les avaient surpris et leur avaient tué plus de la moitié de leur nation; ce qui en était réchappé était venu s'établir sur les bords du Bayou Saint-Jean,

1707

qui se jette dans le lac Pontchartrain , aux environs du lieu où l'on a bâti depuis la Nouvelle-Orléans.

Le 1^{er} janvier 1707, M. Berguier, grand-vicaire de monseigneur de Québec, arriva du pays des Illinois; il apporta la nouvelle que M. Saint-Cosure, missionnaire des Natchès, qui descendait à la mer, avait été tué avec trois Français par la nation Chitimacha. M. de Bienville envoya solliciter par des présents toutes les nations du Mississipi de leur déclarer la guerre. Janvier 1707

Le 25, M. de Châteaugué partit dans son brigantin pour retourner à la Vera-Cruz chercher des vivres. Le 30, un bateau de La Havane chargé de vin des Canaries, et commandé par le capitaine Romero, vendit sa cargaison à la colonie. Février.

Dans le mois de mars, les Parcagoules déclarèrent la guerre à la nation Touacha : M. de Bienville les réconcilia ensemble. Dans ce Mars.

1707

même temps les sauvages du Mississipi, qu'on avait sollicités de faire la guerre aux Chitimachas, se rassemblèrent.

Ce parti était composé de vingt Bayagoules, quinze Bilanis, quarante Chaouachas, quatre Natchitoches et sept Français canadiens; M. de Saint-Denis, qui avait alors quitté le service, les accompagnait. Ils battirent les Chitimachas et leur enlevèrent dix cabanes.

Avril 1707.

Le 20 avril, un brigantin chargé de vivres, arrivé de Pensacole, apporta des lettres de la Vera-Cruz, de M. de Châteaugué, qui donnait la nouvelle que M. de Noyan, commandant la frégate *l'Aigle*, y était mort depuis quelques jours.

Juin.

Le 26 juin, on envoya à la garnison de Pensacole quarante paquets de farine.

Juillet.

Le 16 juillet, on sut l'arrivée de M. de La Riolle à Pensacole, avec un vaisseau chargé de vivres; on y envoya M. de Châteaugué, qui rapporta une grande quantité de lard en-

107
voyé par ordre du vice-roi pour la garnison de la Mobile.

Le 25 août, on reçut la nouvelle que deux cents sauvages alliés des Anglais étaient allés à Pensacole, et qu'ils avaient brûlé les maisons qui étaient hors du fort; qu'ils avaient tué dix Espagnols et un Français, et fait douze esclaves des nations Apalaches et Chactas.

Août 1707.

Le 16 novembre, quelques Touachas arrivèrent au fort avec quatre chevelures et un jeune esclave de la nation Albika; ils rapportèrent que les Alibamons et les Albikas attendaient des Anglais de la Caroline, pour aller attaquer le fort de Pensacole.

Novembre.

Le 20, on vit arriver deux cents Chactas avec quatre esclaves et treize chevelures de Cahouitas et d'Hiltatamahans.

Le 24, M. de Bienville ayant été informé par plusieurs sauvages que Pensacole était investi, prit avec lui cent vingt Canadiens pour aller secourir cette place: il y arriva le

8 décembre ; il trouva que ces ennemis , au nombre de treize Anglais et trois cent cinquante sauvages, s'étaient retirés. Ce parti était commandé par Jean Chioux , Anglais qui avait commission du gouverneur de la Caroline pour cette entreprise. Il ne resta que trois jours devant le fort, parce qu'il manquait de toutes sortes de munitions. M. de Bienville s'en retourna à la Mobile, où il arriva le 19.

Janvier 1708.

Le 9 janvier 1708, une balandre française venant de La Havane, et chargée d'eau-de-vie, de lard et de tabac, prit terre à l'île Dauphine; elle vendit sa cargaison à la colonie. On reçut par cette occasion des lettres de M. Jouché, directeur de la Penta de l'île de Cuba. Il donnait avis de l'arrivée de M. Ducasse à Saint-Domingue, avec sept gros vaisseaux du roi, quelques frégates et flûtes de charge, destinées à servir de convoi aux gallions. Il annonçait la naissance d'un prince des Asturies, né le 27 août 1707.

Le 24, le gouverneur de Pensacole envoya l'avis que le 17 du mois un petit navire français de quatre-vingts tonneaux, venant de la Vera-Cruz, avait relâché dans son port. Ce bâtiment avait rencontré par le travers des îles du Vent *l'Indien* et *la Renommée*, frégate de quarante canons; le premier chargé de familles de l'établissement de l'île à Vaches, sur lequel était embarqué M. le comte de Choiseul, nommé par le roi gouverneur général de l'île de Saint-Domingue; et *la Renommée* avec une flûte chargée d'apporter du secours à la colonie.

Le 28, le chevalier de Plaisance, capitaine d'un vaisseau nantais de vingt-quatre canons, arriva de Pensacole dans sa chaloupe, où il avait laissé son navire. Il venait de la Vera-Cruz, et avait à son bord 50,000 piastres.

Le 10 février, *la Renommée*, commandée par M. Chilez, capitaine de frégate, arriva à l'île Dauphine, chargée de vivres. Cet officier

Février 1703.

1708

apporta la nouvelle de la mort de M. Demouis, qui passait sur son vaisseau avec une commission du roi de gouverneur général de la province de la Louisiane. Le même vaisseau amena M. Diron d'Artaguette avec un de ses frères, pour remplir les fonctions de commissaire ordonnateur, avec l'ordre secret de s'informer de la conduite passée de tous les officiers, et de les surveiller à l'avenir. Il devait s'assurer de l'importance du port, de l'utilité dont il pouvait être à l'état en le continuant, ou le terminer d'après les nouveaux plans qu'il aurait fait passer à la cour. Ce vaisseau emmena aussi trente hommes de recrue pour les deux compagnies d'infanterie servant à la Louisiane; et l'on congédia, par ordre du roi, tous les Canadiens aux gages de sa majesté.

Avril 1708.

Dans le mois d'avril, *la Renommée* partit pour la France.

1709.

Dans le reste de l'année 1708 et dans celle de 1709, il ne se passa rien de nouveau, si

1709

ce n'est l'arrivée de quelques brigantins de la Martinique, de La Rochelle et de Saint-Domingue, qui apportèrent des vivres et des boissons dont ils trouvèrent aisément à se défaire.

Au commencement de 1710, M. de La Salle, commissaire de la marine, mourut peu de temps après sa seconde femme; c'était, comme la première, une fille élevée dans les hôpitaux. 1710.

Au mois de septembre de la même année, un flibustier anglais, venant de la Jamaïque, fit une descente à la tête de soixante hommes sur l'île Dauphine, et commit un dégât évalué à plus de 50,000 livres.

Dans le mois de décembre, on envoya un brigantin à la Vera-Cruz chercher des vivres; il appartenait à Gacher, de la Martinique; il était commandé par un nommé Bérenger.

Au mois de mars 1711, le débordement des eaux inonda l'établissement de la Mobile. Mars 1711
M. d'Artaguetta proposa à M. de Bienville de se

1711

transporter à huit lieues au-dessus, à l'entrée de la rivière, ce qui fut exécuté.

Dans le mois de mai, MM. de Paillou et Dirou furent chargés d'aller chercher les approvisionnemens à la Vera-Cruz.

Mai 1711.

Dans le même temps, les Chicachas déclarèrent de nouveau la guerre aux Chactas, à l'instigation des Anglais. Il y avait alors au fort de la Mobile trente Chicachas qui furent très embarrassés pour retourner chez eux : M. de Châteaugué reçut l'ordre de les escorter avec trente soldats; il y réussit, malgré les efforts des Chactas pour les surprendre.

Septembre.

Au mois de septembre, *la Renommée*, de cinquante-six canons, commandée par M. de Remonville, arriva à l'île Dauphine avec des effets et des vivres pour la colonie. C'était un armement de particuliers pour lequel le roi n'avait fourni que le vaisseau. M. de Sainte-Hélène, garde de la marine, arriva par la même occasion pour servir d'aide-de-camp à son oncle; et

M. d'Artaguet repassa en France sur ce navire, au mois de novembre, après avoir pris connaissance du pays et s'être donné bien des peines et des fatigues. Il fut regretté généralement de tout le monde; c'était un homme accompli, entendant bien les affaires et plus propre que qui que ce fût à faire réussir l'établissement de la colonie.

Au mois de janvier 1712, on envoya un tra-
versier chercher des vivres à la Vera-Cruz. Il Janvier 1712
était commandé par M. de Sainte-Hélène. Ce bâtiment coula à fond dans la rade de la Vera-Cruz. Le duc de Lignarès, vice-roi, qui avait remplacé le duc d'Albuquerque, était extrêmement porté à obliger les Français; il fit donner à M. de Sainte-Hélène un brigantin avec des vivres, disant que le retard apporté à son expédition avait été cause de son accident.

Au mois de mars de la même année, une Mars.
frégate de Saint-Malo, de vingt-six canons, *la Sainte-Avoie*, commandée par M. de La

Vigne-Voisin, relâcha à l'île Dauphine, après avoir tenté de commercer à Touspe. Il avait des lettres de recommandation de M. Ducasse pour le vice-roi; mais il s'y prit mal, en sorte qu'il ne convint avec les marchands que du prix et du montant de son emplette, qu'ils devaient envoyer chercher à l'île Dauphine; mais M. de La Vigne-Voisin, impatient de ne la point voir arriver, prit le parti d'aller croiser pendant quelque temps sur le cap Saint-Antoine; pendant ce temps-là, la balandre espagnole arriva avec l'argent; mais ne le trouvant point au rendez-vous, elle s'en retourna à la Vera-Cruz.

Sur la fin du même mois, M. de Bienville apaisa les Alibamons, Alibikas et autres nations de la Caroline, et les réconcilia avec celles qui nous étaient alliées; la paix fut générale parmi les sauvages.

Mai 1713.

Au mois de mai 1713, le vaisseau *le Baron de Lafosse*, de quarante canons, commandé

par M. de La Jonquière, officier de marine, arriva de France avec des vivres pour la colonie et quatre cent mille livres de marchandises. Il apporta la nouvelle de la paix conclue à Rastadt.

Au nombre des passagers était M. de La Motte-Cadillac, nommé au gouvernement de la Louisiane; M. Duclos, commissaire ordonnateur; M. de Richebourg, capitaine réformé; MM. Le Bar et Dirigouin, contrôleur et directeur de M. Croissat, à qui le roi avait accordé le commerce de la Louisiane pour dix années, par lettres-patentes du 14 septembre. Jusqu'alors les fonds pour les dépenses de la colonie n'avaient pas excédé 52,475 livres, qui se payaient en ordonnances sur le trésorier de la marine; mais la plupart n'ont pas été acquittées, et il y en a encore actuellement dans la colonie entre les mains des particuliers pour plus de 60,000 livres.

Etat des paiemens ordonnés pour l'année 1711.

| | |
|--|--------------|
| Pour les fortifications, à douze ouvriers ci. | 4,480 liv. |
| A vingt-trois officiers de marine, matelots et mousles. | 4,572 |
| Pour la dépense des officiers majors | 19,988 |
| Pour le coffre des médicamens. | 500 |
| Pour la bougie de la chapelle. . | 270 |
| Pour les présens aux sauvages. | 4,000 |
| Pour l'entretien des compagnies. | 27,668 |
| | <hr/> |
| | Total 52,478 |

Les fonds de cette dépense se remettaient en France à M. Croisat, et M. Duclos, commissaire, avait ordre de tirer sur ses magasins à la Louisiane cette somme en marchandises et vivres pour l'entretien des troupes; le traité portait que les appointemens des officiers se

paieraient en argent, vivres ou effets, à leur choix; les marchandises à cinquante pour cent de bénéfice et cent pour cent aux habitans.

Lors de cette concession, il y avait dans la colonie quatre cents personnes, y compris vingt noirs; elle possédait environ trois cents bêtes à cornes.

L'objet de M. Croisat était le commerce qu'il comptait faire avec les Espagnols du Mexique. Projet de Croisat sur le commerce. Son dessein était d'avoir à l'île Dauphine un magasin fourni de marchandises avec des brigantins entretenus pour les envoyer à Pensacole, Tauspie, Touspe, la Vera-Cruz et la côte de Campêche; projet dans lequel il aurait réussi, s'il l'avait mis à exécution, et si les Espagnols n'avaient pas, depuis la paix, refusé l'entrée de leurs ports aux Français pour satisfaire les Anglais, auxquels ils avaient accordé la compagnie de la Sieute par traité du 26 mars 1713.

L'arrivée de M. de La Motte-Cadillac ne pou-

vait produire qu'un bon effet pour l'établissement de la Louisiane, s'il eût voulu agir de concert avec M. de Bienville; mais jaloux de l'affection que lui portaient les troupes et les nations sauvages, il chercha à le desservir dans toutes les occasions; il en résulta entre eux des altercations qui occasionèrent dès-lors deux partis différens dans la colonie et qui ont subsisté jusqu'à présent.

Au mois d'août, le baron de La Fosse partit pour la France. Sur la fin de la même année, la frégate *la Louisiane*, de vingt canons, commandée par M. Bérenger, s'arrêta à l'île Dauphine: elle appartenait à M. Croisat, qui l'avait chargée de vivres pour la colonie; elle partit pour la France, le 29 de novembre.

Le 10 décembre, la plus grande partie des chefs chactas et autres nations voisines vinrent chanter le calumet à MM. de La Motte et d'Artaguette. La bonne réception qu'ils leur firent porta plusieurs de ces principaux Indiens à refu-

ser les propositions des Anglais de la Caroline.

Au mois de janvier 1714, *la Justice*, vaisseau 1714
de deux cents tonneaux, périt avec son équipage dans le vieux canal. Il apportait à la colonie quatre-vingt mille livres de vivres et de marchandises. Ce malheur obligea d'envoyer M. de Châteaugué, dans un brigantin, à la Vera-Cruz, où le vice-roi lui permit d'acheter des vivres.

Au mois d'avril un parti de douze Anglais Avril.
étant arrivé aux Chactas, avec deux mille sauvages Alibamons, Albikas, Talapouches et Chicachas, ils furent parfaitement bien reçus. Il n'y eut de trente villages chactas que ceux de Loucha et Echicachae qui s'y opposèrent, et sur ce qu'on voulut les forcer d'y consentir, ils firent un fort dans lequel ils soutinrent plusieurs jours de siège; mais ne pouvant plus résister, ils sortirent la nuit de leurs retranchemens, avec un Français qui était avec eux, et vinrent se retirer aux environs du fort, où ils furent très bien reçus par M. de La Motte.

1714

Le 23 août, M. de Saint-Denis partit avec trente Canadiens, pour aller prendre connaissance des établissemens des Espagnols, qui devaient, suivant les nouvelles qu'on en avait reçues, aller établir des missions dans la province des Lastckas, aux environs de la rivière Rouge.

Sur la fin de l'année 1714, M. Dutisné, enseigne de compagnie au Canada, arriva à la Mobile pour le service de M. Croisat. Il apporta deux échantillons de mines qui lui avaient été donnés aux Illinois par des Canadiens qui l'assuraient les avoir tirés aux envi-

Voyage de La Motte - Cadillac aux Illinois.

rons des Cascachias. M. de La Motte en ayant fait faire l'épreuve, et ayant trouvé qu'ils rendaient beaucoup d'argent, prit le parti d'aller les visiter, et sans ébruiter son voyage il se mit en route pour les Illinois, au commencement de 1715. A son arrivée, il s'informa des Canadiens qui avaient donné à M. Dutisné les échantillons, du lieu d'où ils les avaient ex-

traits ; il fut bien étonné d'apprendre qu'ils venaient des Espagnols du Mexique, et que c'était par badinage qu'ils avaient dit les avoir prises aux Cascachias.

M. de La Motte ne laissa pas de se faire conduire aux endroits où on lui indiqua les mines Mines de plomb de plomb, à quatorze lieues dans les terres de la partie à l'ouest du fleuve.

M. de Bienville ; après le départ de M. de La 1715. Motte (auquel plusieurs ont cru qu'il avait contribué), ayant appris que les Anglais continuaient leurs établissemens aux Chactas, aux Natchès, Yasous et autres postes du Mississipi, sentit bien que sans un prompt remède la colonie allait tomber au pouvoir des Anglais. Il envoya chercher les chefs des Chactas, qui ne vinrent que sur les assurances que M. de La Motte était absent. M. de Bienville leur fit des reproches sur leur conduite, en leur représentant qu'ils avaient reçu des Français leurs principales denrées, et que ce-

pendant ils les trahissaient, en recevant chez eux les Anglais, leurs ennemis qu'ils n'avaient pas réfléchi que les Anglais étaient extrêmement éloignés de leurs villages, et qu'ils ne pouvaient tirer d'eux que difficilement les marchandises dont ils avaient besoin, et encore qu'il fallait qu'elles eussent passé chez des nations sur la foi desquelles ils ne pouvaient compter; au lieu que la proximité des Français les mettait en état de pourvoir avec facilité à leurs besoins. Ces chefs promirent d'être à l'avenir fidèles et de chasser les Anglais; en effet, peu de temps après ils pillèrent leurs effets et en menèrent trois à la Mobile.

A cette époque, M. Youx (*Huchi*), officier anglais de la Caroline, qui avait passé par tous les villages sauvages où il y avait des Anglais, se rendit par les terres aux Natchés. De là il descendit le fleuve, pour faire alliance avec les nations Homma, Bayagoula, Chaoua-

cha et Colaprisa, et pour sonder l'entrée du Mississippi. M. de Laloire des Ursins, commis de M. Croisat, ayant appris cette nouvelle, arma une pirogue de dix Canadiens, avec laquelle il vint rejoindre M. Youx, aux environs de Manchac, et l'envoya ensuite à la Mobile; peu après son arrivée, M. de Bienville le fit passer à Pensacole; mais ayant voulu se rendre seul par terre à la Caroline, il fut tué sur cette route par un Thomé qui était en chasse.

Au mois de juillet, il arriva une pirogue des Alibamons, qui amenait un nommé Boutin, Canadien, et un Anglais. Ils rapportèrent qu'à l'imitation des Chactas toutes les nations sauvages de la Caroline s'étaient soulevées contre eux, et avaient non-seulement tué tous ceux qui faisaient la traite dans leurs villages, mais même ceux du Port-Royal et de plusieurs autres villages et bourgs qu'ils avaient détruits, ainsi qu'une grande quantité de bestiaux; que cette révolution avait coûté aux Anglais plus

Juillet 1715.

Massacre d'Anglais.

Mort de M. de
Sainte-Hélène.

de huit cents personnes. M. de Sainte-Hélène, qui se trouvait alors chez les Chicachas, dans la même cabane que quinze Anglais, fut témoin du massacre. Un chef de ces sauvages lui avait dit de se mettre à côté et de ne rien craindre; mais au moment où il prenait du feu pour allumer sa pipe, deux jeunes sauvages qui s'étaient glissés dans la cabane, le croyant Anglais, le tuèrent, au grand regret de toute la nation. M. de Bienville, pour profiter de cette révolution, envoya des députés aux Alibamons, Albikas, Talapouchas et Cahouïtas, pour renouveler l'alliance avec eux, et les engager à venir commercer avec les Français.

Les deux villages Conchaques et Tchicachaé de la nation Chacta, qui nous avaient été fidèles, étaient toujours restés aux environs de la Mobile, depuis que les vingt-huit villages de leur nation les avaient chassés de leur pays, pour n'avoir pas voulu recevoir les Anglais

chez eux. M. de Bienville envoya les chefs des autres villages, pour leur faire savoir qu'il ne voulait point de commerce avec eux, à moins qu'ils ne reçussent en paix les deux villages Conchaques et Tchicachaé, et qu'on lui envoyât la tête d'Outactachiton, frère du chef principal de leur nation, comme ayant le plus contribué à faire recevoir les Anglais et à fomenter la guerre civile.

L'interprète étant arrivé chez cette nation leur exposa sa commission; elle excita un grand murmure. Cependant tous les chefs convinrent qu'il fallait écouter la parole de l'esprit de leur père, et dans l'instant ils firent couper la tête du frère du grand chef, et l'on donna ainsi une satisfaction entière aux deux villages fidèles, qui retournèrent dans leur patrie, où ils reçurent les semences et vivres dont ils avaient besoin.

Le 15 août, la flûte *la Dauphine*, capitaine Berranger, amena deux compagnies d'infan-

terie, commandées par MM. de Mandeville et Bajot, et augmenta les fonds de la dépense de la Louisiane de 32,000 liv. par chaque année. M. Rogeon, un des passagers, venait relever M. Dirigouin, directeur de M. Croisat.

Dans le même temps, une frégate de La Rochelle et un brigantin de la Martinique demandèrent à trafiquer de leurs denrées. On ne voulut pas les recevoir, M. Croisat ayant seul le commerce du pays.

Au mois d'octobre, M. de La Motte-Cadillac revint avec son fils des Illinois; il apporta plusieurs pierres métalliques de peu de valeur. Au mois de novembre *la Dauphine* partit pour France.

1716. Au mois de janvier 1716, les Charaquis, nation considérable dans le nord-est de la Mobile, tuèrent à dix lieues au-dessus d'Ouabache MM. de Ramesay et de Longueil. Le père de ce dernier, lieutenant de roi en Canada, engagea quelque temps après les Iroquois à fondre sur

1716
111

cette nation. Ils saccagèrent deux de leurs villages, et obligèrent le reste à se retirer du côté de la Nouvelle-Angleterre.

Le 10 février, M. de Châteaugué fut envoyé avec un traversier au cap Français chercher des vivres pour le compte de M. Croisat. M. de Boisbrillant s'embarqua avec un congé pour passer en France.

La flûte *la Dauphine* avait remis à M. de Bienville une commission du roi de commandant du Mississipi et rivières y affluentes, avec ordre de prendre deux des quatre compagnies, et d'aller établir les Natchès et Ouabaches; il devait faire sa résidence dans ce premier poste.

M. de La Motte ne voulut lui donner que trente-cinq soldats, quoique dans le même temps M. de Laloire des Ursins apportât la nouvelle que cinq Français avaient été tués aux Natchès, et qu'il n'avait échappé à ce massacre que par l'avis d'un chef son ami, qui lui avait donné les moyens de se sauver.

M. de Bienville s'étant rendu avec son détachement au fort du Mississipi, avec MM. de Paillon et de Richebourg, y rencontra dix grandes pirogues que le directeur de M. Croisat avait fait partir de la Mobile, le 15 du mois, chargées de vivres et ustensiles convenables pour former les établissemens des Natchès et Ouabaches, qui devaient se faire aux dépens de M. Croisat.

Il leur ordonna d'aller l'attendre aux Tonicas, nation qui était venue depuis peu s'établir à deux lieues dans le Mississipi, au-dessus de la rivière Rouge, à la droite en montant, sur les bords d'un lac par lequel le Mississipi avait autrefois son cours; il les rejoignit le 12 mars. Il apprit que les Natchès avaient tué deux Français depuis le départ de M. de La Loire, et qu'ils avaient arrêté et pillé six Canadiens qui descendaient le fleuve en pirogue; que ces Natchès venaient d'associer à leurs intérêts les Tonicas. Sur ce rapport M. de Bien-

ville envoya son interprète aux Natchès, avec ordre de dissimuler la mort des Français et de solliciter ces sauvages d'apporter le calumet de paix et des vivres.

Dans cette confiance, dix-neuf personnes, parmi lesquelles il y avait cinq chefs-soleils et sept chefs de villages vinrent pour se réconcilier. Ils amenèrent avec eux les six Français qu'ils avaient arrêtés. Conduits dans la tente de M. de Bienville, ils lui présentèrent le calumet de paix, qu'il refusa, en leur disant qu'il voulait, avant de l'accepter, recevoir satisfaction des Français qu'ils avaient tués et pillés. Ils demeurèrent fort consternés : alors le grand-chef du temple baissa son calumet, et puis levant les yeux et les bras du côté du soleil, il lui fit une invocation afin qu'il portât M. de Bienville à la clémence; après cette prière, qu'il crut efficace, il présenta de nouveau le calumet, qu'on refusa encore, en l'assurant qu'il n'y avait aucune réconciliation possible

jusqu'à ce qu'ils eussent livré le chef à la tête blanche et ses complices meurtriers des Français. A cette proposition, ils baissèrent la tête, disant que ce chef était un homme de valeur et un soleil comme eux. Sur cette réponse M. de Bienville les fit conduire dans une baraque, où ils furent tous mis aux fers et gardés très étroitement.

Le lendemain 17 les chefs prisonniers proposèrent d'envoyer deux des leurs parler au grand-chef leur frère, pour qu'il eût à envoyer les têtes des meurtriers; cette demande leur fut accordée. Ces députés étant chez eux, un de leur nation offrit sa tête, pour sauver celle du chef à la tête blanche, s'imaginant que les Français ne pourraient pas la reconnaître. Mais M. de Bienville, s'étant douté de la supercherie, la refusa. Ils lui en apportèrent une autre, qui fut pareillement inutile. Il reçut par la même occasion une lettre d'un nommé Bourdon, Canadien, qui avait été arrêté chez eux.

Il donnait avis que six pirogues de ses camarades descendaient le fleuve, et qu'ils ne manqueraient pas de se faire arrêter, ignorant la rupture avec les Natchès. M. de Bienville envoya une pirogue au-devant d'eux, qui passa devant le village sans être aperçue, et qui peu après, ayant rencontré les Canadiens, leur donna l'ordre de se rendre aux Tonicas. Pendant cet intervalle, plusieurs Natchès vinrent se rendre prisonniers et s'offrir à la mort, pour aller servir les soleils, leurs maîtres, en l'autre monde, si on les faisait mourir.

M. de Bienville, voulant terminer ces pourparlers, dit aux prisonniers qu'ils ne devaient pas douter que le grand chef de guerre, surnommé *le Barbe*, frère ou grand-chef, était un des meurtriers des Français et celui qui avait fait recevoir les Anglais dans le village; que comme il le tenait en son pouvoir, il était le maître de le faire mourir; que cependant il n'en ferait rien, étant venu sur sa parole de paix, à

moins que sa nation n'y eût consenti. Sur cette proposition, tous les chefs dirent à M. de Bienville qu'il convenait de s'en défaire, parce que c'était un homme turbulent, de mauvaise foi, qui avait toujours troublé la tranquillité publique. La mort de ce chef, à qui on fit casser la tête, avec deux de ses loués ou domestiques, sans la participation de M. de La Motte, rétablit la paix; on y mit la condition qu'ils rendraient les effets qu'ils avaient pillés, et qu'ils contribueraient à leurs frais à un fort de pieux, chez eux, pour la sûreté des Français, ce qui fut exécuté, et l'établissement commença au mois de juin; on y laissa M. de Paillon pour y commander.

Le 12 juin, la frégate *la Paix*, de douze canons, commandée par M. Chapy, arriva à l'île Dauphine, pour le compte de M. Croisat, avec vingt passagers.

Sur la fin de juillet, le navire *la Paix* partit pour la France.

Le 25 août, M. de Saint-Denis revint de sa découverte; il s'était rendu le 15 novembre 1714 aux Assinays entre l'ouest et l'ouest-quart-sud-ouest des Natchitoches, sans avoir trouvé d'Espagnols, et était parvenu aux Natchès, où il avait renforcé sa troupe de cinq Canadiens; il monta ensuite la rivière Rouge jusqu'aux Natchitoches, d'où il se rendit par terre aux Assinays; y prit vingt-cinq sauvages, avec des chevaux pour les conduire à la mission de Saint-Jean-Baptiste, à deux lieues de l'ouest de Rio-Bravo, ou rivière du Nord. Le capitaine Raimond, commandant de ce poste, donna avis au duc de Lignarès, vice-roi du Mexique, de l'arrivée de M. de Saint-Denis et de son prochain mariage avec sa nièce. Le vice-roi lui ordonna d'envoyer M. de Saint-Denis à la ville du Mexique, où il arriva le 25 juin 1715; il y fut bien reçu par son excellence, qui lui proposa peu après d'accompagner neuf religieux qui devaient aller fonder des mis-

Voyage de
Saint-Denis;
son mariage.

sions aux Adayes, Ayches, Nacodolchy, Ynay, Nadaco, Assinays et Natchitoches, nations établies dans la province de Lastekas. Il partit du Mexique pour cette expédition, le 26 octobre de la même année, et après avoir séjourné dans la ville et les bourgs de Cretenon, Saint-Louis de Potosi, Saint-Louis de la Paz, Charcas, Saltilles, Boca de Léon, et à la mission de Saint-Jean-Baptiste à la rivière du Nord, il effectua son mariage. Il se rendit le 4 juin 1716 aux Assinays, et le 25 août à la Mobile. Au mois d'octobre suivant, MM. de Saint-Denis, Graveline, de Le Ry, la Frèmière et Beaulieu frères, Derbanne, tous Canadiens, formèrent une société de commerce. Ils prirent aux magasins de M. Croisat soixanté mille livres de marchandises dans le dessein de les vendre aux Espagnols du nouveau royaume de Léon; ils partirent ensemble de la Mobile pour cette expédition le 10 octobre.

Canadiens associés pour le commerce avec les Espagnols.

envoya un sergent et six soldats prendre possession de l'île des Natchitoches, dans la rivière Rouge, où les Espagnols avaient dessein de s'établir.

Etablissement
des Natchitoches.

Le 9 mars, deux vaisseaux du roi, ~~le Duclos~~ et *le Paon*, l'un et l'autre de trente canons, commandés par MM. de Godeville, capitaine de brûlot, et Dusaut-Sentille, lieutenant de vaisseau, mouillèrent à l'île Dauphine; ils avaient servi d'escorte à *la Paix* de douze canons commandée par le sieur Chappy. Ils amenèrent M. de L'Épinay, qui venait relever M. de La Motte dans son gouvernement, et M. Hubert à la place de M. Duclos, commissaire ordonnateur, que tout le monde regretta. Il arriva aussi trois compagnies d'infanterie, de quatre que le roi avait fait lever; il en était resté une à La Rochelle, qui devait venir par les premiers vaisseaux. Les capitaines étaient MM. Aruths de Bonil, de Loze et Gouris. Cinquante personnes au nombre desquelles, étaient

Ludlow

Gosseville

Cadillac relevé
par L'Épinay.

Habitans.
M. Dubouil,
etc.

MM. Roi, Dubreuil, Guennot, Trefontaine et Massy, associés, vinrent pour se faire habitans. M. de Bienville reçut à cette occasion la croix de Saint-Louis. Ce vaisseau amena aussi un jeune frère de M. d'Artagnette.

Port de l'île
Dauphine bou-
ché.

Il est remarquable que *le Paon*, qui était entré dans le port de l'île Dauphine, avait trouvé dans le chenal vingt-un pieds d'eau; que deux jours après, il s'y trouva enfermé de façon que la passe s'étant bouchée tout-à-fait, on fut obligé de le décharger, et de le faire sortir par le chenal de l'île au Grand-Gôsier, où il n'y a que dix pieds d'eau. Cet évènement fut d'autant plus singulier que depuis 1699 que M. d'Iberville en avait fait la découverte, il n'y était arrivé aucun changement. Comme on manquait de vaches dans le pays, et qu'il était utile à l'établissement d'en faire venir, l'on envoya *le Duclos*, à La Havane, sous le prétexte de relâche, mais dans le dessein d'y prendre des bestiaux. Le gouverneur de

Ludlow

cette île ne lui donna que trois jours pour se rafraîchir. Dans cet intervalle, on fit conduire au vaisseau soixante vaches. Quelques Espagnols ayant demandé ce qu'on voulait faire d'une si grande quantité, quelques-uns eurent l'imprudence de dire que c'était pour les porter à la Louisiane; le gouverneur en fut informé, et les fit débarquer, à la réserve de quinze qui furent tout le secours qu'on tira de cette entreprise.

Dans le mois de juin, les navires *le Duclos*, *Ludlow*, *le Paon* et *la Paix* repartirent pour la France.

L'arrivée de M. de L'Épinay ne laissa pas que de mortifier M. de Bienville et les officiers qui étaient de son parti; le service n'en fut point altéré, mais chacun fit ses efforts pour renverser son compétiteur. M. de Bienville avait pour lui ses services, et sa conduite étant irréprochable, il espérait que la cour ne se laisserait pas prévenir à son désavantage.

M. Hubert était un homme capable, propre

aux affaires ; mais il eût été à souhaiter, pour l'avantage du pays, qu'il se fût entendu avec M. de Bienville. Prévenu de l'autorité que la compagnie lui donnait , il lui était toujours contraire , et cette opposition causa entre eux un dissentiment préjudiciable à l'établissement du pays. M. de Bienville, outré de ce que M. Hubert avait poussé l'inimitié jusqu'à écrire en France qu'il était pensionné des Espagnols pour empêcher la colonie de réussir, ne put le lui pardonner. C'est la cause du ressentiment qu'il lui marqua dans les occasions qui se présentèrent.

Division entre
Hubert et Bien-
ville.

Retour des Ca-
nadiens dans la
rivière du Nord.

Le 25 octobre, MM. Graveline Derbanne, La Fresnière et Beaulieu arrivèrent de la rivière du Nord. On a dit qu'ils étaient partis avec M. de Saint-Denis, au mois d'octobre 1716, dans le dessein d'aller vendre leur emplette dans le nouveau royaume de Léon. Ils arrivèrent aux Natchitoches le 25 novembre, et vendirent des chevaux ; ils partirent le 21

Relation de
leur voyage.

décembre, et firent neuf lieues jusqu'au 26; ils séjournèrent à un des villages Adayes habité par trente sauvages. Du 29 décembre au 4 janvier 1717, ils marchèrent dix-huit lieues dans un pays abondant en gibier.

Le 6, ils traversèrent à gué la rivière des Adayes, firent du 6 au 12 dix-huit lieues, et allèrent coucher au village des Ayèches, composé de dix cabanes. Ils y trouvèrent une mission espagnole composée de deux pères récollets, de trois soldats, et d'une femme.

Le pays leur parut très beau, coupé de prairies arrosées par plusieurs ruisseaux.

Du 12 au 13 ils firent dix-neuf lieues, et couchèrent à la mission de Natchidolchis, où ils trouvèrent quatre récollets avec un frère, deux soldats et une femme espagnole.

Du 18 au 21, ils firent neuf lieues jusqu'aux Assinays ou Cenis; il y avait deux pères récollets, un soldat et une femme espagnole; ils y séjournèrent. Pendant ce temps-là, M. de

Saint-Denis prit les devans avec quarante mille quintaux de marchandises. *Le Presidio*, qui était à dix-sept lieues plus loin, vint se placer à sept lieues des Assenays. Il avait à bord un capitaine, un enseigne et vingt-cinq soldats.

Le 22 mars, ils partirent et traversèrent à gué deux rivières qui se forment dans la saison où les eaux sont hautes; ils firent dix lieues, et passèrent la dernière mission des Assinays, composée de deux religieux et de quelques soldats qui leur fournirent des chevaux de relais.

Le 23 et le 24 ils firent dix-huit lieues jusqu'à la rivière de la Trinité et s'y reposèrent.

Du 26 au 28 ils avancèrent de vingt-quatre lieues, jusqu'à la rivière des Irrupiens, où ils virent quantité de bœufs sauvages.

Trinité.

Le 29, ils traversèrent la rivière, qui a deux branches, et allèrent coucher au village de ce nom; il n'a que quinze cabanes de sauvages.

Du 20 au 8 avril, ils firent trente-six lieues

et passèrent à sec la rivière Rouge ou *Colorado*.

Ils furent attaqués par soixante sauvages à cheval cuirassés de peaux de bœufs, armés d'arcs et de lances; leur bonne contenance obligea les Indiens à se retirer; mais ceux-ci se jetèrent sur l'arrière-garde, enlevèrent vingt-trois mulets, dont un était chargé des hardes des voyageurs, et emmenèrent une mulâtresse espagnole.

Saint - Denis
attaqué par les
sauvages.

Le 9, ils firent trois lieues et trouvèrent une nation de sauvages errans forte de trente cabanes. Ils y furent très bien reçus. Le 11, ils firent six lieues, et passèrent à gué la rivière Saint-Marc.

Le 12, ils traversèrent deux branches de la rivière de la Guadeloupe et firent trois lieues.

Le 13 et le 14, ils avancèrent de treize lieues et passèrent à gué la rivière de Saint-Antoine, ensuite celle de la Médiennne.

Du 15 au 19 ils firent vingt-sept lieues, jusqu'à la rivière aux Noix.

Du 20 au 21 ils marchèrent sept lieues, jusqu'à la rivière du Nord à deux lieues à l'ouest de laquelle ils arrivèrent au *Presidio* ; ils y trouvèrent un capitaine, un lieutenant et trente soldats espagnols. Il y a dans ce lieu deux missions : celle de Saint-Jean-Baptiste et celle de Saint-Bernard ; elles sont de récollets ; leurs maisons, bâties en terre, forment un carré qui renferme une place ; c'est là toute leur forteresse. Ces missions sont situées à deux cent quatorze lieues des Natchitoches dans l'ouest-quart-sud-ouest, et par les 29° 10', ce qui s'entend avec toutes les circonvolutions des différentes routes qu'ils ont faites, n'y ayant en ligne directe que cent quatre-vingt-deux lieues de chemin.

Les sieurs Graveline et Derbanne apprirent à ce *Presidio* que les marchandises que M. de Saint-Denis y avait conduites avaient été arrêtées par le capitaine Raimond, commandant du poste, et que M. de Saint-Denis était parti

pour le Mexique le 15 avril, afin d'en demander la main-levée. Cette nouvelle leur fit confier leurs marchandises aux pères récollets ; peu-à-peu ils les vendirent à des marchands de la Boca de Leon pour un bon prix ; l'argent allait leur être remis, lorsqu'ils apprirent le 1^{er} septembre l'emprisonnement de M. de Saint-Denis au Mexique; ce qui les obligea de partir pour la Mobile, où ils arrivèrent le 25 octobre 1717.

Saint - Denis
prisonnier.

Ils virent sur leur route une mission espagnole établie aux Adayes sous le nom de Saint-Michel-Archange de Lignarès, et fondée le 29 janvier 1717 par le révérend père Augustin Patron de Gusman, religieux-prêtre, prédicateur de l'ordre des récollets.

Dans le mois d'août de la même année, il se forma en France une compagnie de commerce, sous le nom de Compagnie d'Occident, dont l'édit fut enregistré le 6 septembre.

Compagnie
d'Occident.

Il y avait alors dans la colonie sept cents

personnes et quatre cents bêtes à cornes; mais on avait toujours négligé la culture des terres. La garnison et les habitans ne s'attachaient qu'à la traite des vivres, des sauvages, et au commerce avec les Espagnols de Pensacole, qui rapportait tous les ans 12,000 piastres; ce qui avait été très préjudiciable à l'établissement du pays et au but que l'on s'était proposé, savoir de former des habitations sur les bords du Mississipi, de se mettre en état de subsister par soi-même, de travailler dans la suite aux cultures du tabac, de l'indigo, de la soie, du riz et d'autres graines, et de fournir des mâtures et du goudron pour la consommation de la France et de nos îles de l'Amérique. Les choses étaient en cet état lorsque cette

Pays cédé à la
compagnie d'Occident.

compagnie envoya à la Louisiane *le Neptune*, *la Dauphine* et *la Vigilante*, commandés par MM. Arnaudin, Berranger et Dupuis. Ils arrivèrent à l'île Dauphine le 9 février 1718, et amenèrent la compagnie de Bonil, qui était

restée à La Rochelle et dont le capitaine était mort dans la traversée. M. de Boisbrillant vint par cette occasion avec la commission de lieutenant de roi de la province avec 3,000 livres d'appointemens. M. de L'Épinay fut rappelé, et M. de Bienville reçut la commission de commandant-général avec 6,000 livres de traitement. M. Hubert fut fait directeur général et reçut 5,000 livres par an. Ces vaisseaux amenèrent soixante Français avec quelques effets, mais peu de vivres. Suivant les ordres de la compagnie, M. de Bienville envoya prendre possession de la baie de Saint-Joseph avec un détachement de cinquante soldats, sous le commandement de M. de Châteaugué, qui y fit construire un fort dans lequel il laissa M. de Gousy, capitaine de compagnie. Peu après, le capitaine Roke, Espagnol, s'y rendit et fit désertier vingt-cinq soldats, qui se retirèrent à Saint-Augustin de la Floride.

Etablissement
de Saint-Joseph

A cette époque M. de Bienville chercha un endroit convenable sur les bords du Mississipi, pour y placer le comptoir principal. Il choisit celui auquel on a donné depuis le nom de la Nouvelle-Orléans, à trente lieues de la mer, dans le fleuve, par rapport à la communication du lac Pontchartrain, par le ruisseau Saint-Jean. Il y laissa cinquante personnes, tant charpentiers que forçats, pour défricher le terrain et y construire quelques logemens.

Choix de la
Nouv.-Orléans.

Février 1718.

Dans le mois de mars, *la Dauphine*, *le Neptune* et *la Vigilante* repartirent pour la France.

Concession.

Le 28 avril, le vaisseau *la Paix* arriva avec des vivres et soixante hommes de la concession de M. Pâris Duvernet, sous la direction de M. Dubuisson, qui se plaça à l'ancien village des Bayagoulas et des Moutachas.

Abandon de
Saint-Joseph.

Au mois de mai, on envoya relever la garnison de Saint-Joseph, et on abandonna en-

tièrement ce poste faute de vivres. Peu après les Espagnols y formèrent un établissement. Les Espagnols s'y établissent.

Le 10 août, *la Paix* partit pour la France; le 25, les vaisseaux *la Duchesse*, *la Victoire* et *la Marie*, commandés par MM. de Roussel, enseigne de vaisseau, de La Salle, et Chapi arrivèrent à l'île Dauphine : ils amenaient MM. de Richebourg, chevalier de Saint-Louis, Grandval, major de la Mobile, de Noyan et de Melèque, lieutenans de compagnie, de L'Isle-Dumesnil et de La Pattue, enseignes, et Dauril, major de la Nouvelle-Orléans. Il arriva pareillement une quarantaine de commissaires avec M. Le Gac, sous-directeur, aux appointemens de 4,000 livres, et les concessions de M. de La Houssaye de soixante-dix personnes, et de M. de La Harpe, de soixante, avec six petites concessions de douze à quinze hommes chacune; tous ces passagers avec les soldats et les gens de force se montaient à plus de huit cents personnes.

À
J
Août.
Nouvelles concessions.
Affluence du monde dans la colonie.

Sur la fin de ce mois, MM. de Grandval et de La Paluse se noyèrent à l'île Dauphine.

Au commencement du mois d'octobre, M. de Boisbrillant partit pour aller commander les Illinois. Dans le même temps, M. Bernard de

Départ de La Harpe pour les Cadoux.

La Harpe s'embarqua avec cinquante engagés de sa concession sur une chaloupe qu'il avait fait construire pour aller s'établir au Cododiquiou, sur la rivière Rouge, avec ordre d'y établir un poste, et de découvrir les nations de ces contrées, qui n'étaient que très imparfaitement connues.

Sur la fin du même mois, les vaisseaux *la Victoire*, *la Duchesse* et *la Marie* partirent pour la France.

Dans le mois de novembre, plusieurs soldats de la garnison désertèrent chez les Anglais de la Caroline.

1719.

Le 17 mars 1719, *le comte de Toulouse* arriva avec cent passagers, au nombre desquels était M. de Larchebault, directeur,

général aux appointemens de 5,000 livres.

Le 24, M. de Saint-Denis arriva du Mexi-
que. On a déjà dit qu'il était parti du Pre-
sidio du nord le 15 avril 1717, pour aller ré-
clamer les effets qui avaient été arrêtés par
le capitaine Raimond. Il arriva le 3 mai; le
marquis de Vallero, vice-roi de la Nouvelle-
Espagne, qui avait relevé le duc de Lignarès,
le reçut bien et lui fit espérer la main-levée
de ses marchandises. Peu après, don Martin
d'Alacorne, capitaine-général de la province
d'Altekas, apprit au Saltille que M. de Saint-
Denis avait traversé son gouvernement; <sup>Retour de St.-
Denis du Mexi-
que.</sup> fâché de ne l'avoir point vu, il écrivit au
vice-roi contre lui, le faisant passer pour
une personne suspecte, et assurant que les
effets qu'il réclamait ne lui appartenaient pas,
ce qui engagea le vice-roi à le faire arrêter le
25 octobre. Il resta en prison jusqu'au mois
de novembre qu'on rendit un décret à l'au-
dience royale pour son élargissement sous

condition qu'il garderait la ville pour prison. Il poursuivit ensuite la main-levée de ses effets, qui lui fut accordée par un autre décret du mois de décembre. Il les fit vendre ensuite à de bons prix; mais l'ami auquel il les confia en dissipa le produit. Peu après M. de Saint-Denis ayant parlé avec beaucoup d'emportement contre les Espagnols, et fait parade de son crédit sur quelques nations sauvages des frontières, le vice-roi, qui en fut averti, prit la résolution de le faire arrêter; mais quelques parens de sa femme lui en donnèrent avis, et il prit la fuite le 25 septembre 1718 : il arriva aux Natchitoches le 24 février 1719, et à l'île Dauphine le 24 mars.

Le 19 avril, le *Maréchal de Villars* et le *Philippe*, commandés par MM. Méchin, enseigne de vaisseau, et Diours, arrivèrent à l'île Dauphine avec cent trente passagers, au nombre desquels était M. de Sérigny, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau,

avec commission du roi pour visiter et sonder la côte de la Louisiane, et agir pendant son séjour dans la colonie de concert avec M. de Bienville, son frère. Il amena avec lui M. de Loire, son fils, garde de la marine. Il apporta la nouvelle de la guerre avec l'Espagne, qui avait été déclarée en France le 9 janvier 1791, sur le refus de sa majesté catholique de signer le traité de la triple alliance. Son premier soin fut d'assembler un conseil composé de MM. de Bienville, Hubert, Larchebault et Le Gac, qui venait de recevoir sa commission de directeur général avec 5,000 livres d'appointemens. Il y fut arrêté qu'on irait attaquer Pensacole, port considérable dans l'est de l'île Dauphine. On fut surpris de voir tenir un pareil conseil sans y appeler les principaux officiers de troupes plus capables de décider dans un pareil cas que les directeurs, peu au fait de la guerre. Après cette délibération M. de Bienville se

1791, 1791
On attaque
Pensacole.

sauvages et quelques Canadiens avec lesquels
Avril. il marcha par terre à Pensacole. M. de Sérigny s'embarqua sur *le Maréchal de Villars*, suivi de deux autres vaisseaux de la compagnie, et le 14 de mai Pensacole fut investi par terre et par mer.

Les Espagnols ne se virent pas plus tôt attaqués que craignant l'assaut que M. de Bienville était prêt à donner, Matamoro, gouverneur, rendit la place sans faire de résistance, aux conditions que sa garnison serait conduite
Pensacole se rend. à La Havane, et que le fort serait exempt du pillage; ce qui fut accordé. On envoya à La Havane les prisonniers, qui furent embarqués sur *le Comte de Toulouse* et *le Maréchal de Villars*, commandés par MM. de Grioux et Méchin, officiers du roi.

Le 6 juin, *le Grand-Duc du Maine* et *l'Aurore* arrivèrent de la côte de Guinée avec cinq cents têtes de nègres; les capitaines étaient MM. Laudoin et Herpin.

Le 28 du même mois les navires *le Saint-Louis* et *la Dauphine*, capitaines MM. Colombier et La Feuille-Brillant, arrivèrent à Pensacole. Ils étaient chargés de vivres et de marchandises. M. de La Marque arriva par cette occasion, avec une commission de capitaine d'infanterie. Il vint aussi trente soldats de recrue avec douze engagés. On fit la faute de décharger les deux vaisseaux dans ce lieu, quoiqu'on eût dû s'attendre à être attaqué incessamment par l'ennemi.

Au mois de juillet, M. Vauchez de La Tardière, enseigne de compagnie, fut envoyé à la Caroline afin d'y réclamer les déserteurs, et de tâcher de faire un traité avec le gouverneur de cette province pour nous fournir deux mille vaches; mais bien loin d'écouter cette proposition, on le fit embarquer sur un brigantin et passer en Angleterre, d'où il se rendit en France.

Le 5 août, une petite flotte espagnole com- Août.

posée du *Comte de Toulouse* et du *Maréchal de Villars* avec quelques balandres et brigantins, parut devant Pensacole; MM. de Châteaugué, commandant du fort, de Richebourg, de La Marque, et autres officiers qui s'y trouvèrent avec M. de Larchebault, directeur, se mirent en état de défense; mais la plupart des soldats étaient des déserteurs et des faux-sauniers qui s'étaient laissé gagner par les conseils du capitaine Rock et de Silvacane, sergent espagnol, qu'on avait imprudemment laissés libres dans le fort après la prise de Pensacole. Cette circonstance, jointe à une grande confusion, força M. de Châteaugué de rendre cette place le 6, aux conditions les plus honorables, après avoir tenté par toutes sortes de voies de ramener les soldats à leur devoir, et couru risque d'être tué par les plus mutins. Le vaisseau *la Dauphine*, qui se trouva dans le port, fut brûlé; quelques matelots y périrent. Cette flottille était commandée par don

Reprise de
Pensacole.

Alphonse, beau-frère de don Gregorio Guasso Calderon, gouverneur de La Havane, qui, sans respect pour les lois de la guerre, s'était saisi des deux vaisseaux qui portaient leurs prisonniers, et que treize vaisseaux et balandres, destinés pour une entreprise sur la Caroline, avaient rencontrés à la hauteur de La Havane, et forcés d'entrer dans le port.

MM. de Châteaugué, de Richebourg, de La Marque, avec quelques autres officiers et M. de Larchebault furent menés prisonniers à La Havane, et Matamoro fut rétabli gouverneur de Pensacole.

Sur la nouvelle que M. de Sérigny reçut de l'arrivée des Espagnols à Pensacole, il marcha à son secours avec des troupes et des sauvages, mais ayant appris en chemin par des esclaves fugitifs la reddition du fort, il s'en retourna, prévoyant bien que les ennemis ne borneraient pas là leurs entreprises. En effet, il ne fut pas plus tôt arrivé à l'île Dauphine, qu'on

eut connaissance d'une flottille de brigantins , de balandres et de bateaux. Celui qui la commandait envoya un officier dans sa pirogue , à bord du *Philippe* , vaisseau de la compagnie, commandé par M. Diourse, qui s'était rangé tout à terre; il lui apporta la lettre suivante.

*A bord de Notre-Dame de Vigogne , le 13 août 1719 ,
à dix heures du matin.*

« Monsieur , je vous envoie mon canot pour
« vous sommer de vous rendre et de ne faire
« aucun tort à votre navire, sans quoi je vous
« traiterai comme un incendiaire , et ne ferai
« quartier à qui que ce soit, pas même à
« M. de Châteaugué et à sa garnison qui sont
« en mon pouvoir, la volonté de mon roi,
« *Filippo Quinto* , étant de traiter avec ri-
« gueur ceux qui seront pris les armes à la
« main, et avec cordialité ceux qui se ren-
« dront de bonne grâce, mon intention n'é-

« tant autre que de vous assurer que je suis
« sincèrement,

« Monsieur, etc.

« ANTONIO DE MANDITA. »

M. Diourse envoya sur-le-champ l'officier espagnol à terre avec son canot; il fut conduit chez M. de Sérigny qui se trouva fort offensé des termes de cette lettre; il fit connaître à cet officier le mépris qu'il faisait de sa rodomontade. Il y avait pour lors plus de deux cents hommes rangés autour de M. de Sérigny, bien armés, avec plusieurs sauvages parés d'ornemens de guerre de différentes couleurs, qui faisaient paraître par leur contenance qu'ils n'attendaient que la permission d'enlever la chevelure de cet officier; celui-ci, s'apercevant de leur bonne volonté, aurait souhaité ne s'être pas chargé de cette commission. Pendant ce temps-là on fit passer cinquante soldats à bord du *Philippe*.

Après le départ de cet officier, on se prépara à soutenir l'attaque, et à empêcher leur descente : sur le soir on vit paraître une autre balandre qui entra dans la baie de la Mobile ; elle nous prit pendant la nuit une chaloupe chargée de dix-huit quarts de farine et de treize quarts de lard avec son équipage au nombre de cinq hommes, parmi lesquels il y avait quatre faux-sauniers qui obligèrent le patron d'amener ses voiles. Cette balandre nous prit encore un bateau plat chargé de trente quarts de farine que M. de Sérigny envoyait à M. de Bienville, resté seul à la Mobile avec cent sauvages, sans vivres et sans boisson ; cette balandre alla piller Miragoëne, qui est à deux lieues de l'île Dauphine, du côté de la Mobile, d'où elle emporta pour plus de 20,000 livres d'effets appartenant à plusieurs particuliers qui les y avaient envoyés pour les mettre en sûreté. Cette même balandre ayant voulu faire une seconde descente pour empor-

ter le reste de son pillage, M. de Bienville, qui y était arrivé avec quinze sauvages, s'y opposa. Neuf soldats furent noyés, sept tués, et dix-huit déserteurs français faits prisonniers; les sauvages les garrottèrent, et les menèrent à la Mobile, où M. de Bienville fit casser la tête à dix-sept; le dernier fut pendu peu après à l'île Dauphine.

Comme on était hors d'état d'empêcher l'entrée de la rivière de la Mobile aux ennemis, on cessa les envois de vivres, et on ne songea plus qu'à défendre l'île : on déchargea les vivres qui étaient dans *le Philippe*; les ennemis ne firent aucune démarche jusqu'au 16 qu'on découvrit deux vaisseaux venant de Pensacole. Ils mouillèrent au sud-est de l'île aux Espagnols. Le 17, ils appareillèrent et vinrent mouiller dans la rade. On reconnut *le Maréchal de Villars*; l'autre était une frégate anglaise de quatorze canons, appelée *le Santo-Christo* prise sur les côtes de l'île de Cuba. Les

balandres s'approchèrent fort près de terre; M. de Sérigny fit monter trois pièces de canon de douze livres de balles près de l'ancien chenal, et plusieurs autres pièces aux endroits où les ennemis pouvaient faire une descente.

Attaque des
Espagnols sur
l'île Dauphine.

Le 19, les deux vaisseaux s'approchèrent de la pointe ouest de l'île Dauphine et tirèrent plusieurs coups de canon sur *le Philippe*, qui leur répondit de même. Il était secondé par la batterie de terre; les ennemis furent contraints de se mettre au large:

M. de Sérigny, avec bien peu de monde pour la garde de l'île, qui a plus de six lieues de long, fut obligé, pour ainsi dire, de se multiplier partout. On remarqua que les Espagnols projetaient une descente générale à la faveur de leurs vaisseaux, et en effet, ayant embarqué dans leurs chaloupes et, profitant d'un vent favorable, ils se rendirent à la pointe de Guillory, à l'est de l'établissement. M. de Sérigny y envoya Trudeau, Canadien, avec

ordre d'amener le plus de sauvages qu'il pourrait trouver dispersés dans l'île, pour avertir des tentatives des ennemis. Il ne put rallier que douze sauvages avec lesquels il attaqua les ennemis déjà débarqués au nombre de plus de cent. Les cris des sauvages les effrayèrent au point que se croyant enveloppés par une multitude de ces Indiens, ils s'embarquèrent avec confusion, et perdirent dans cette occasion dix hommes, tant tués que blessés et noyés.

Le 20 les ennemis firent mine de vouloir tenter une nouvelle descente; mais la crainte des sauvages les arrêta, et ils se contentèrent d'envoyer à la pointe de Guillory pour faire de l'eau; ils y réussirent avant qu'on eût le temps de s'y opposer.

Le même jour il arriva soixante sauvages de la Mobile, qui réunis aux soixante de M. Villainville et cinquante Pascagoulas, quinze Illinois et Missouriis, faisaient ensemble deux cent cinq hommes. Il y avait aussi cent qua-

torze soldats, neuf officiers, et soixante-dix hommes, tant de la troupe des mineurs que de celle des cléracs, et environ soixante Canadiens concessionnaires et volontaires; le même jour le feu prit aux baraques des soldats dans le fort, qui n'était enfermé que de mauvais pieux.

Le 21 au matin, les deux navires qui étaient mouillés à l'ouest de l'île Dauphine tirèrent quelques coups de canon sur *le Philippe*, qui leur répondit de même soutenu par la batterie de terre : sur les huit heures du matin, le vaisseau *le Maréchal de Villars* appareilla après avoir tiré quelques volées de canon sur les maisons.

Les ennemis
appareillent et se
retirent.

Le 22 on reconnut que les ennemis n'avaient fait aucune manœuvre pendant la nuit, et que trois balandres et la frégate anglaise avaient mis à la voile pour aller à la découverte.

Le 24 dans la nuit *le Maréchal de Villars* mit à la voile avec *le Santo-Christo*.

Le 25 les balandres en firent autant, et le 26 on les perdit de vue; elles faisaient route du côté de Pensacole.

Le 28 M. de Sérigny envoya vingt-six sauvages à terre pour examiner le mouvement des ennemis, qui n'avaient laissé que deux grands bateaux pour croiser sur l'île Dauphine, et donner avis des vaisseaux qui venaient de France.

Les Espagnols, en restant si long-temps sur nos côtes, donnèrent lieu de croire qu'ils attendaient leur escadre de la Vera-Cruz.

Le 1^{er} septembre l'escadre du roi parut à la vue de l'île Dauphine; elle était composée des vaisseaux *l'Hercule*, de soixante canons, sur lequel était M. de Champmeslin, et qui avait pour capitaine M. de Gouyon; *le Mars*, de cinquante-six canons, commandé par M. de Roquefeuille; *le Triton*, de cinquante-quatre canons, par M. de Vienne. Il y avait avec eux deux vaisseaux de la compagnie, *l'Union*, de

Arrivée de M.
de Champmes-
lin, chef d'escadre.

quarante-huit canons, commandé par M. de La Mancillière-Gravé, sur lequel étaient embarqués cent quatre-vingt-dix-neuf passagers, parmi lesquels étaient MM. de Villardo, directeur général, aux appointemens de 5,000 livres, et de Constillas, sous-lieutenant d'infanterie; et *la Marie*, flûte, capitaine Chappy; l'un et l'autre étaient chargés de vivres et d'effets pour la colonie. Comme on ignorait qu'il dût arriver une escadre, on craignit d'abord que ce ne fût la flotte de la Vera-Cruz. Le vaisseau *l'Union* apporta au Cap français les ordres du roi à M. de Champmeslin, pour se rendre à la Louisiane. Le même jour une pirogue espagnole vint ranger l'amiral; on la héla et on l'obligea de venir à bord. Il y avait douze hommes qui devaient être envoyés de la part du commandant des deux balandres mouillées alors du côté de l'île au Grand-Gosier. M. de Champmeslin avait envie de les envoyer prendre par ses chaloupes,

sur ce qu'on lui remontra que ce serait exposer du monde, ces balandres ayant du canon et de forts équipages, il changea d'avis.

Le 2 MM. de Sérigny, de Villardo et Le Gac, directeur, se rendirent à bord de l'amiral, où après plusieurs conférences il fut résolu qu'on ferait toutes les diligences possibles pour aller reprendre Pensacole avant l'arrivée de l'escadre de la Vera-Cruz. En conséquence M. de Champmeslin donna ordre que les vaisseaux *l'Union* et le *Philippe* seraient mis en état de le suivre. Il demanda un renfort de soldats, ses équipages étant affaiblis par les maladies. On lui donna deux cents hommes, et l'on ne retint à l'île Dauphine que deux compagnies de troupes.

Le 15 l'escadre du roi mit à la voile et fit route pour Pensacole suivie de *l'Union*, du *Philippe* et d'un bateau nommé *la Marie*, qui portait des vivres pour les sauvages.

On attaque
Pensacole.

M. de Bienville partit le même jour dans

Bienville mar

che par terre
avec les sauva-
ges.

une chaloupe, pour aller joindre quatre cents sauvages qui l'attendaient à la rivière Perdide.

Il y arriva le 16 au soir, et le 17 au matin il reconnut l'escadre, et arbora un pavillon blanc, qui était le signal que sa troupe était bien intentionnée. Il investit peu-à-peu le grand fort avec ses sauvages, quelques Canadiens et volontaires qui faisaient en tout cinq cents hommes. M. de Champmeslin ayant vu le signal de terre entra dans le port, après avoir fait sonder l'entrée par ses chaloupes. *Le Mars* fut le premier, ensuite *l'Hercule*, *le Triton*, *l'Union* et *le Philippe*; le grand fort ne tira point, il n'y eut que le petit et les navires qui se défendirent pendant deux heures. On accorda le pillage aux sauvages, qui s'en acquittèrent en gens qui savent leur métier; il n'y eut point de chevelure levée; M. de Bienville avait donné des ordres à ce sujet. Il est à remarquer que pendant le combat

il avait fait arracher les pieux du fort pour ^{On prend les} s'en emparer ; mais il sut contenir leur ardeur, _{forts.} voulant donner à M. de Champmeslin l'honneur de cette action. Le pillage fini, M. de Champmeslin en prit possession au nom du roi, ainsi que des vaisseaux au nombre de douze, y compris les balandres et les bateaux. Il donna le commandement du grand fort à M. de L'Isle, lieutenant de vaisseau ; il envoya des troupes et deux gardes de la marine pour avoir soin de l'artillerie et des vivrés ; et fit passer sur les vaisseaux les prisonniers. Don Alphonse, commandant l'escadre espagnole, présenta son épée à M. de Champmeslin, qui la reçut, mais en même temps il la lui rendit, en lui disant qu'il était digne de la porter. Matamoro, gouverneur de la place, ^{Réception de} ne fut pas reçu de la même manière ; _{Matamoro.} il fut désarmé par un matelot, et M. de Champmeslin lui fit des reproches de son peu de courage, ajoutant qu'il ne méritait pas d'être

officier de sa majesté catholique. M. de Bienville vit bien qu'on lui faisait un passe-droit, son rang de commandant-général de la province de la Louisiane lui donnant le commandement de terre, et par conséquent le pouvoir de mettre des officiers des troupes de la colonie dans les places conquises. Cependant il n'en parla point à M. de Champmeslin, dans la crainte que cette contestation ne devînt préjudiciable au service du roi et de la compagnie.

Nous ne perdîmes que six hommes à la prise de cette place ; les Espagnols, qui étaient au nombre de dix-huit cents, les mulâtres et les nègres en perdirent davantage.

On s'était flatté de saisir à Pensacole un magasin considérable de munitions de guerre et de bouche ; mais on fut bien surpris de n'y trouver que pour quinze jours de vivres : c'est ce qui détermina M. de Champmeslin à envoyer à La Havane un des vaisseaux espagnols

nommé *le Saint-Louis*, qui devait conduire trois cent soixante prisonniers, afin de ménager les vivres qui y étaient en petite quantité; ce vaisseau devait demander nos prisonniers, et pour leur sûreté on retint les officiers-majors tant de terre que de mer.

Le 18 un brigantin espagnol venant de La Havane entra dans le port; il fut saisi par notre escadre qu'il prit pour celle de la Vera-Cruz. Il rapporta qu'on croyait déjà toute la Louisiane au pouvoir des Espagnols. Ce bâtiment était chargé de maïs, de farine et d'eau-de-vie pour la garnison.

On fit le même jour le procès aux déserteurs français pris avec les Espagnols; de quarante-sept, il y en eut douze pendus au bout de la vergue du *Comte de Toulouse*, vaisseau amiral espagnol, et trente-cinq furent condamnés à servir la compagnie comme forçats.

Le 4 octobre le vaisseau *la Duchesse-de-Noailles* entra dans le port de Pensacole ,

après avoir tiré deux coups de canon, signal que M. de Champmeslin lui avait laissé au Cap Français; ce navire était de la compagnie, commandé par M. de Malvan, officier de marine venant de Rochefort; il était chargé de vivres pour l'escadre, avec un présent de vins et autres rafraîchissemens de la part de la compagnie pour messieurs les officiers du roi. Comme on n'en avait pas besoin, on trouva à s'en défaire avantageusement.

Le 14 octobre on reçut dans le port une pinque venant de la Vera-Cruz et de la baie Saint-Joseph, chargée de six cents sacs de farine. Ce navire était parti avec une frégate de vingt-six canons qui s'était perdue sur un banc aux environs de la baie des Apalaches, par un coup de vent de sud-est; il ne s'était sauvé qu'un seul homme. Il y avait dans cette pinque quatre-vingt-dix soldats qui ne furent point dépouillés quoique très bien revêtus d'habits uniformes.

Le 18, le navire *les Deux-Frères*, capitaine Ferret, arriva à l'île Dauphine, chargé de vivres.

Le 20 M. de Champmeslin donna ordre aux vaisseaux de se tenir prêts à partir pour le lendemain. Le soir il parut une balandre à l'entrée du port: l'escadre ayant arboré pavillon espagnol, elle se laissa tromper par les apparences; elle venait de la Vera-Cruz, chargée de vivres; elle rapporta que la flotte devait arriver incessamment.

Le 21 l'escadre du roi mit à la mer, au nombre de douze navires, après avoir brûlé les forts et les maisons. On laissa seulement dans ce poste M. Terrisse, sous-lieutenant, avec quelques soldats et des sauvages, pour avertir en cas de besoin.

Le 23 l'escadre mouilla au large de l'île Dauphine, et le 25 elle partit pour la France, suivie de *l'Union*, du *Maréchal-de-Villars*. et du *Comte-de-Toulouse*.

Le 29 décembre, M. de Bienville reçut une lettre de M. Dutisné, des Kaskakias, du 22 novembre 1719, avec la relation de ses voyages au village du Missouri, par la rivière, et par terre des Kaskakias aux Osages et Panionassas, l'un et l'autre en 1719. Il disait dans sa lettre qu'il avait été obligé de relâcher dans son premier voyage chez les Missouris, parce qu'ils n'avaient pas voulu lui permettre d'aller chez les Paniouassas. Il avait observé qu'il y a des Kaskakias aux Missouris trente-deux lieues; que les eaux de cette rivière sont fort troubles, et qu'elle est pleine d'embarras de bois, de battures, avec de forts courans; qu'elle court jusqu'au village des Missouris au nord-nord-ouest, après plusieurs détours; qu'elle est boisée de différentes sortes d'arbres; qu'on y voit de très belles terres et des coteaux sur roches par intervalles; que du côté de l'ouest du Missouri, il y a deux rivières, la rivière Bleue,

peu considérable, et celle des Osages, dont les villages sont à quatre-vingts lieues au-dessus du côté du sud-ouest, et qui est navigable, vingt lieues au-dessus de cette nation; que l'entrée de la rivière est éloignée de dix lieues de la Bleue et de quarante de celle des Missouriis; qu'aux environs des Osages il y a des mines de plomb très abondantes et d'autres de pierres métalliques, dont on n'a point encore fait d'épreuve; qu'il y a quatre-vingts lieues du village des Missouriis à la rivière de ce nom: à une lieue de ce village dans le sud-ouest on en trouve un d'Osages, éloigné de l'autre grand village de la même nation de trente lieues.

Dans la relation qu'il faisait de son voyage par terre aux Osages et Paniouassas, il disait avoir traversé le Mississipi jusqu'au ruisseau de la Saline, éloigné de deux lieues des Kaskakias, et de trente du Missouri; qu'il avait commencé sa route à l'ouest, et trouvé beaucoup

de montagnes de roc bien boisées; qu'il avait passé plusieurs petits ruisseaux dont les eaux tombent dans le Mississipi, ainsi que celles de Moramet. Suivant son estime, il comptait plus de cent vingt lieues de la Saline aux Osages, dont le village est situé sur une hauteur à une lieue et demie de la rivière qui porte leur nom du côté du nord-ouest, et est composé de cent cabanes et de deux cents guerriers; que cette nation ne reste à son village que comme les Missouris, passant l'hiver à la chasse du bœuf, très commun dans ces quartiers; qu'on peut y traiter des chevaux qu'ils volent aux Panis. Ces sauvages sont bien faits, rusés, traîtres et grands coureurs; ils ont plusieurs chefs de bande qui sont peu absolus; il y a une mine de plomb abondante à douze lieues de leur habitation; ils n'en connaissent pas l'usage. Des Osages aux Paniouassas il y a quarante lieues dans le nord-ouest, tout chemin de prairies et de coteaux rempli de bœufs

sauvages ; il y a quatre rivières des Osages aux Panioussas ; il faut traverser la plus considérable, qui est une branche des Arkansas remplie de rapides : les autres rivières se perdent dans celle des Osages. Cette branche des Arkansas est à douze lieues à l'est du village Paniouassa, situé sur le bord d'un ruisseau sur un coteau enfermé de prairies, au sud-ouest duquel est un bois qui leur est d'une grande utilité. Le village est de cent trente cabanes et de deux cent cinquante guerriers ; à une lieue au nord-ouest, sur le bord du même ruisseau, est un autre village de la même nation, aussi fort que le premier ; ils peuvent avoir ensemble trois cents chevaux qu'ils estiment beaucoup, et dont ils ne veulent pas se défaire. Cette nation n'est pas civilisée, mais il serait facile de l'adoucir en lui faisant quelques présents. M. Dustiné ajoutait aussi qu'il y a plusieurs autres villages Panis du côté de l'ouest et du nord-ouest, mais qu'ils sont peu

connus. Suivant le rapport des sauvages, il y a quinze journées de chemin pour aller au grand village des Padoucas; ils se font une guerre à mort. A deux journées des Paniouassas dans l'ouest-quart-sud-ouest, ils ont une saline de sel de roche. M. Dutisné y planta les armes du roi le 27 septembre 1719; mais il courut risque de la vie; car cette nation fut sur le point de lui casser la tête, à l'instigation des Osages qui leur avaient dit qu'il n'allait chez eux que dans le dessein d'y porter la guerre et d'y faire des esclaves. Il leur proposa de les faire passer chez les Padoucas; ils s'y opposèrent, parce que c'étaient leurs ennemis; ils lui dirent que les villages des Mentos étaient à sept journées des Osages du côté du sud-ouest.

Par le vaisseau *les Deux-Frères*, arrivé à l'île Dauphine, M. de Châteaugué reçut une commission de sa majesté de second lieutenant du roi à la Louisiane, M. d'Ar-

taguette celle d'inspecteur général des troupes, et de Paillon celle de major-général. On eut enfin la nouvelle que les compagnies Orientale et de la Chine avaient été réunies à celle d'Occident, par édit du mois de mai 1719. Cette compagnie, dont un des membres, M. d'Artaguette, fut chargé de la régie de la Louisiane, donna ordre de transférer le monde qui était sur l'île Dauphine au Biloxi, et de là dans le Mississipi, aux endroits où on leur avait accordé leurs concessions, et de former le comptoir principal au Biloxi, ce qui était tomber dans le même inconvénient qu'à l'établissement de l'île Dauphine, où la plupart des personnes arrivées de France étaient mortes de misère sur la côte, sans pouvoir travailler à la culture des terres, couvertes de sables arides. Il semblait à cette époque que la confusion et le bouleversement de toutes choses avaient fait oublier que l'intention de son altesse royale était de cultiver les

terres dans le fleuve, seul moyen de réussir à l'établissement de la colonie.

Ce vaisseau apporta des ordonnances, concernant le prix des marchandises à la Louisiane ; ces ordonnances sont du 25 avril 1719 ; la première règle par un tarif le prix auquel elles seront reçues dans la colonie, à l'endroit où les vaisseaux feront leur déchargement ; et qu'à l'égard de celles qui seront délivrées à la Nouvelle-Orléans, à cinq pour cent de plus que les prix portés par les tarifs ; aux Natchitoches vingt pour cent, aux Natchès à dix pour cent, aux Yasons à treize pour cent, aux Illinois, aux Missouriis à cinquante pour cent, et qu'à l'égard de celles qui pourraient avoir été oubliées dans le tarif, elles seraient vendues à cinquante pour cent de profit.

*Ordonnances de la Compagnie d'Occident qui
fixent le prix des marchandises qui seront
reçues des habitans de la Louisiane.*

A Paris, le 25 avril 1719.

Les directeurs de la Compagnie d'Occident.

La compagnie ayant, par son ordonnance de cejourd'hui, et le tarif y contenu, fixé le prix auquel elle entend que les marchandises de France soient fournies et délivrées de ses magasins aux habitans de la Louisiane, a jugé qu'il était en même temps nécessaire de régler celui de toutes les marchandises et denrées du crû et traite de cette colonie, qui seront reçues de ses commis et employés, des habitans et sauvages à la culture des terres et à l'accroissement du commerce, en fixant lesdites marchandises et denrées à un prix assez avantageux pour qu'ils puissent y trouver un

bénéfice considérable; elle a en conséquence ordonné et ordonne, veut et entend que toutes les marchandises et denrées provenant du crû et traite de la Louisiane, qui seront reçues par ses directeurs, commis et employés des habitans et sauvages dudit pays, leur seront par eux payées aux prix suivans :

Savoir :

La soie, depuis six jusqu'à dix livres la livre suivant sa qualité.

Le tabac de la meilleure qualité vingt-cinq livres le quintal, et l'inférieur à proportion.

La fleur de farine de froment à quinze livres le cent pesant.

Le froment à dix livres pour cent.

Le seigle à sept livres pour cent.

L'orge à quatre livres pour cent.

L'avoine à quatre livres pour cent.

Peaux de chevreuils en poils, les grandes vingt-cinq sous la pièce.

Les moyennes, vingt sous la pièce.

Les petites à quinze sous la pièce en les livrant aux magasins de l'île au Vaisseau, du Biloxi, du fort Louis, de la Mobile et de la Nouvelle-Orléans.

A l'égard de celles qui seront délivrées dans les autres postes plus reculés, le prix sera diminué en proportion de ce qu'il en coûtera pour les faire descendre au lieu de l'embarquement.

Peaux de chevreuils repassées sans poils ni tête, ni queue, les grandes à vingt sous et les moyennes et petites à proportion.

Peaux de bœufs entières avec tête et queue, quatre livres la pièce.

Peaux de vaches et de bouillon, deux livres dix sous la pièce.

Peaux de castors gras de première qualité, trois livres la livre.

Peaux de castors de sec de bonne qualité, trente-quatre sous la livre.

Le castor payable en lettres sur France à

deux mois de vue, à dix pour cent d'escompte, au bénéfice de la compagnie.

Et à l'égard des autres menues pelleteries et marchandises du crû de la Louisiane mises dans le présent tarif, la compagnie laisse la liberté à ses directeurs généraux étant audit pays, d'en fixer le prix.

Leur enjoint au surplus de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance, qui sera lue, publiée et affichée où besoin sera, à ce que personne n'en ignore, et ce pour autant de temps qu'il plaira à la compagnie, car telles sont ses intentions.

1720. Le 26 janvier 1720, M. Benard de La Harpe arriva de la rivière Rouge, après avoir établi un poste aux Cadodaquious, et fait plusieurs découvertes dont voici la relation.

Il a été dit ci-dessus que vers la fin du mois d'août 1718 il était arrivé à l'île Dauphine, et qu'il en était parti avec cinquante

engagés, pour aller sur le haut de la rivière Rouge. Il se rendit à la Nouvelle-Orléans, au commencement d'octobre, et le 10 décembre il se mit en chemin avec un détachement de troupes, dans deux bateaux plats et trois pirogues. Il fit soixante lieues sur le Mississipi jusqu'à l'entrée de la rivière Rouge, située du côté de l'ouest par les trente-un degrés quinze minutes de latitude; il avança sur le fleuve de soixante-dix lieues dans le nord-ouest, y compris les détours de la rivière, qui n'a en droite ligne, depuis son entrée, qu'environ trente-six lieues jusqu'à la petite île des Natchitoches; celle-ci a six cents toises de long sur trois cents de large. Là est bâti le fort par trente-deux degrés trente minutes de latitude, à une portée de pistolet de la grande terre, et à trente pieds d'une autre île sur laquelle sont établies les nations sauvages Natchitoches, Dulchionis et Yatassés, fortes ensemble d'environ deux cents personnes. Il

Voyage de La Harpe aux Cado-
daquiou.

trouva dans ce poste M. Blondel, lieutenant de compagnie, pour commandant, et le frère Manuel, récollet de la mission des Adayes, éloignée de neuf lieues de cet établissement. Il y apprit que don Martin de Larconne, commandant de la province de Lastekas, était retourné du côté de la rivière du nord, après avoir établi plusieurs missions, et un poste à une baie qu'il nomma *de Spiritu Sancto*, aux environs des rivières de la Guadeloupe et de Saint-Marc, et qu'il devait se rendre incessamment aux Assinays pour envoyer établir les Cadodaquious. Sur cette nouvelle M. de La Harpe, voulant prévenir les Espagnols sur cet établissement, partit des Natchitoches le 6 février, et après une navigation très difficile et très pénible, il arriva aux Nassonitas le 21 avril 1719; il avait fait cent cinquante lieues dans le nord-ouest depuis les Natchitoches, et souffert extrêmement des embarras des bois, des hauts-fonds et de la

force des courans. Les sauvages de ces cantons, qui sont les Nassonitas, Cadodaquious, Natsoos, Natchitoches et Yatassés, informés de sa venue, lui avaient préparé un repas de viande et de poisson boucané, auquel ils l'invitèrent avec les officiers de sa troupe. On garda un profond silence, selon la coutume de ces sauvages de ne faire aucune question à leurs hôtes, jusqu'à ce qu'ils soient reposés ou qu'ils parlent les premiers. Instruit de cette politesse sauvage, il attendit que chacun eût mangé, après quoi il fit dire à ces nations que le grand chef français, pour lequel il portait la parole, ayant appris les guerres que leur faisaient les Chicahas, l'avait envoyé demeurer chez eux avec des guerriers dans le dessein de les protéger contre les ennemis. Le chef des Cadodaquious, qui était un vieillard vénéré, et le plus éloquent harangueur de sa nation, prit la parole : il exposa au peuple que le temps était venu de changer

leurs pleurs en allégresse ; qu'il était vrai que la plupart de leurs compatriotes avaient été tués ou faits esclaves par leurs adversaires ; qu'ils n'étaient plus qu'un petit nombre, mais que l'arrivée des Canouches (nom qu'ils donnent aux Français) empêcherait leur entière destruction ; que leurs ennemis devenant leurs alliés ne leur feraient plus la guerre ; qu'il en fallait rendre grâces au grand esprit, dont la colère était apaisée, et assister de tout leur pouvoir ces nouveaux hôtes ; qu'ils savaient par expérience que les Naouïdiches et autres nations errantes leur avaient donné la paix, depuis l'arrivée de quelques-uns de ces guerriers (ils voulaient parler de M. de La Salle) venus du côté du midi, il y avait plusieurs années ; il parla ensuite de ceux de leur nation qui avaient été tués, et dit à cette occasion des choses si touchantes que tous ces Indiens fondaient en larmes. Après que le chef eut cessé de parler, M. de La Harpe s'informa

des établissemens les plus proches des Espagnols et des nations sauvages qu'ils connaissaient. Ils l'assurèrent que dans la partie du sud, à cinquante lieues de distance, était la nation Madaco, éloignée de dix lieues de celle des Assinays qu'ils nomment Amédiche; que dans l'un et l'autre de ces villages, les Espagnols étaient établis; mais qu'on ne pouvait y aller par terre que dans les eaux basses, parce qu'il y avait une rivière à passer, laquelle inondait un fort grand terrain, et que c'était par-là même que les guides qu'il avait devancés étaient arrivés à son village; que du côté de l'ouest-quart-nord-ouest, à soixante lieues sur les bords de la rivière Rouge à la droite en montant, il y avait plusieurs nations errantes en guerre contre celle des Panecy aux environs desquelles les Espagnols avaient des établissemens; que dans le nord de leurs villages, à quatre-vingt-dix lieues de distance, il y avait une puissante nation sur le bord

d'une grande rivière qui leur était peu connue.

Il est à remarquer que les sauvages ne se trompent jamais lorsqu'ils montrent la partie du monde où demeurent les nations qu'ils connaissent, et que, les relevant avec une boussole, on est certain de l'aire de vent où elles sont situées; mais à l'égard des distances, il est difficile de les savoir, parce qu'ils comptent par journées de chemin, qui sont souvent de dix lieues, et quelquefois plus ou moins, selon les expéditions qu'ils ont à faire.

Le 27 avril, M. de La Harpe alla visiter un terrain à dix lieues au-dessus de la cabane du chef des Nassonites sur les bords de la rivière où la nation Natsoos était autrefois établie. Il trouva la situation magnifique, les terres exhausées, les prairies belles et fertiles; il aurait fixé dans ce lieu son établissement, et y aurait fait construire le fort, sans l'éloignement des sauvages qui devaient lui

fournir sa subsistance ; la direction de la Louisiane ne pouvant lui donner un seul quart de farine, il fut forcé d'acheter du chef des Nassonites sa cabane et son terrain, situé à la gauche de la rivière, à un demi-quart de lieue, dans les terres.

Les Cadodaquious étaient à cette époque établis à deux lieues au-dessous des Nassonites, et les Natsoos et les Natchitoches à trois lieues au-dessus à la droite de la rivière. Ces nations sont dispersées dans des déserts, sur des terrains défrichés, et ne forment entre elles aucun village ; étant éloignés les uns des autres, ils disent que leurs ennemis ne peuvent pas les détruire tous à-la-fois ; cette mauvaise politique a été cause de leur destruction. Dix ans auparavant ces quatre nations étaient nombreuses, mais elles ne comptaient plus alors que quatre cents personnes, y compris quelques familles des Yatassés, qui sont venues s'établir avec elles : leur village était aupara-

vant situé à cinquante-six lieues au-dessus des Natchitoches sur les bords de la rivière Rouge; mais les Chiacas les ayant détruits presque tous, le reste se réfugia chez les Natchitoches et chez les Nassonites.

Le terrain de ces contrées est plat; mais à une demi-lieue de la rivière il y a des coteaux avec de vastes prairies. Les terres sont noires, quoique sablonneuses; au bord de la rivière elles sont bonnes pour la culture du maïs et autres grains, du tabac, de l'indigo et du coton; il est à croire que le froment et l'orge y viendraient parfaitement bien. On y sème du petit blé au mois de mars; la récolte s'en fait au mois de juin. Le gros maïs se sème en avril et se récolte en juillet.

Les bois ordinaires sont des cyprès rouges, des pins et des copalmes, des bois blancs, des saules, des frênes, des ormes, des chênes, des fonteaux, des lauriers rouges et blancs, des noyers et des pacaniers, dont la noix est

très bonne, des mûriers et des plaqueminiers; ce dernier porte un fruit semblable à la nèfle, mais d'un meilleur goût; on s'en sert pour les dysenteries : les sauvages les font boucaner, afin de les conserver, et en forment des pains plats; il y a des pruniers dont les fruits ne sont pas mauvais; il y a trois espèces de vignes, qui, cultivées, donneraient de bons raisins. Les prairies sont remplies de fraises, de champignons, de ciboules et de pourpiers sauvages. Il est à remarquer que tous ces arbres et fruits se trouvent généralement à la Louisiane, et que l'on y voit partout plus ou moins des bœufs, des ours, des cerfs, des biches, des chevreuils, des lièvres, des lapins et autres bêtes fauves, ainsi que des dindes, des oies, des canards, des cygnes, des perdrix des deux espèces, des vanneaux, des ramiers et tourterelles, et une grande quantité d'étourneaux, d'oiseaux de proie et de cardinaux, dont le plumage est très estimé en Europe. Les Espa-

gnols sont les premiers qui en ont apporté du Mexique. Il est remarquable que ce n'est que l'hiver que la chasse-y est abondante.

M. de La Harpe, ayant fixé son établissement sur le terrain du chef des Nassonites, situé, suivant son observation, à la latitude de $33^{\circ} 55'$, à quatre-vingts lieues de distance des Natchitoches en droite ligne, fit travailler son monde à la construction d'un logement qu'on devait enfermer de pieux; les sauvages l'aiderent dans ce travail.

Le 16 décembre 1718, M. de Bienville lui avait remis une lettre pour don Martin d'Alarconne, de la Nouvelle-Orléans; il prit le parti de la lui envoyer aux Assinays par Saint-François, caporal de la garnison, qui parlait plusieurs langues sauvages. Il se servit de la même occasion pour écrire à ce commandant la lettre suivante :

« MONSIEUR,

« Je me suis chargé avec plaisir de la lettre
« que j'ai l'honneur de vous envoyer de la part
« de M. de Bienville, commandant-général de
« la province de la Louisiane. En me confiant
« ce poste des Nassonites, il m'a recommandé
« de rendre tous les services qui dépendraient
« de moi à la nation espagnole; je puis vous
« assurer, monsieur, que j'exécuterai ses or-
« dres avec joie, n'ayant rien plus à cœur que
« de vous témoigner en toute occasion que
« personne n'a l'honneur d'être plus parfaite-
« ment que moi, monsieur, etc. »

M. de La Harpe, ayant été chargé par la compagnie et la direction de la Louisiane, de travailler à l'ouverture du commerce, avec les Espagnols de ces cantons, il crut que pour y parvenir il fallait mettre dans ses intérêts le père Marsillo, supérieur des missions de Lastekas; à cet effet il lui écrivit en ces termes :

« Le récit que l'on m'a fait de votre révé-
« rence, et la vénération parfaite que j'ai pour
« votre ordre, m'engage à vous écrire, pour
« vous offrir mes services dans ces cantons,
« où je commande pour le roi mon maître.
« Notre proximité me fait desirer de vous
« voir et de vous être utile; il ne dépendra pas
« de moi que je n'aille dans peu aux Assinays
« vous demander votre amitié, et vous pro-
« poser une correspondance qui puisse être
« avantageuse à vos missions. La conversion
« des païens doit faire l'attention des bons
« chrétiens; je sais que les secours sont néces-
« saires, pour se mettre en état de leur prê-
« cher l'évangile, et de les ranger sous l'éten-
« dard de la croix. Votre ferveur est grande,
« mais vous avez besoin d'assistance. Touché
« de ces réflexions, je vous offre un moyen
« d'y parvenir; écrivez à vos amis du Nouveau-
« Mexique et de Boca de Leon, qu'ils trouve-
« ront aux Nassonites ou aux Natchitoches les

« marchandises d'Europe dont ils auront be-
« soin ; je réglerai avec eux des prix , et l'on
« vous donnera deux ou trois pour cent sur la
« vente qui sera faite. Voilà , mon révérend
« père , un juste moyen d'établir vos missions
« avec solidité. Vous savez qu'il y a beaucoup
« de personnes qui sont dans la nécessité des
« marchandises, et que l'éloignement de l'Eu-
« rope ne leur permet pas d'en avoir. Vous y
« pouvez remédier charitablement. Recevez
« donc , mon révérend père , les offres d'un
« cœur véritablement dévoué à votre révé-
« rence , dans lesquelles la charité a plus de
« part que tout autre intérêt. »

Le 12 mai , un chef des Nassonites assura à M. de La Harpe qu'il y avait des pierres métalliques dans les montagnes du côté du nord , à quarante lieues de distance , et s'engagea à l'y conduire. Le trajet n'était pas sans difficultés , car on craignait sur cette route la rencontre des Hanachons. Il prit avec lui trois

soldats, et six de ses engagés, avec lesquels il se mit en chemin. Les deux premiers jours leur guide fut brave; mais le troisième quelques pas d'homme qu'il rencontra le déconcertèrent tout-à-fait; il fallut user de menaces pour le faire avancer de quelques lieues. Arrivés dans de vastes prairies, à la vue des montagnes, ils aperçurent de la fumée; alors il ne fut plus possible de rassurer le conducteur; rien ne put l'engager à les mener plus loin. Ils prirent le parti de s'en retourner la même nuit. Ils perdirent deux chevaux au piquet, et sans la bonne garde qu'ils firent, ils auraient été surpris par un parti composé d'O-sages.

Le 20, M. de La Harpe envoya un détachement faire du sel à une source d'eau salée, éloignée de l'établissement de dix lieues du côté du nord-nord-est.

Le 4 juin, il fit partir à cheval MM. Mustel et Durinage, avec six soldats et quelques sau-

vages chargés de présens pour les nations de la partie de l'ouest qu'ils pourraient découvrir ; il leur donna des instructions sur la manière dont ils devaient se comporter s'ils rencontraient des établissemens espagnols.

Le 6 le caporal qu'il avait envoyé aux Asinays arriva avec les chefs de la nation Nadaco. Il lui apporta une lettre de don Martin de Allarconne , et une autre du père Marcillo. La première était ainsi conçue :

« MONSIEUR,

« Je suis fort sensible aux honnêtetés que
« vous et M. de Bienville me faites la grâce de
« me témoigner. Les ordres que j'ai du roi
« mon maître sont d'entretenir une bonne
« union avec les Français de la Louisiane. Mon
« intention me porte également à leur rendre
« tous les services qui dépendront de moi ;
« mais je ne puis m'empêcher de vous dire

« que votre arrivée aux Nassonites me sur-
« prend très fort. Il faut que M. votre gouver-
« neur ignore que le poste que vous occupez
« appartient à mon gouvernement, et que
« toutes les terres situées à l'ouest des Nassos-
« nites sont de la dépendance du Nouveau-
« Mexique. Ainsi je vous conseille d'en donner
« avis à M. de Bienville, ou vous m'obligerez
« de vous forcer d'abandonner des terres sur
« lesquelles les Français n'ont pas le droit de
« s'établir. J'ai l'honneur d'être, etc.

« De la rivière de la Trinité, ce 20 mai 1719. »

La lettre du père Marcillo était datée des Assinays du 24 mai; la voici :

« J'avais appris, monsieur, par nos sauva-
« ges, votre arrivée aux Nassonites; et, suivant
« la relation que notre frère des Adays m'avait
« faite de vous, je souhaiterais avoir l'honneur
« de vous connaître; soyez persuadé que je
« rechercherai votre amitié; la correspondance

« que vous me proposez se trouvant fondée sur
« des principes de charité et d'estime, je l'ac-
« cepte avec joie. J'écrirai à mes amis, suivant
« vos intentions. Mais, comme il ne convient
« pas à un religieux de se mêler de commerce,
« il est à propos que notre correspondance
« soit secrète, d'autant plus que nous ne som-
« mes pas fort en société avec don Martin de
« Allarconne; mais je ne crois pas qu'il reste
« long-temps dans cette province; il y a plu-
« sieurs plaintes contre lui; il n'a pas, dit-on,
« exécuté les ordres du vice-roi, et on l'ac-
« cuse d'avoir peu ménagé les sauvages. Soyez
« sûr, monsieur, de la considération parfaite
« que j'ai pour vous, etc. »

Le 8, les chefs de la nation Nadaco, après avoir chanté le calumet, s'en retournèrent chez eux; M. de La Harpe donna la lettre suivante, pour faire tenir à don Martin d'Allarconne.

« MONSIEUR ,

« Les ordres que vous avez reçus du roi
« catholique d'entretenir l'union avec les Fran-
« çais de la Louisiane, et l'inclination que
« vous dites avoir pour eux, ne s'accordent
« point avec votre procédé. Permettez-moi de
« vous dire que M. de Bienville est parfaite-
« ment instruit des limites de son gouverne-
« ment, et sait très bien que le poste des Nas-
« sonites n'est point de la dépendance de sa
« majesté catholique. Il sait même que la pro-
« vince que vous nommez das Lastekas, et
« dont vous vous dites gouverneur, fait partie
« de la Louisiane. M. de La Salle en prit pos-
« session au nom du roi très chrétien en l'an-
« née 1684, et depuis ce temps elle a été re-
« nouvelée en divers temps. A l'égard des terres
« de l'ouest des Nassonites, je ne puis com-
« prendre par quel droit vous prétendez qu'el-
« les fassent partie du Nouveau-Mexique. Ce

« que j'ai à vous représenter à ce sujet est
« que don Antoine de Miroir, qui a découvert
« en 1683 les provinces du nord, n'a jamais
« pénétré dans les terres de l'est du Nouveau-
« Mexique et de Rio Bravo. Ce sont les Fran-
« çais qui les premiers y ont fait alliance avec
« les nations sauvages. Joint à cela qu'il est
« naturel de croire que les rivières qui af-
« fluent dans le Mississipi appartiennent au
« roi mon maître, et par conséquent les ter-
« res qu'elles enferment entre elles. Si vous
« me faites le plaisir de venir dans ces quar-
« tiers, vous verrez que j'occupe un poste
« que je sais conserver.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Le 13 le chef des Canicons arriva avec six sauvages : leur demeure est sur les bords de la rivière des Arcakas Arkansos, à une journée de Touacaro, et autres peuples qu'on croit être les Mentós. Les Nassonites et autres nations de ce canton témoignèrent beaucoup de

joie de cette arrivée; c'était la première fois qu'ils venaient chez eux. Ils leur chantèrent le calumet, et leur firent plusieurs présens.

Le 24, un sauvage Dulchionis venant des Natchitoches donna avis aux Nassonites que les Français étaient en guerre avec les Espagnols, et que les chefs de son village l'avaient envoyé pour les solliciter à se déclarer pour les Français. Ils répondirent qu'ils ne voulaient point se mêler de ces différends; que si l'on venait attaquer leurs hôtes, ils prendraient leur parti.

Le 29 juillet MM. Mustel et Durivage revinrent de leurs découvertes avec deux sauvages de la nation Quidahaïo. Ils rapportèrent qu'à soixante lieues dans l'ouest-quart-nord-ouest des Nassonites aux environs de la rivière Rouge, ils avaient rencontré une partie errante des nations Quidahaïo, Nahouidiches, Joyan, Huanchané, Huané et Tancayoïé, qui les avaient reçus parfaitement bien. Les sau-

vages venaient de détruire un parti de la nation Cancey, composé de onze villages établis vers la source de la rivière Rouge, où les Espagnols ont des établissemens et des mines en exploitation; suivant leur rapport, dans les eaux hautes on peut aller chez eux par la rivière. On leur fit plusieurs présens, et on les engagea à venir s'établir auprès des Nassonites, où ils trouveraient, en formant village et en semant du maïs, plus de secours et de commodités qu'en restant errans, exposés à manquer de nourriture et à rencontrer leurs ennemis à la chasse des bœufs. Ces peuples n'ont point de demeures fixes; comme ils sont au nombre de deux mille personnes, ils se dispersent par cantons, et forment leurs cabanes de peaux de bœuf entrelacées comme du parchemin. La nation Touacaro leur est alliée, ainsi que celle des Quiohuan établie à deux lieues dans les terres à la gauche de la rivière Rouge, à soixante-huit lieues à l'ouest-

quart-sud ouest au-dessous des Nassonites. Ces peuples sont braves, ils ont presque toujours l'avantage sur leurs ennemis, quoique inférieurs en nombre. Les Tancarsyes sont les plus renommés : ils ont une guerre cruelle avec les Cancey, et se mangent les uns les autres, sans épargner les femmes ni les enfans. Les Cancey, dont un des principaux villages est celui des Quirireches, ont de très beaux chevaux; les Espagnols leur donnent des sabres, mais point d'armes à feu. Il est à croire que sans cette politique la conquête de l'Amérique leur eût été plus difficile; et il serait à souhaiter que les Anglais de la Caroline et les Français de la Louisiane eussent suivi cette maxime : ils ne se trouveraient pas dans la dure nécessité d'armer des nations inconstantes, qui doivent toujours leur être suspectes.

Le 1^{er} août le caporal qu'on avait envoyé aux Assinays arriva avec les chefs de cette nation, qui venait assurer de leur neutralité,

malgré la rupture avec les Espagnols. Ils donnèrent la nouvelle que M. Blondel, commandant des Natchitoches, avait chassé et pillé les pères récollets de la mission des Adays, quoique ces religieux fissent les fonctions d'aumôniers aux Natchitoches. Ce caporal s'était peint en sauvage, et était resté à la cabane du chef du village, jusqu'au départ des Espagnols, qui s'étaient retirés du côté du village de la Trinité.

M. de La Harpe, n'ayant rien à craindre des Espagnols, crut qu'il était du bien de la compagnie d'aller découvrir les nations qu'on lui avait signalées du côté du nord-ouest, et de faciliter par ce moyen l'entrée du Nouveau-Mexique, en faisant alliance avec les sauvages voisins de cette province; il se servit pour cette entreprise de deux Quidebais et Nahouidiches qu'on lui avait amenés, auxquels il joignit un Nassonite, deux officiers, trois soldats, dont un parlait la langue du pays,

deux engagés et deux nègres; et le 11 août, il se mit en chemin avec douze chevaux chargés en partie de vivres et de marchandises. Il fit jusqu'au 21 du même mois quarante-neuf lieues par de beaux pays, des coteaux et des prairies abondantes en gibier. Il trouva sur cette route trente sauvages natsoos en chasse depuis dix jours; ils avaient tué quarante-six bœufs et vaches, et s'en retournaient dans la crainte d'un parti de guerre osage dont ils avaient aperçu le feu. Cette nouvelle alarma les guides, et l'on fut près de s'en retourner.

Le 22 nos voyageurs passèrent plusieurs coteaux et prairies et une petite rivière qui serpente beaucoup, et qui va tomber au-dessous des Cadodaquious dans la rivière Rouge. Ils entrèrent ensuite dans une belle prairie, enfermée de montagnes de la même chaîne qui conduit aux mines situées près de la saline des Illinois: elle peut avoir dans cet endroit trente lieues de largeur du nord au sud, et

aux couleurs des terres et marcassites qu'ils y trouvèrent, ils jugèrent qu'il pourrait s'y rencontrer des métaux. Ils firent dix-huit lieues jusqu'au 26, qu'ils rencontrèrent un parti de vingt-cinq Osages qui approchèrent d'eux à la demi-portée de fusil. Leurs guides voulurent s'enfuir, mais on leur représenta que s'ils prenaient la fuite ils s'en trouveraient mal, n'y ayant que les Français qui pussent les tirer d'affaire, ce qui les engagea à rester; ils firent pour lors bonne contenance, et les Osages parurent avoir dessein de les attaquer; M. de La Harpe prit la résolution d'avancer à eux, avec trois soldats de sa troupe, dont l'un parlait différentes langues; le parti ennemi, surpris de leur hardiesse, leur présenta à fumer, en signe de paix, et leur fit entendre qu'ils étaient leurs amis. On leur donna quelques présens, ce qui les engagea à les laisser passer, sans faire de mal à leurs guides.

Le 27, ils firent six lieues, et traversèrent

un beau pays où ils aperçurent quantité de bœufs et de chevreuils. Ils entrèrent après dans une montagne aride à la descente de laquelle ils trouvèrent plusieurs cabanes dont les feux étaient encore allumés. Les guides ayant remarqué de la fiente de chevaux, donnèrent avis que ce pouvait être un parti de Canecy. Comme cette nation ne leur aurait pas fait un meilleur parti qu'à leurs sauvages, et qu'il y avait à craindre de tomber entre leurs mains, ils se tinrent sur leurs gardes. Ayant avancé une lieue et demie, ils traversèrent un lac sur des radeaux où deux de leurs chevaux se noyèrent. Le soir un sauvage naouidiche qui était à la découverte, les ayant reconnus pour des alliés, vint dans leurs cabanes les avertir qu'il fallait se défier d'un parti de soixante Canecy qui rôdaient dans le pays ; qu'à six lieues plus loin le grand-chef de sa nation était campé sur les bords de la rivière des Ouatchitas, avec

quarante guerriers qui allaient au Tonacaro.

Le 28, ils firent trois lieues, et passèrent une belle prairie coupée de collines et de bosquets; ils rencontrèrent une grande quantité de bœufs suivis d'une multitude de loups, qui ne sont pas à beaucoup près aussi grands et aussi méchants que ceux de France.

Le 29, ils firent encore trois lieues jusqu'à la rivière des Ouatchitas, qui n'avait que deux pieds d'eau; ils trouvèrent sur ses bords le parti Noaoudiche, qui était occupé à boucaner des lions; c'est un animal de la grosseur d'un cheval, mais moins long; il a le poil roux, les jambes minces et le pied fourché. Sa viande est blanche et délicate : cette découverte se trouve conforme à ce que M. de Bienville avait entendu dire des sauvages.

Le 31, ils se mirent en route avec les Naoudiches, et firent six lieues, jusqu'à une rivière qui n'est qu'une division de celle des Alkansas; ils y trouvèrent deux ou trois pièces

d'eau, et une grande quantité de rochers.

Le 1^{er} et le 2 septembre, ils avancèrent de quinze lieues par des prairies et coteaux où ils rencontrèrent plusieurs mines de plomb et des morceaux de cristal de roche.

Le 3, ils firent six lieues, et trouvèrent le chef des Touacaros, accompagné de six autres chefs de nations qui venaient à leur rencontre; avertis de leur approche, ces chefs firent dire à M. de La Harpe par un Naouidiche qui parlait la langue nassonite, que la nouveauté de voir dans leur pays une nation inconnue ne laissait pas que de les surprendre, mais que la franchise avec laquelle on venait leur faisait croire que c'était dans le dessein d'être amis; que sur ce pied, ils voulaient bien les recevoir comme frères. M. de La Harpe leur fit répondre que le grand-chef de sa nation l'avait envoyé pour les assurer de sa protection contre leurs ennemis; qu'ils trouveraient dans cette alliance l'avantage de se rendre recom-

mandables à toutes les nations dont la plus grande partie reconnaissait ce chef pour le leur; que son intention était qu'ils fussent tous en paix, étant leur père commun; que s'ils suivaient sa volonté, on leur donnerait les marchandises dont ils auraient besoin, et des armes à feu afin de pourvoir plus commodément à leur subsistance. Ces chefs avaient apporté du pain de maïs et des viandes boucanées; ils régalerent les voyageurs, et les firent ensuite monter sur des chevaux qu'ils avaient amenés pour se rendre à leurs villages : le pays qu'ils traversèrent était uni; à une portée de fusil de leurs habitations, ils virent un bois clair, et un beau ruisseau au-dessus duquel était le village sur des coteaux, le long des bords de la rivière des Alkansas, qu'ils nomment Imaham, à la latitude de 37° 45', éloigné des Nassonites de quatre-vingt-neuf lieues en ligne droite dans le nord-nord-ouest. Les chefs qui avaient accompagné M. de

La Harpe lui firent mettre pied à terre à cent pas de la cabane du chef Tanacaro, où deux chefs le portèrent dans une attitude assez gênante, ayant le visage tourné contre terre; ils le posèrent ensuite sur une robe de peau de bœuf, où les principaux Indiens vinrent former un cercle autour de lui, et chacun lui prit la main en signe d'amitié. Ces nations sont les Tanacaros, Toayas, Cannouches, Adecos, Onsitas, Ascanis, Quatalons, Quirasquiris, Onchachas; on croit que ce sont les Mentos. Ils peuvent composer ensemble quatre mille personnes, et ne font qu'un village, dont les cabanes se touchent en courant de l'est à l'ouest dans la plus belle situation qu'on puisse voir. Ils sont alliés des Panionassa, cantonné au nord, à quarante lieues de distance. Quoiqu'ils soient en paix avec les Osages, ils s'en défient. Cette nation est située dans le nord-est à quarante lieues. Ils sont aussi alliés avec les nations errantes établies sur le haut de la rivière Rouge,

mais ils sont dans une guerre continuelle avec les Canecey, les Padoucas et quelques-uns des villages Panis : ils connaissent les Aricaras établis du côté des Cancés dans le Missouri.

Suivant le rapport des anciens de la nation, il y a une nation blanche (Espagnols du Nouveau-Mexique) qui fait commerce de métaux avec quelques villages padoucas, situés dans l'ouest-nord-ouest, à quinze journées de chemin; mais ils vont rarement de ce côté à cause de leurs ennemis : ils s'arrêtent à des montagnes qui fournissent du sel de roche. Ils assurèrent pareillement que dans les hautes eaux la rivière était navigable aux environs de Paniouassa, beaucoup au-dessus de leur village; mais ce qu'il y a de particulier, c'est qu'aucune de ces nations ne se servait de pirogue; elles n'en connaissaient pas encore l'usage.

Le 4 du même mois, ces peuples chantèrent le calumet de paix à M. de La Harpe. Il s'y trouva plus de cinq mille personnes, y

compris partie des nations errantes ; les chefs Tayas et Ascanis, vieillards de soixante-dix ans, faisaient la cérémonie de cette fête ; ils maniaient le plumage avec une grande adresse. Dans une harangue, ils exposèrent l'avantage qu'ils trouveraient dans l'alliance avec les Français, relativement aux marchandises qu'on leur apporterait ; qu'ils avaient à faire à une nation généreuse et guerrière, qui n'appréhendait point les ennemis sur la route, quoiqu'en petit nombre ; ainsi que chacun s'empressât à les bien recevoir et à leur apporter beaucoup à manger , afin qu'ils ne s'en retournassent point le ventre vide. Après ce discours tous les chefs et les habitans les plus considérés de ces nations racontèrent leurs prouesses, et firent le dénombrement des chevelures qu'ils avaient enlevées, ou pour mieux dire des assassinats qu'ils avaient commis. M. de La Harpe, fatigué d'une cérémonie qui ne devait finir que le lendemain, et pen-

dant laquelle ces sauvages ne discontinuaient ni leurs chants ni leurs danses, prit le parti d'aller se reposer et de laisser un de ses compagnons de voyage à sa place.

Le 5 au matin, les chefs vinrent le reprendre au lieu où il était couché; il est à remarquer que quelques-uns d'entre eux l'avaient veillé toute la nuit, et avaient chassé avec un plumage d'aigle les mouches qui pouvaient l'incommoder. Ils le portèrent de nouveau sur leurs épaules au calumet qui se chantait sous un appentis qu'on avait préparé et couvert de feuillages, à cause de l'ardeur du soleil. Ils lui lavèrent la tête, les pieds, les mains et l'estomac, lui peignirent le visage de bleu et de rouge, et lui mirent sur la tête un bonnet de plumes d'aigle; après quoi ils continuèrent leurs harangues et leurs chants; ensuite ils jetèrent à ses pieds plusieurs robes de bœufs passées avec de la cervelle de ces animaux, et lui firent pareillement présent de plusieurs

morceaux de sel de roche, de panis, de tabac, et de pierres vertes et bleues; ils y ajoutèrent un jeune esclave canecy du village de Quiri-roche, âgé de huit ans, auquel on avait mangé un doigt de chaque main; le chef Toayas lui dit qu'il était fâché de n'avoir que cet enfant à lui présenter; que s'il était arrivé à son village une lune plus tôt, il lui aurait donné dix-sept esclaves de la même nation qu'ils avaient mangés dans une fête publique. M. de La Harpe le remercia de sa bonne volonté, regrettant de n'être pas venu assez à temps pour sauver la vie à ces infortunés. Il aurait pu, en les renvoyant chez eux, faire alliance avec leurs nations.

Le dessein de M. de La Harpe était de laisser en ce lieu trois de ses gens, jusqu'à ce que le conseil de la Louisiane eût décidé sur l'établissement qu'il convenait d'y faire; mais il changea de sentiment, quand il sut que ces gens quittaient leur village au mois d'octobre

pour aller à la chasse du bœuf, et qu'ils ne revenaient que dans le mois de mars pour semer le maïs, les fèves et les giraumons, dont ils se nourrissent pendant l'été. Les terres de ces cantons sont noires, légères et très fertiles; le pays est découvert, les prairies sont élevées et propres à la culture du froment et de toutes sortes de graines; on y trouve du romarin, et c'est le seul endroit qui en produise. Ces sauvages cultivent le tabac, qu'ils apprêtent en pains plats, après l'avoir pilé ou écrasé entre deux pierres. La chasse y est abondante non-seulement en bœufs, en ours, en chevreuils, mais encore en dindes, canards et autres oiseaux; la rivière fournit de très bon poisson dans les hautes eaux. Elle n'avait alors que deux ou trois pieds de profondeur, mais la quantité de rochers dont elle est remplie rend la navigation très difficile au-dessus de ces villages, en sorte qu'on ne peut l'entreprendre que

depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août.

Ces nations élèvent de très beaux chevaux qu'ils estiment beaucoup ; ils ne pourraient s'en passer à la chasse et à la guerre. Ils leur façonnent des selles et des brides à la manière espagnole, et ils les caparaçonnent de la même peau, qui suffit pour les garantir des flèches ; ils se servent aussi de pare-flèches, espèce de bouclier, et de vestes de même cuir apprêté, qui leur sont d'une grande défense. Leurs cabanes sont hautes, bâties de terre et de roseaux, formant un dôme ; chaque chef de nation a ses armes peintes sur un morceau de cuir au-dessus de sa porte ; elles représentent la lune, le soleil, les étoiles et différens animaux ; ce qu'il y a de particulier, c'est que toutes ces nations parlent diverses langues, quoiqu'elles ne fassent qu'un seul village.

Le chef Tanaraco est le plus respecté ; il a le privilège de prendre pour femmes celles

des autres villages qui lui conviennent le mieux; il mange ordinairement seul, et se fait servir par les plus considérés de sa nation; les plats dont ils se servent sont faits de roseaux, mais si bien travaillés que l'eau n'y peut pénétrer. Ces sauvages en général sont mieux faits et plus spirituels que ceux du Mississipi; mais la fertilité de leur pays les rend paresseux et libertins. Les femmes ont les traits du visage assez réguliers, et elles sont plus adonnées aux plaisirs que les hommes. Pendant le séjour des Français dans leur village, elles ne discontinuèrent pas de leur apporter des plats de fèves et de maïs, apprêtés avec de la moelle de bœuf et de la viande. Elles semblaient se disputer à qui donnerait le meilleur mets. Elles étaient charmées de voir les deux nègres de M. de La Harpe auxquels elles faisaient des avances; les hommes auraient souhaité qu'ils vissent demeurer chez eux.

Le 18, M. de La Harpe fut invité par le chef des Canicons à un festin qu'il donnait dans son village, situé à deux lieues au sud-est des Tanaraco. Sur les bords de la rivière, il trouva plusieurs chefs conviés qui lui témoignèrent beaucoup d'amitié. On leur servit plusieurs grands plats de maïs et de fèves, accommodés différemment avec des viandes; le chef de cette nation lui porta à la bouche trois petits morceaux de viande, après lui avoir lavé les mains et le visage. Il fit la même cérémonie aux chefs des autres nations : après le repas, il partagea en plusieurs lots ce qu'il y avait de viande qu'il donna à chacun.

La nation des Canicons est peu nombreuse; elle se compose à peine de dix familles. Elle habite une plaine très fertile : à l'égard de leur croyance en général, il a paru qu'ils avaient de la vénération pour le serpent, et qu'ils reconnaissaient un grand esprit qu'ils adoraient sous différentes formes.

Le 10, M. de La Harpe fit planter dans leur village une croix, et plaça auprès un poteau sur lequel étaient gravées les armes du roi, sans inscription, et fit à ces nations un présent de la valeur de mille livres en différentes marchandises.

Le 13, il partit avec sa troupe, pour retourner aux Nassonites; il arriva le 17 à la rivière des Ouatchitas où il attendit jusqu'au 21 ses guides qui étaient restés au village, ce qui l'obligea à faire partir trois de ses gens pour les aller chercher; ils revinrent avec un sauvage naouidiche qu'ils avaient engagé par des présens à leur montrer le chemin jusqu'au-delà des montagnes; leur guide les avait quittés pour suivre des femmes avec lesquelles il était en débauche.

Le 1^{er} octobre, ils furent surpris par un parti de cinquante Canecy; ils n'eurent que le temps de se sauver avec leurs chevaux, abandonnant tous leurs bagages, car ils n'étaient

pas en état de leur résister, le peu de poudre qui leur restait étant mouillé; leur guide, alors à la chasse, ne put les rejoindre, en sorte qu'ils furent contraints de marcher à la faveur de leur boussole; ils s'égarèrent dans les montagnes où ils souffrirent beaucoup, et furent obligés de vivre de leurs chevaux, et de revenir à pied à l'habitation : ils y arrivèrent le 13 octobre.

Le 27, M. de La Harpe partit pour se rendre à la Nouvelle-Orléans par la rivière. Il arriva le 21 novembre au portage des Natchitoches, éloigné de ce poste de vingt-cinq lieues par terre, et de quarante-cinq par les lacs; la rivière étant alors basse, il ne put faire de chemin par terre; son état de maladie l'en empêcha. Il détacha quelques Français pour aller chercher des sauvages de la nation Adaye, car il manquait de vivres, et n'avait pour toutes provisions que deux livres de maïs pour six personnes. Il resta dans cette situation jus-

qu'au 4 décembre qu'il reçut plusieurs de ces Indiens, parmi lesquels se trouvaient les plus fameux jongleurs ou sorciers : ils firent leurs efforts pour lui donner du soulagement ; ils l'avaient trouvé à la dernière extrémité, et sans connaissance. Comme il était extraordinairement enflé, ils le sucèrent en plusieurs endroits du corps, et lui tirèrent par ce moyen une très grande quantité de sang ; deux jours après, ils le transportèrent au lac sur un brancard ou civière à bras, et s'embarquèrent sur une pirogue. Ils firent dix lieues de cette manière, et ensuite ils le portèrent de nouveau avec des peines incroyables, jusqu'aux Natचितoches, où il arriva le 10 du même mois. Il s'y rétablit un peu, et en partit le 3 janvier suivant pour la Nouvelle-Orléans, où il arriva le 26.

Dans le commencement de cette année 1720, les Chicachas, à la sollicitation des Anglais de la Caroline, déclarèrent la guerre aux Fran-

Chicachas déclarent la guerre à la sollicitation des Anglais.

çais. Ils la commencèrent par le massacre de M. de Sordeval, enseigne de compagnie, qui se trouva en traite chez eux. Plusieurs Français, au nombre desquels étaient MM. Paquer et Toutard, se sauvèrent de quelques-uns de leurs villages; ils furent aidés dans leur fuite par un chef de cette nation.

Arrivée de plusieurs Français et filles des hôpitaux.

Le 28 février, l'escadre du roi, commandée par M. de Saujon, arriva à l'île Dauphine: elle était composée des vaisseaux *l'Achille*, de soixante-deux canons, commandé par M. de Laujon; *le Content*, de soixante, par M. de Rochambeau; *le Mercure*, de cinquante-six canons, par M. de Gabaret. Ils étaient envoyés pour secourir la colonie, et favoriser son commerce; ils amenèrent deux cent quatre-vingt-huit passagers, et servirent de convoi à *la Mutine*, commandée par M. de Martonne, enseigne de vaisseau, et au *Duc de Noailles*, par M. Coutant, l'un et l'autre chargés de vivres et d'effets pour le compte de la compa-

gnie ; ils amenèrent deux cents passagers au nombre desquels étaient plusieurs filles de l'hôpital général de Paris.

Le 29, par des lettres que M. de Boisbrillant envoya des Illinois, on apprit qu'il avait placé l'établissement à huit lieues au-dessous du village de Caskakias sur le bord du Mississipi.

Le 25 avril, le conseil ôta leurs emplois à MM. d'Avril, major de la Nouvelle-Orléans, et du Val-de-Terre, capitaine de compagnie. A cette époque, les directeurs en avaient le pouvoir, et les nominations d'officiers se faisaient par eux ; M. de Bienville n'avait que sa voix ; mais la circonstance la plus singulière, c'est que ces messieurs assistaient au conseil de guerre. Le même jour M. de Noyan fut nommé pour commander à la Nouvelle-Orléans, à la place de M. d'Avril, en sorte qu'il se trouvait commander plusieurs capitaines de compagnie, qui y étaient en garnison, quoiqu'il ne fût alors que lieutenant d'infanterie.

Le 4 mai, l'escadre du roi, commandée par M. de Saujon et *la Mutine* repartirent pour la France. M. de Villardo, directeur, s'embarqua sur *l'Achille*, pour aller rendre compte à la compagnie de l'état de la colonie. Ce directeur avait paru fort attaché à M. de Bienville.

Le 4 juin, le vaisseau *le Duc de Noailles*, sur lequel s'embarquèrent MM. de Val-de-Terre et de Bourmont, retourna en France.

Le 8, les vaisseaux du roi *l'Amazone*, de quarante canons, et *la Victoire*, de trente, commandés par MM. de Villiers et de La Jaille, capitaine et lieutenant de vaisseau, arrivèrent à l'île Dauphine, avec ordre d'aller croiser sur la côte de La Havane, pour favoriser le passage des vaisseaux de la compagnie; ils avaient servi de convoi à *la Driade*, chargée de vivres et d'effets, arrivée à l'île aux Vaisseaux, le 20 du même mois.

Trève avec
l'Espagne.

Ces navires apportèrent la nouvelle de la

trêve faite avec l'Espagne, notifiée par une lettre du conseil de la marine du 18 février.

Le conseil de la Louisiane pria les officiers du roi de laisser une partie de leurs vivres à la colonie; ils y consentirent, et au lieu d'aller croiser, ils partirent pour la France le 27 juin.

Le 1^{er} juillet, les vaisseaux du roi *le Comte de Toulouse*, de soixante-quatre canons, commandé par M. de Vatet, après la mort de M. de Cafaro, qui était décédé le 11 juin, et *le Saint-Henri*, de soixante-dix canons, par M. Domce, lieutenant de vaisseau, arrivèrent à l'île Dauphine, pour maintenir la compagnie dans la possession de ses terres. La maladie contagieuse qu'ils avaient contractée dans l'île Saint-Domingue leur enlevait tous les jours beaucoup de monde, et après l'ouverture faite de plusieurs corps, on reconnut qu'elle venait d'une corruption qui engendrait quantité de vers dans l'estomac. Dans le même mois, abordèrent à l'île Dauphine *l'Hercule*,

de seize canons, venant de Guinée, avec cent vingt nègres, et *le Comte-de-Toulouse*, de vingt canons, qui était parti de Dunkerque. Il amena la compagnie de Saint-Georges, formée en partie de déserteurs du régiment de La Motte.

Le 15, on reçut à la Mobile un brigantin de La Havane, qui amena M. de Châteaugué avec d'autres prisonniers faits à Pensacole, et M. Desforges, sous-brigadier des gardes de la marine, pris le 31 mai, dans le vaisseau *l'Aurore*, de vingt canons, par M. Alexandre Wauchop, capitaine de frégate de sa majesté catholique, commandant *l'Hercule*, de trente canons, armé de deux cents hommes. Il l'avait rencontré par les 27° 37' de latitude, aux environs de la baie des Apalaches, et quoique M. Desforges lui notifiât la trêve faite avec l'Espagne, il ne laissa pas de s'en emparer, de le piller, et de le mener à La Havane, où le feu mis par accident le 27 juin le consuma

entièrement. M. Le Blanc, capitaine de compagnie, et M. de Longueval, enseigne, qui étaient embarqués sur *l'Aurore*, arrivèrent à la Mobile, sur le même brigantin.

Il est à observer qu'il était arrivé d'Espagne deux avis à La Havane, confirmant la trêve avec la France, et l'ordre de ne plus se mêler de Pensacole.

Ces nouvelles causèrent une discussion entre les deux chefs d'escadre, arrivés depuis un mois, et l'intendant du lieu. Ces premiers voulaient qu'on restituât *l'Aurore* en entier, et l'autre s'y opposait. Don Gregorio Esso Calderon, gouverneur de cette place, ne voulut prendre aucune part à cette affaire. Il faut remarquer aussi que dans le temps qu'on proposait à sa majesté catholique la trêve comme une chose qui convenait à ses intérêts, son conseil ne laissait pas de faire partir de Cadix le vaisseau *le Gambis*, de soixante-quatre canons, *le Catalan*, de soixante-huit, et

Juillet.

une frégate de vingt-quatre, commandés par les chefs d'escadre don Baltazar de Guevaro et M. Seryanne, avec ordre de se joindre aux forces de La Havane et d'aller prendre Pensacole, avant la publication de la trêve. Ils avaient embarqué trois bataillons complets de troupes destinées à rester à La Havane, et sur les frontières du nord du Mexique. Les forces maritimes de La Havane consistaient dans le vaisseau *le Campanelle*, de cinquante-six canons, commandé par Cornejo, amiral de l'escadre Barlovento; *l'Hercule*, de quarante canons; *le Saint-Joseph*, de vingt-six; *le Prince-des-Asturies*, de quarante, avec plusieurs balandres et brigantins; *le Saint-Louis* et *le Saint-Jean* étaient partis de la Vera-Cruz pour se rendre à La Havane, et se joindre à l'escadre. On avait embarqué dessus plus de mille hommes et 800,000 piastres.

Naufrage des
Espagnols.

Une tourmente les fit périr corps et biens, *le Saint-Louis*, à la côte de Campêche,

et le *Saint-Jean* dans le golfe du Mexique.

On apprit aussi que le vaisseau *le Maréchal-d'Estrées*, de trente-six canons, appartenant à la compagnie des Indes, commandé par M. de La Godelle, chargé de vivres pour la colonie, et amenant cinq officiers de troupes, et cent cinquante forçats, avait pris l'île de Cuba pour l'île Saint-Domingue, en sorte qu'il fut forcé de passer par le vieux canal pour entrer dans le golfe du Mexique, où après avoir cinglé trop à l'ouest, il avait pris terre à une baie située par les 29° de latitude. Il s'était égaré plusieurs mois aux environs de cette baie, et avait touché sur des hauts-fonds, d'où il s'était retiré avec difficulté. Pour surcroît de malheurs, la maladie lui avait enlevé vingt-huit forçats : les officiers de troupes pour éviter cette contagion, et pour retrouver leur route perdue par l'ignorance des pilotes, avaient pris la résolution de descendre à terre avec leurs armes et des vivres pour

huit jours, comptant y trouver des sauvages qui les auraient conduits aux habitations des Français que l'on croyait peu éloignées. Les officiers qui prirent ce parti étaient MM. de Belleisle, Habain, Le Gendre, Duclos et Courbet. Ensuite le vaisseau avait fait route pour retourner à Saint-Domingue par le sud de l'île de Cuba, où il y avait trouvé, contre l'ordinaire, des vents favorables. Arrivé à Lécogane, par le secours d'un vaisseau anglais, M. Morin, directeur de la compagnie, avait démonté ce capitaine et ses officiers, et avait mis à sa place M. Debourge, enseigne de vaisseau.

Dans le même temps, M. de Bienville agissait à la Mobile, pour faire déclarer la guerre aux Chicachas par nos sauvages alliés. Il y trouvait de la difficulté; une partie de la nation Chacta avait été gagnée par les Chicachas; d'un autre côté, les Alibamons se plaignaient qu'on ne prenait pas leurs peaux de chevreuils à un aussi haut prix que les Anglais de la Ca-

roline, et que les marchandises qu'on leur fournissait étaient plus chères. Cependant par son crédit, M. de Bienvillè engagea les Chactas à se déclarer contre les Chicachas; mais il ne put obtenir des Alibamons qu'une promesse de neutralité; cependant ils convinrent avec les Chicachas qu'ils n'attaqueraient point les Français qui monteraient ou descendraient leurs rivières : ce qu'ils exécutèrent ponctuellement.

Le 16, le navire *le Duc-d'Orléans*, commandé par M. Stap, et *le Rubis*, par M. Garnier, arrivèrent à l'île aux Vaisseaux, chargés de vivres et d'effets pour la compagnie.

Sur la fin du même mois, on envoya M. de Paillon aux Natchès et aux Yasons pour engager les sauvages à déclarer la guerre aux Chicachas.

Le 3 août, les vaisseaux du roi *le Comte de-Toulouse* et *le Henri* partirent pour retourner à Toulon, après avoir vendu à la co-

lonie quantité de vivres et de rafraîchissemens, qui furent d'un grand secours. Le même
Août. jour, *l'Hercule* et *la Driade*, commandée par M. de La Feuillée-Brillant, mirent à la voile pour la France; MM. d'Avril, de La Harpe et de Longueval s'embarquèrent sur *la Driade*.

*Copie du certificat donné par M. de Bienville
à M. Benard de La Harpe.*

« Nous Jean-Baptiste de Bienville, chevalier
« de l'ordre militaire de Saint-Louis, commandant-général pour le roi dans la province de
« la Louisiane,

« Certifions que le sieur Benard de La Harpe,
« commandant des troupes envoyées aux Cado-
« daguiou, Nassonites, Natsoos et Natchitoches,
« nations sauvages dans la rivière Rouge, sur
« les confins de la province de Lastekas, s'y est
« comporté, pendant dix-huit mois qu'il est resté
« dans les quartiers, avec prudence et sagesse,
« qu'il a fait la découverte des sauvages des ri-

« vières Rouge et Atkansas ; qu'il a fait alliance
« au nom du roi et de la compagnie avec plu-
« sieurs nations voisines des Espagnols du Nou-
« veau-Mexique , en foi de quoi nous avons si-
« gné le présent certificat , et avons apposé le
« cachet de nos armes.

« Au Biloxi , le 1^{er} juillet 1720. »

*Lettre de M. de Bienville, écrite à M. Law ,
le 1^{er} août 1720..*

« MONSIEUR ,

« L'intérêt que je prends à l'établissement
« de cette colonie m'engage à vous supplier
« d'accorder l'honneur de votre protection au
« sieur Benard de La Harpe , qui passe en
« France pour rétablir sa santé , laquelle s'est
« altérée par les découvertes des terres et des
« nations sauvages où il a été employé ; je puis
« vous assurer , monsieur , qu'il mérite votre
« attention , étant très capable d'exécuter les

« intentions de la compagnie, sur les vues
« qu'elle a de cette colonie. Il est un parfaite-
« ment bon officier, propre à commander des
« troupes, intelligent dans les affaires; et
« l'on peut avec confiance le charger de l'ou-
« verture du commerce avec les Espagnols;
« il parle leur langue, et a des intelligences
« avec les principaux officiers et négocians du
« Mexique; j'espère, messieurs, que sur la
« relation que je vous fais de ses talens, vous
« le mettrez en état de servir efficacement
« dans cette colonie.

« Je suis, etc. »

Le 20, la frégate *le Tilleul* et *la Subtile*,
traversiers, commandés par MM. Canot et
Valadon, arrivèrent à l'île aux Vaisseaux. Sur
le premier étaient embarqués M. de La Maison-
neuve, capitaine réformé destiné à la majorité
du Biloxi, et M. Macarty, lieutenant en pied.
Ces officiers moururent quelque temps après
des suites de débauche.

Le 24, le *Saint-André*, flûte de vingt-quatre canons, commandée par M. de Pradillon, officier de vaisseau, amena deux cent soixante personnes de la concession Sainte-Catherine, sous la direction de M. Favien Dumanoir. Par ce vaisseau la compagnie réitéra ses ordres pour l'établissement de la baie Saint-Bernard : elle disait qu'elle appréhendait la lenteur dans l'exécution de ce projet, ajoutant que ces sortes d'entreprises n'avaient d'heureux succès qu'autant qu'elles étaient conduites avec diligence, et pour donner plus de poids à ses recommandations elle envoya à ce sujet un ordre du roi du 16 novembre 1718; mais soit que cet établissement ne fût pas du goût du conseil de la Louisiane, qui craignait de voir diminuer ainsi son autorité et le crédit des habitations du fleuve, ou qu'il manquât de moyens pour l'entreprendre, il se contenta d'envoyer un traversier, commandé par M. Berranger, pour aller s'assurer

dé la situation de cette baie. Il partit pour cette expédition le 23 du mois d'août.

Le 16 septembre, le vaisseau *le Profond*, commandé par M. de Guermeur, et *la Légère*, traversier, par M. Kerlazon, arrivèrent à l'île aux Vaisseaux avec deux cent quarante passagers de la concession de M. Laure, sous la direction de MM. Elias et Le Bouteux. Ces navires étaient entièrement chargés d'effets et de vivres pour le compte de la concession et de celle de M. Diron d'Artaguette.

Le 22, *le Portefaix*, vaisseau du roi, commandé par M. Bigot, capitaine de vaisseaux; *l'Aventurier*, par M. Le Blanc, et la pinque *l'Alexandre*, par M. de La Salle, arrivèrent à l'île aux Vaisseaux. Sur ce dernier était embarqué M. de L'Orme, directeur général aux appointemens de 5,000 livres, et MM. Freboul et Marlot, commis principaux, avec plusieurs autres commis et employés.

Le 23, la balandre de la concession de

Sainte-Catherine, commandée par Baschamps, arriva chargée d'effets pour son compte.

Le 9 novembre, *la Marie*, commandée par M. de Ponto, et *la Loire*, par M. de Pontes-haut, arrivèrent. Sur le premier était la concession de Guiche, de soixante personnes, et la compagnie de Montmort; en tout cent quatre-vingt-six personnes, y compris M. Levens, un des directeurs de la concession de MM. Law et de Montmort, Banes, major de la Nouvelle-Orléans, de Montmarquet, Reboul, et Thierry, lieutenant de compagnie. Sur le second vaisseau était la concession de Sainte-Reine, dirigée par MM. Sécard et Taibain.

Le 20, le bateau commandé par M. Berranger, que l'on avait envoyé pour reconnaître la baie Saint-Bernard, arriva. Suivant son rapport, il avait cinglé à l'ouest du Mississipi, cent trente lieues ou environ; par la latitude de 25° 45', il avait trouvé une baie à l'entrée de laquelle il y avait une barre, avec neuf

Septembre.

pieds d'eau quand la mer est basse; il ne put en reconnaître le fond. Il trouva aux environs plusieurs nations sauvages, qui lui firent un bon accueil. Comme il crut que c'était la baie Saint-Bernard, il prit sur lui d'y laisser les nommés Silvestre, sergent, Charlesville et trois autres personnes, qui, suivant toutes les apparences, auront été mangés par les sauvages de ces cantons, qu'on dit anthropophages.

Le 24, la flûte *le Chameau*, commandée par M. Fouquet, arriva à l'île aux Vaisseaux. Elle amena M. de Panger, chevalier de Saint-Louis, ingénieur, pour servir à la Louisiane sous les ordres de M. de La Tour, qui devait arriver incessamment. Il amena avec lui soixante ouvriers qu'il avait engagés en France.

Décembre.

Le 14 décembre, les navires *l'Eléphant* et *le Dromadaire*, commandés par MM. Amelot et de Saint-Marc, arrivèrent à l'île aux Vaisseaux; sur le premier étaient embarqués deux cent cinquante passagers de la concession de

M. Le Blanc, ministre de la guerre, avec MM. Dillon, Fabry, Duplessis, Leviller, La Combe, et La Suze, officiers des compagnies de M. Le Blanc. Sur le dernier étaient embarqués M. de La Tour, chevalier de Saint-Louis, brigadier des ingénieurs devant servir en chef à la Louisiane, avec les appointemens de 8,000 livres payées par la compagnie, et MM. de Boispinel, chevalier de Saint-Louis, Franquet de Chaville, aussi ingénieurs, aux appointemens de 5,000 et de 2,500 livres. Il amena aussi M. Bizard, capitaine de compagnie, attaché à la même concession, et M. Marchand, fils du secrétaire du bureau du génie.

Le 20, on tint un conseil, où M. de Bienville et les ingénieurs et directeurs assistèrent; il y fut décidé qu'on abandonnerait le vieux Biloxi, pour aller établir le nouveau, et y former le comptoir principal, décision qui devint fatale; car elle fut cause de la ruine des concessions et d'une dépense considéra-

Decembre
1720

ble pour la compagnie : ce qu'on aurait évité, en prenant la résolution de transporter tout le monde dans le Mississipi, et d'y faire entrer les vaisseaux. C'était bien l'opinion de M. de Bienville, et l'on aurait suivi en cela les sages instructions de M. d'Artaguet, directeur général, qui a toujours pensé juste sur ce qu'il convenait de faire pour parvenir à l'établissement solide de la colonie. M. de Bienville proposa dans ce conseil d'envoyer *le Dromadaire* à la Nouvelle-Orléans. Mais M. Le Gac s'y opposa avec opiniâtreté, sous le prétexte que M. Berranger lui avait donné un certificat par lequel il assurait que ce vaisseau ne pouvait entrer dans le fleuve. M. de Bienville prit sur lui de l'y envoyer; mais le directeur protesta qu'il le rendait responsable des évènements qui pouvaient arriver.

Le 26, on fit partir M. Berranger pour conduire à La Havane le reste des prisonniers de Pensacole.

Le 3 janvier 1721, la flûte *la Gironde*, Janvier 1721.
 commandée par M. de Basmaison, et *la Vo-*
lage, traversier, par M. Caron, arrivèrent
 chargés d'effets pour les concessions de Mé-
 zières et de Chaumont; ils amenèrent environ
 trois cents personnes de leurs engagés, sous
 la direction de MM. Marié et Reuillon.

Le 5, *la Baleine*, flûte commandée par
 M. de Kéralo, amena quatre-vingt-une filles
 de la Salpêtrière de Paris, sous la direction
 des sœurs Gertrude, Saint-Louis et Marie.

Le 7, la flûte *la Seine*, commandée par
 M. Le Blanc, arriva avec la concession de
 M. le marquis d'Anceny, sous la direction de
 M. de L'Epinas; elle était de soixante per-
 sonnes. Cette flûte avait à bord vingt ouvriers
 pour le service de la compagnie.

Le 26, les flûtes *la Marie*, *le Profond*,
l'Alexandre et *l'Aventurier* partirent pour
 la France.

Le 3 février, la frégate *la Mutine*, com- Février.

mandée par M. de Martonne, officier de la marine, arriva à la rade de l'île aux Vaisseaux avec cent quarante-sept passagers ouvriers suisses de la compagnie, commandés par le sieur de Merveilleux, son frère. M. de Bienville reçut par cette occasion une lettre du 31 octobre 1720. La compagnie lui disait qu'elle apprenait avec douleur qu'une division entière entre lui et les directeurs avait mis toutes les affaires de la colonie dans un chaos épouvantable; qu'il serait très heureux pour elle; qu'elle eût à commencer ses établissemens; qu'il devait concevoir l'effet qu'une pareille nouvelle, répandue dans tout le royaume, avait produit sur les esprits; qu'on reprochait les dépenses immenses qui avaient été faites pour la Louisiane, et qu'on blâmait la compagnie d'avoir établi des chefs aussi négligens pour ses intérêts, et aussi attentifs aux leurs; que son altesse royale, à qui ces bruits étaient parvenus, le croyait l'auteur de ces désordres,

et que bien loin de tenir la parole qu'elle avait donnée de lui accorder le grade de brigadier des armées du roi, et de le faire commandant de l'ordre militaire de Saint-Louis, elle avait pris un parti désavantageux pour lui, si la compagnie ne lui avait pas représenté que ses directeurs avaient traversé ses bonnes intentions; mais que, par l'arrangement qu'elle comptait faire en établissant un directeur en chef à la colonie, elle était certaine que les choses y prendraient une meilleure forme; que son altesse royale reconnaîtrait alors sa capacité et son zèle. Le prince avait répondu que les grâces du roi ne se donnaient que pour des services effectifs; que puisqu'il pouvait les mériter, il voulait bien attendre qu'il s'en fût rendu digne; que cependant la compagnie ne cesserait point de continuer ses sollicitations, et qu'elle avait lieu d'espérer de remettre son altesse royale dans les bonnes dispositions qu'elle avait eues auparavant pour lui.

Cette lettre fit une vive impression sur M. de Bienville; car la compagnie lui avait précédemment annoncé qu'on lui avait accordé les honneurs dont on a parlé plus haut. M. Le Blanc, ministre de la guerre lui avait écrit dans le même sens. Un revers si subit le mortifia extrêmement; il se décida à écrire à M. le duc d'Orléans, et à lui dire que la perte de son estime lui était plus sensible que celle des honneurs auxquels son altesse royale l'avait destiné; que si l'établissement de la colonie se trouvait encore reculé, on ne pouvait en attribuer la faute qu'au manque de secours dans les temps nécessaires, et aux pouvoirs excessifs que la compagnie avait donnés à ses directeurs de la Louisiane. La compagnie désapprouva aussi les promotions de plusieurs sergens que M. de Bienville avait nommés officiers, et la destitution de MM. d'Avril, Valdere et autres; elle ordonna qu'à l'avenir M. de Bienville ne ferait que de les interdire, se ré-

servant le droit de nommer aux emplois les officiers ou de les renvoyer sur les plaintes et informations qui lui seraient envoyées.

Elle recommanda aussi de s'entendre avec M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, pour opposer nos nations sauvages aux Scioux que les renards avaient mis dans leurs intérêts : et elle ordonna que l'établissement que M. de Boisbrillant avait fait transférer à neuf lieues au-dessous du village des Caskakias serait appelé le fort de Chartres ; ceux du Biloxi, le fort Louis, celui de la Mobile, le fort Condé.

Le 21, M. de Pauger partit du Biloxi pour aller relever le plan de la Mobile et celui de cette rivière, jusqu'aux écors de pierres de taille, situés à six lieues de la rivière des Chicachas, et à trente de la Mobile ; ces écors sont de pierres pareilles à celles de Saint-Luc de Paris. Ils peuvent avoir deux cents pieds de hauteur, et continuent en chaînes de montagnes du côté du nord-nord-est.

Le 22, on apprit le décès de M. Blondel, capitaine de compagnie, commandant au poste des Natchitoches.

Sur la fin de ce mois, le conseil démonta M. de Saint-Marc, capitaine *du Dromadaire*, et mit à sa place son second; ce fut à la sollicitation de M. de La Tour, qui avait de justes motifs de se plaindre de ce capitaine, qui avait mal agi avec lui pendant le voyage.

Le 1^{er} mars, la-flûte *les Deux-Frères*, commandée par M. Chênôt, et le *Foudroyant*, traversier, par le sieur Fontaine, arrivèrent avec quarante Allemands de la concession de M. Law, reste de deux cents qu'ils avaient embarqués en France, les autres étant morts pendant le voyage.

Le 14, la frégate *la Mutine* et le *Chameau* partirent pour la France. Sur ce dernier s'embarqua M. Le Gac, directeur; il se doutait bien que la compagnie, n'étant pas contente de ses

services, le rappellerait; il fut peu regretté.

Le 17, *l'Africain*, frégate commandée par M. Duhomur, arriva avec cent quatre-vingts nègres de Juida, reste de deux cent quatre-vingts qu'il avait embarqués.

Le 23, *le Duc-du-Maine*, de trente-six canons, commandé par M. Roscair, arriva avec trois cent quatre-vingt-quatorze nègres, reste de quatre cent cinquante-trois.

Le même jour, *l'Elisabeth*, bateau commandé par M. Macarty, arriva pour le service de la colonie.

Le 4 avril, M. Berranger, qui depuis quelques jours était de retour de La Havane, où le gouverneur ne lui avait donné que vingt-quatre heures pour se rafraîchir, fut envoyé au Cap Français; il devait en rapporter du maïs pour la nourriture des nègres, qui mouraient de faim et de misère sur le sable du fort Louis.

Avril.

Le 5, M. Descimar de Bellile arriva : c'était

un des officiers que le vaisseau *le Maréchal-d'Estrées* avait débarqués à l'ouest du Mississipi. Il rapporta que s'étant perdus sur cette côte, la fatigue et la disette de vivres les avaient réduits à une telle extrémité, qu'après deux mois de souffrances M. Courbet était mort; M. Le Gendre, M. Habaine l'avaient suivi de près, et M. Duclos ne leur avait survécu que quinze jours; après avoir enterré ses camarades, il était resté quinze jours errant le long de la côte, ne vivant que de racines inconnues et de quelques coquillages; ensuite il avait rejoint trois sauvages sur une petite île à l'entrée d'une baie, au moyen d'une pirogue qu'il avait trouvée le long du rivage; ces sauvages l'avaient dépouillé et emmené au fond d'une baie où était leur nation; il avait demeuré avec eux dix-huit mois, vivant de chasse et de pêche; il avait beaucoup souffert du froid et des mauvais traitemens de ces Indiens : ses papiers, qui

étaient enfermés dans une boîte de fer-blanc, ayant été pris par quelqu'un de cette nation, étaient tombés entre les mains des Assinays, qui par hasard les avaient portés à M. de Saint-Denis, alors aux Natchitoches. Cet officier, informé de son esclavage par une lettre enfermée dans la boîte, et adressée au premier Européen venu, avait sollicité les Assinays de le délivrer. La crainte de la guerre les détermina à le remettre en ses mains.

Le 17, M. de Pauger se rendit à l'embouchure du fleuve; après l'avoir bien sondée et examinée, il trouva que la barre était un dépôt de vase de cinq cents à neuf cents toises de largeur, au-dedans de l'entrée du fleuve, formé par la rencontre du flux de la mer et de l'affaiblissement du courant de la rivière, qui se déborde en plusieurs branches et canaux; que, dans ses débordemens, il est bourbeux, et dépose en s'abaissant une vase sur les terres et îles qu'il inonde, et sur les em-

barras d'arbres échoués dont elles paraissent avoir été formées. Comme le fleuve charriait alors une grande quantité de ces bois, dont partie sont échoués de côté et d'autre du canal de cette embouchure, il lui sembla qu'il serait aisé d'en placer d'avance, et d'en former des digues ou stacades, ainsi que d'en boucher quelques passes en les arrêtant à de vieux vaisseaux coulés à fond, ce qui augmenterait le courant sur la barre, la ferait couler, et l'emporterait, puisque la nature avait fait en partie d'elle-même cette opération depuis l'année passée; qu'il n'y avait trouvé que onze à douze pieds d'eau, et au bont de huit mois treize à quatorze pieds; cette barre s'étant élargie jusqu'auprès de l'île à la Balise, où les ingénieurs se proposaient d'établir une batterie et une place maritime devant laquelle plusieurs vaisseaux tirant seize à dix-huit pieds d'eau pourraient mouiller en sûreté.

Le 20, la frégate *la Néréide*, commandée

par M. de Chaboiseau, arriva avec deux cent quatre-vingt-quatorze nègres d'Angole, reste de trois cent cinquante. Elle apporta la nouvelle que la frégate *le Charles*, commandée par MM. Grys et Clinet, chargée de nègres, avait été incendiée à plus de soixante lieues de la côte, que la plupart des gens de l'équipage avaient péri, que ceux qui s'étaient sauvés avaient beaucoup souffert de la soif et de la faim, ayant été réduits à charger leur chaloupe de quelques nègres pour leur subsistance.

Le 24, on reçut une lettre de M. de Bois-brillant : il écrivait des Illinois que les Espagnols au nombre de trois cents hommes étaient sortis de Santa-Fé, ville capitale du Nouveau-Mexique, par 36 degrés de latitude septentrionale, dans le dessein de s'emparer des terres de la colonie, pendant qu'ils comptaient se rendre maîtres de la côte à la faveur de leur flotte; que de ces trois cents hommes, soixante-dix seulement avaient mis à exécu-

tion l'entreprise, et passé chez différentes nations sauvages, guidés par des Padoucas, qui, au lieu de les conduire à l'est-quart-nord-est, donnèrent trop dans le nord, en sorte qu'ils arrivèrent sur les bords de la rivière des Cançès aux environs du Missouri. Ils y avaient rencontré les nations Octotata et Passinaha, qui les avaient tous tués, excepté un religieux qui s'était sauvé sur son cheval; quelques Français avaient eu de ces sauvages des morceaux d'argent fondu qui, suivant les apparences, provenaient d'épreuves de mines que ce parti espagnol avaient trouvées sur la route.

Le 15, *l'Eléphant, la Gironde, la Ba-leine, le Duc-du-Maine, les Deux-Frères* et *l'Africain*, vaisseaux de la compagnie, partirent pour la France.

Le 26, *le Dromadaire* appareilla, chargé d'effets des concessions de Law et de Sainte-Catherine; il tirait alors treize pieds d'eau.

Le 4 mai, la frégate *la Néréide* fit voile Mai.
pour la France.

Le 4 juin, la flûte *le Portefaix*, com- Juin.
mandée par M. Dufour, amena trois cent trente
passagers la plupart Allemands, M. de Man-
deville, qui avait obtenu la croix de chevalier
de Saint-Louis et le commandement du fort
de Condé, de la Mobile, pour prix de ses ser-
vices dans le pays; et M. Duramsbourg, capi-
taine réformé, avec trente officiers suédois. Il
apporta la nouvelle que M. Law s'était retiré
du royaume, ce qui mortifia bien des gens,
par la crainte que l'on ne continuât pas l'é-
tablissement de la Louisiane avec la même ar-
deur.

Dans le même temps, M. de Pauger, qui
avait relevé le bas du fleuve et sondé exacte-
ment sa passe, en avait envoyé la description
et le plan à M. de Bienville, en lui faisant
sentir combien il serait nécessaire d'employer
son crédit pour faire évacuer le fort Louis

du Biloxi, afin d'établir le comptoir principal à la Nouvelle-Orléans. Depuis long-temps M. de Bienville était de ce sentiment; il en écrivit à la compagnie. M. de La Tour fut mécontent de cet avis; il en témoigna à M. de Pauger son ressentiment; cependant celui-ci n'avait pas manqué à son devoir, puisqu'il lui avait envoyé les mêmes instructions, et qu'il l'avait mis à même, ainsi que M. de Bienville, d'en informer la compagnie et d'appuyer sur ce changement.

Le 5, il arriva un bateau espagnol commandé par le patron Joseph Casako, qui était parti de La Havane, et avait passé par la baie de Saint-Joseph; il était chargé de tabac pour le compte de Cristoval Léal; il le vendit à la compagnie trois quarts de réal la livre, payable en marchandises. Il employa aussi une somme de piastres en eau-de-vie, farine, poudre, papier et épiceries que M. Delormé lui fit délivrer du magasin à très bon marché, quoique

ces marchandises fussent très rares dans le pays. On retint malgré lui à ce marchand espagnol une somme de 1,500 piastres pour l'engager à revenir dans un second voyage. Depuis ce temps, il a été confisqué à La Havane, et la dette ne lui a pas été payée. Il donna la nouvelle de la mort de M. Jonché à La Havane : cet officier fut généralement regretté.

Le 10, *le Fortuné*, frégate de trente-six canons, commandée par M. Filouse, arriva avec trois cent trois nègres de Juida.

Le 2 juillet les nommés La Haye, La Villette et Tainton eurent la tête cassée pour s'être révoltés contre les ordres de M. Renaud, leur commandant. On fit grâce au nommé Provôt, qui fut trouvé le moins coupable.

Juillet.

Le 15, *la Vénus*, frégate commandée par Dumoulin, arriva à l'île aux Vaisseaux; elle amena M. Duvergier, directeur - ordonnateur, qui avait la commission du commandement de la

marine et de président du conseil, avec 20,000 livres d'appointemens. Il était accompagné de M. de La Harpe sous le titre de commandant et inspecteur du commerce de la baie de Saint-Bernard, et de Lalos, lieutenant, avec M. de La Marcillière-Gravé, administrateur des concessions de M. le marquis de Mézières, Demarche, Dudemaine, et Dufresne, officier de ces concessions.

Le même jour, un traversier venant du Cap Français, et commandé par M. Berranger, arriva chargé de maïs.

Le vaisseau *la Vénus* apporta à MM. de Boisbrillant, de Châteaugué et de Saint-Denis, la croix de Saint-Louis, et à MM. Blondel, Dutisné, Barnaval et de Noyan des commissions de capitaine. L'arrivée de M. Duvergier donna lieu à bien des changemens. M. de Bienville ne put lui voir tant de prérogatives sans en être choqué; M. de Châteaugué ne le fut pas moins, son rang d'officier de vais-

seaux et ses services lui faisant espérer le commandement de la marine; M. de Lorme eut lieu d'être mortifié en voyant occuper un poste d'ordonnateur que sa capacité et le suffrage général devaient lui faire espérer. La compagnie donna à M. de Bienville les mêmes appointemens qu'à l'ordonnateur, et régla ceux de M. de Lorme à 12,000 livres.

On apprit par le même vaisseau que M. le Duc et plusieurs seigneurs de la cour s'étaient déclarés protecteurs de la compagnie des Indes, et qu'ils se faisaient rendre compte par les directeurs de tout ce qui se passait. On sut aussi que *la Garonne*, frûte de la compagnie, avait été enlevée par un bateau forban, auprès de Samana dans l'île de Saint-Domingue, qu'il y avait dessus trois cents Allemands très malades, et qu'elle était chargée de vivres et de marchandises, la plus grande partie consistant en caisses de fusils et d'habits d'uniforme.

Le 26, le *Portefaix* retourna en France. Sur la fin du même mois, M. de Châteaugué fut reçu chevalier de Saint-Louis par M. de Bienville; le même jour M. de La Harpe reçut le commandement de la baie Saint-Bernard, et M. de Noyan fut nommé capitaine d'infanterie. Vers la fin du même mois, M. de Forteval, lieutenant d'infanterie, destiné à la majorité de Pensacole, mourut à l'île Dauphine.

Le 15 octobre, le *Maréchal-d'Estrées*, frégate commandée par M. Prudhomme, arriva avec cent quatre-vingt-seize nègres de Juida. Le même jour, l'*Hirondelle*, la *Mouche* et l'*Abeille*, traversiers, venant de France, pour l'approvisionnement de la colonie, et commandés par MM. Àmont, Baudouin et Denis, mouillèrent dans la rade.

Les ordres du roi et de la compagnie ayant été réitérés pour l'établissement de la baie Saint-Bernard, le conseil ne put avoir de prétexte pour en retarder l'exécution. M. de La

Harpe les sollicita de lui donner les moyens d'y réussir, et d'exécuter les ordres qu'il avait reçus; tout ce qu'il put obtenir fut un traversier commandé par MM. Berranger et Valadon avec quinze quarts de farine, quinze de viande, quelque peu d'eau-de-vie, le tout pour la subsistance de son détachement, composé de trente personnes, y compris six hommes de l'équipage. Août.

Ordres et instructions donnés par M. de Bienville à M. de La Harpe, pour l'établissement de la baie Saint-Bernard.

« Nous Jean-Baptiste de Bienville, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, commandant-général pour le roi de la province de la Louisiane, etc.

« Il est ordonné au sieur Bernard de La Harpe, commandant de la baie Saint-Bernard, de s'embarquer sur le traversier *la Subtile*,

commandé par le sieur Berranger, avec un détachement de vingt soldats, et le sieur de Bellisle, enseigne de compagnie; de se rendre incessamment à la baie Saint-Bernard, lieu de cette province de laquelle il prendra possession, à son arrivée, au nom du roi et de la compagnie, et il y fera planter les armes du roi sur un poteau en terre, et il fera construire un fort dans l'endroit qui lui paraîtra le plus avantageux pour la défense dudit lieu. Il y fera monter des canons et pierriers. S'il arrivait que les Espagnols ou quelques autres nations se fussent emparés de ce poste, ledit sieur de La Harpe leur signifiera qu'ils n'ont nul droit de s'y placer, attendu que M. de La Salle en avait pris possession au nom du roi en 1685, ainsi que le porte l'ordre du roi du 16 novembre 1718, dont copie est ci-jointe, certifiée de nous, et en cas que ces étrangers voulussent s'opposer à notre établissement, ledit sieur de La Harpe s'y maintiendra par

la force en conformité des ordres du roi.

« Il doit également faire retirer les étrangers qui pourraient venir dans la suite audit lieu, et avoir une singulière attention à faire le plus d'alliances qu'il pourra avec les nations sauvages de ces quartiers, en leur faisant les présens qu'il jugera être nécessaires et indispensables; il tiendra un compte séparé de chacune des nations auxquelles il distribuera les marchandises, et il nous en enverra copie; au surplus, lui recommandons de nous rendre compte exactement de tout ce qui se passera dans l'étendue de son commandement. Dans les cas imprévus qui peuvent n'être pas portés sur cet ordre, nous nous en remettons à la sage prudence et à la capacité connue du sieur Bernard de La Harpe; en foi de quoi nous avons signé le présent ordre, et fait apposer le cachet de nos armes.

« Du fort Saint-Louis, le 10 août 1721. »

Ces ordres et instructions donnés par M. de

Bienville parurent dès-lors impossibles à mettre à exécution, attendu la faiblesse du détachement et le peu de vivres et d'effets que MM. les directeurs se déterminèrent à donner ; ce qui prouva que cette entreprise n'était pas de leur goût, et qu'ils exécutaient avec peine les ordres qui leur avaient été donnés à ce sujet.

Le 14, M. Duvergier démonta de leurs traversiers, pour des sujets assez légers, les sieurs Amont, Baudouin et Denis.

Le 15, *la Seine* et *la Vénus* partirent pour la France, et allèrent au Cap Français chercher un fret. M. de La Maréillière s'embarqua sur ce dernier vaisseau pour aller épouser mademoiselle Ducatelle.

Le 16, M. de La Harpe partit avec son détachement sur le traversier *la Subtile*, pour former l'établissement de la baie de Saint-Bernard.

Septembre.

Le 9 septembre, M. de Bienville quitta le

Vieux-Biloxi , et vint demeurer au fort Louis , où MM. les ingénieurs lui avaient fait préparer un logement dans un vieux magasin.

Le 14, les vivres manquant, on envoya les troupes à la rivière aux Perles et aux Pascagoula, pour vivre parmi les sauvages. Cette disette força la direction de faire prendre les vivres des concessions, ce qui causa en partie leur ruine.

Le 19, M. Paqué, officier du détachement des Alibamons, arriva avec quelques soldats prisonniers. Il rapporta que cette garnison au nombre de vingt-quatre soldats, voyant la disette de vivres, s'était révoltée, et avait attaché M. Marchand le commandant; que M. de Villemerieu, enseigne, s'étant sauvé au village des Alibamons, avait engagé ces sauvages à leur dresser une embuscade sur la route de la Caroline, qu'ils en avaient tué seize, et fait les autres prisonniers.

Le 20, la flûte *le Saint-André*, comman-

dée par M. de Kguenel, arriva chargée de marchandises et de vivres; elle avait laissé *la Durance* à quelques journées derrière. On apprit par cette occasion que son altesse royale avait mis la compagnie des Indes en régie; que les commissaires qu'elle en avait chargés étaient MM. Dodun, Ferrand, Fagon et de Machant. MM. Duvergier et de Lorme présentèrent à ce sujet une requête à M. de Bienville; ils exposaient que le changement survenu dans la compagnie des Indes pouvant diminuer leur crédit et leur autorité, ils étaient prêts à se démettre de leur emploi, à moins qu'on ne leur accordât toute la protection dont ils avaient besoin. Cette requête ne reçut point de réponse, et M. de Bienville ne put découvrir les motifs qui les avaient engagés à cette démarche.

MM. les commissaires, ayant remercié M. Hubert de ses services, donnèrent ordre de lui faire rendre compte par-devant M. de Bienville

et les directeurs qui avaient eu connaissance de sa régie; comme il n'avait pas enregistré ses ordonnances, suivant en cela la maxime des autres directeurs, il se trouva embarrassé; il récusa M. de Bienville, mais MM. Duvergier et de Lorme, ses confrères, réglèrent son compte, que M. de Bienville signa à leur sollicitation.

Le 3 octobre, M. de La Harpe revint de sa découverte avec son traversier : suivant son rapport, après avoir côtoyé les terres dans l'ouest du Mississipi, pendant l'espace de cent lieues, il entra le 27 du mois d'août dans une belle baie qu'il crut être celle de Saint-Bernard, située par $29^{\circ} 15'$ de latitude. A l'entrée est une barre, où il trouva onze pieds et demi d'eau, la mer étant alors à demi-flot. Le canal avait soixante toises de large et autant de long, et courait entre deux battues dans l'ouest-quart-sud-ouest. Ayant passé la barre, il fit l'ouest, et trouva depuis quinze jusqu'à

Octobre.

trente pieds d'eau fond de vase, jusqu'au sud-est et nord-ouest de la pointe sud-est d'une petite île qui est à l'entrée de cette baie.

Le 29, il envoya M. de Bellisle à la découverte dans la chaloupe. Cet officier revint le même jour, après avoir rencontré un parti de la nation sauvage du lieu, au nombre de quarante; ils voulurent venir avec leurs pirogues à la chaloupe, mais il s'y opposa dans la crainte d'une surprise, et permit seulement à cinq ou six de s'y embarquer; les autres les suivirent avec quatre pirogues portant vingt-cinq hommes et deux femmes, gens bien faits et d'une belle physionomie. Arrivés à bord du navire, on les régala, et après leur avoir montré l'effet du canon et des autres armes à feu, on les envoya en partie coucher sur l'île. Le lendemain M. de La Harpe leur fit dire par M. de Bellisle que son intention était de s'établir aux environs de cette baie, de vivre en union avec eux, et de les défendre contre leurs en-

nemis , à quoi ils firent réponse qu'ils consulteraient leurs camarades.

Le 2 septembre, le traversier entra plus avant dans la baie; le même jour M. de La Harpe s'embarqua dans son canot avec M. de Bellisle, un dessinateur et un détachement de dix soldats, pour aller prendre connaissance des terres et choisir un endroit commode pour s'y établir; il fit au nord-ouest et au nord-nord-est deux lieues jusqu'à un îlot éloigné de la grande terre d'une portée de fusil, où plusieurs sauvages vinrent le joindre avec leurs pirogues, pendant qu'il y en avait plusieurs autres à cheval sur les coteaux le long du rivage. De là il passa à une autre petite île, et suivit la côte deux lieues et demie jusqu'à une rivière qui court dans une prairie très belle, dont les terres lui parurent parfaitement bonnes. Au nord-est il y a des bois de futaie qui forment un agréable aspect. La rivière peut avoir cinq toises de large, son courant est peu

rapide, l'eau claire est excellente à boire. Il continua de suivre la côte, trois lieues, jusqu'à neuf heures du soir qu'il arriva vis-à-vis les cabanes de ces sauvages, où il resta la nuit dans le canot. Le lendemain matin il descendit à terre avec MM. de Bellisle et Devin. Les habitans les reçurent froidement, les femmes se mirent à pleurer, en hurlant et se battant les flancs avec leurs mains, ce qui était de mauvais augure; ils demandèrent alors si on leur apportait des marchandises. M. de Bellisle leur ayant répondu qu'elles étaient encore embarrassées, et qu'on venait seulement les voir en signe d'amitié, ils dirent que lorsqu'on allait chez les étrangers il ne fallait pas y venir les mains vides. Dans ce moment il s'éleva une grande contestation parmi ces sauvages; ils se disputèrent avec chaleur, ce qui fit présumer que plusieurs étaient du sentiment de tuer les Français; le parti pacifique l'ayant emporté, les sauvages leur présentèrent à

manger des graines , des racines de volette avec quelques morceaux de bœuf boucané : pendant cette entrevue le canot avec le détachement avait mouillé à portée de pistolet de terre , dans la crainte de leur donner de l'ombrage ; mais le détachement avait ordre de se tenir sur ses gardes , pour faire main basse sur cette nation au premier signal. M. de La Harpe leur ayant répété qu'il était dans le dessein de s'établir sur cette côte, ils s'y opposèrent sous prétexte qu'ils craignaient les blancs, et ils lui dirent qu'il convenait qu'il sortît de leur pays. M. de La Harpe leur ayant fait entendre qu'ils s'attireraient par cette conduite la guerre avec les Assinays et autres nations alliées, loin d'être touchés de ces remontrances , ils lui réitérèrent l'ordre de sortir de leur pays.

Les sauvages assemblés dans ce lieu étaient environ cent cinquante de tout sexe ; mais suivant le rapport de M. de Bellisle la nation était de deux cent cinquante personnes. On ne put

apprendre d'eux aucune nouvelle des Français que Berranger avait laissés imprudemment sur cette côte l'année dernière. Après cette entrevue M. de La Harpe retourna au canot, et traversa la baie, pour prendre connaissance d'une autre baie du côté du sud; mais le vent contraire et le peu de vivres l'obligea de s'en retourner au traversier.

Tout le fond de cette baie est le plus beau pays qu'on puisse souhaiter; ce ne sont que coteaux et prairies à perte de vue; on y voit de distance en distance des bois de haute futaie; la côte qui la termine est élevée de plus de vingt pieds. Il y a une rivière au fond de cette même baie, qui peut avoir douze ou quinze toises de largeur; elle court aussi dans de beaux pays. A l'ouest de cette rivière, il y en a une autre moyenne qui paraît courir dans le nord-ouest; de l'autre côté il y a un grand enfoncement de baie qui peut avoir une lieue d'ouverture. Il ne put en savoir au

juste la profondeur. Les sauvages l'assurèrent qu'il y avait un canal beaucoup plus profond que la baie où était mouillé le traversier. M. de Bellisle dit qu'il y a dans le fond une grande rivière navigable pour les chaloupes, qu'il l'a passée à la nage à quelque distance de son embouchure, qu'elle court à l'ouest-nord-ouest dans des pays très beaux, élevés, où on rencontre des carrières de pierres, et des prairies à perte de vue couvertes de bœufs et de chevreuils. M. de La Harpe fut très mortifié de n'avoir pu en prendre connaissance; mais il est certain, suivant toutes les apparences, que les établissemens qu'on y ferait seraient magnifiques par la facilité qu'on trouverait à cultiver la terre, sans avoir la peine de couper ni d'arracher aucune racine d'arbres ni de cannes; il suffirait d'y passer la charrue, ce qu'on exécuterait facilement, car ce canton fournit quantité de chevaux que l'on pourrait nourrir à peu de frais.

Ajoutons qu'il n'y a point de lieu sur toute la côte plus commode pour faire le commerce avec les Espagnols du Mexique, par mer et par terre, et pour tirer des bestiaux du royaume de Léon.

Le 5, M. de La Harpe s'étant rendu à bord du traversier, on vit arriver peu après six pirogues, avec soixante-un hommes sans armes. Il les fit de nouveau questionner pour savoir les raisons qu'ils avaient de s'opposer à son établissement. Ils ne purent lui donner que celle qu'il ne convenait point que des gens de leurs couleurs demeurassent ensemble. Après cette opposition, ne se trouvant pas en état de s'établir par la force, tant à cause de la faiblesse de son détachement que du peu de vivres qu'on lui avait donnés, il prit le parti de s'en retourner au fort Louis, dans le doute si cette baie était celle de Saint-Bernard ou une autre. Il résolut en même temps d'enlever quelques-uns de ces sauvages; il espérait qu'en

leur faisant voir les établissemens français, on les engagerait par de bons traitemens à desirer nous avoir dans leur pays. Dans ce dessein, il envoya faire à terre l'eau nécessaire pour le voyage, et retint en otage de ses gens douze sauvages. Il apprit par ces derniers qu'ils étaient en guerre depuis peu avec les Assinays et les Bidayes à l'occasion d'une femme qu'ils avaient tuée, et que les Tayos, qui se nomment entre eux Nehée, et que les Assinays appellent Sadamons, étaient leurs plus cruels ennemis, se mangeant les uns les autres; que cette nation habitait tantôt des îles, tantôt la grande terre du côté du sud-ouest, le long de la mer aux environs des endroits où Berranger avait débarqué les Français. Ils assurèrent aussi que les Espagnols, qu'ils désignèrent par une nation blanche, avaient passé à trente lieues dans les terres de cette baie, avec beaucoup de monde et des bestiaux, mais qu'ils n'avaient aucune liaison avec eux.

Le 7, on reçut plusieurs hommes et enfans à bord du vaisseau; on leur fit comme à l'ordinaire des présens, et on leur laissa un chien, des poules et des coqs, ce qui parut leur faire un grand plaisir. On leur recommanda d'en avoir soin, en leur enseignant la manière de les élever. Le canot qu'on avait envoyé faire de l'eau étant de retour, on leva l'ancre sur les six heures du soir, pour mettre à plus grande eau au large. Seize sauvages qu'on avait gardés à bord, sous prétexte de leur faire des présens, furent inquiets de cette manœuvre, et demandèrent à s'en retourner; on leur dit qu'il fallait attendre le jour.

Le 8, M. de La Harpe fit entrer dans la chambre neuf de ces sauvages; il fit approcher quelques soldats la baïonnette au bout du fusil, pour les empêcher de sortir, ce qui leur causa une peur terrible; ils croyaient qu'on les voulait faire mourir; les sept autres, qui étaient restés dehors, n'eurent pas moins d'ap-

préhension. On leur dit qu'ils devaient se rassurer, qu'on emmenait leurs camarades pour voir le grand-chef des Français, pour lui expliquer leur refus de recevoir ses guerriers dans leur pays, après avoir accepté des présents; qu'ils pouvaient croire qu'on ne leur ferait point de mal, et que dans peu ils seraient de retour dans leur pays; on leur recommanda sur toutes choses de ne point recevoir les Espagnols chez eux. Ces discours ne parurent pas les satisfaire; on les fit embarquer ensuite dans la pirogue qu'on leur avait amenée du fort Louis, et dont on leur fit présent, et dans une des leurs qui était restée à bord; ils s'enfuirent au plus vite, mais si troublés qu'on fut obligé de leur crier qu'ils se trompaient de route; ceux qu'on avait retenus espéraient qu'on les mettrait à terre à la sortie du port, où l'on s'arrêta pour planter les armes du roi gravées sur une plaque de plomb sans inscription; mais lorsqu'ils vi-

rent le contraire, ils furent bien surpris ; ils représentèrent que la pleine mer était pour eux une chose sacrée; qu'ils n'y allaient jamais; ils inventèrent différentes ruses pour engager à les descendre sur la côte : les uns disaient qu'il y avait de belles huîtres bien grasses, qu'il serait bon d'en faire provision ; les autres qu'ils connaissaient des endroits où il y avait quantité de bonnes choses, et enfin qu'on ne prenait pas le bon canal, et qu'on allait toucher sur les hauts fonds. Ils auraient pour lors souhaité n'avoir pas rendu des visites si fréquentes. Cette troupe était composée d'un des principaux de la nation, âgé de plus de soixante-dix ans, et de huit garçons de quinze à vingt ans, bien faits, ayant les traits du visage réguliers, sans autre piqure qu'une mouche à la joue, la physionomie fine et agréable, chose extraordinaire dans une nation barbare. Ils furent cependant traités avec tout le soin possible, jusqu'à l'arrivée au fort

Louis, qui eut lieu, ainsi qu'il a été dit, le 3 octobre, après avoir beaucoup souffert par les vents contraires et la disette de rafraîchissemens.

Par le rapport que fit M. de La Harpe de la baie d'où il venait, et par les nouvelles qu'on reçut dans ce temps-là des Espagnols de la province de Lastekas, on reconnut à n'en pouvoir douter que la baie de Saint-Bernard était celle que don Martin d'Allarconne avait établie en 1778, sous le nom de baie del Espiritu Santo, à la latitude de $29^{\circ} 10'$, l'entrée de cette baie étant par $28^{\circ} 20'$. Cette vérification confirma que les Espagnols nous avaient prévenus. Cependant le voyage que M. de La Harpe venait de faire n'aurait pas été infructueux, si l'on avait, suivant son avis, voulu établir la baie dont il venait de faire la découverte; sa situation, la bonté de son port, la fertilité de ses terres et la commodité des rivières qui y affluent la rendent bien préfé-

rable à celle de Saint-Bernard, à l'entrée de laquelle il n'y a tout au plus que sept à huit pieds d'eau, tandis que celle-ci en a plus de onze par la mer haute ; et peut-être s'en trouverait-il davantage, si elle était sondée plus exactement. Si ces raisons n'ont point été goûtées par le conseil de la Louisiane, il faut croire que le motif qu'il a eu d'abandonner un projet si utile a été l'impuissance où il s'est trouvé de pouvoir fournir ce qui serait nécessaire pour former un établissement.

Les habitans que M. de La Harpe avait amenés se voyant en liberté, et manquant souvent de subsistance, s'enfuirent quelques jours après leur arrivée, dans le dessein, sans doute, de s'en retourner chez eux par les terres, entreprise des plus difficiles et dans laquelle ils doivent avoir souffert extrêmement.

Le 4, la flûte *la Durance*, commandée par M. Gautier, arriva chargée de vivres pour le compte de la compagnie et des concessions de

Sainte-Catherine et de Sainte-Rêne. M. de Bienville reçut par cette occasion une lettre de messieurs les commissaires, par laquelle ils lui marquaient qu'ils avaient réglé ses appointemens à 12,000 livres; qu'il ne devait pas s'étonner de la diminution qu'on lui faisait subir, parce que cette somme était effective; ils lui donnèrent ordre d'ajouter foi aux lettres de M. Córdier, directeur général, et ils rendirent à M. de Bienville la préséance au conseil qu'on lui avait ôtée en faveur de M. Duvergier; en sorte que toutes ses grandes prérogatives et les titres qu'on lui avait donnés commencèrent à s'évanouir. On apprit aussi que MM. Duché, le chevalier Baillon et Moreau, travaillaient sous messieurs les commissaires à la régie de la compagnie des Indes.

Le 5, une double chaloupe de la baie de Saint-Joseph amena don Pedro Prino de Ribera, capitaine d'infanterie, frère de don Joseph, gouverneur de cette baie, et le sergent-

major du même lieu. Ils venaient, sous prétexte de quelque maladie, pour examiner ce qui se passait à la colonie.

Le 6, le vaisseau *le Maréchal-d'Estrée*, partit pour la France.

Le 13, un traversier commandé par le sieur Chapuy arriva chargé d'effets pour la concession de M. Lé Blanc.

Le 16, partie de messieurs les ingénieurs firent lever les plans des îles aux Vaisseaux et aux Chats. Dans ce temps-là, M. de Bienville reçut une lettre de M. Renaud, capitaine-commandant aux Natchitoches, qui lui disait que le marquis Aguayo, gouverneur de la province de Lastekas, était arrivé aux Adayes le 15 août avec quatre cents cavaliers, 20 ou 30,000 piastres en or, des vivres et des effets; qu'il faisait travailler à la construction d'un fort de briques. Sur cette nouvelle, M. de Bienville, craignant qu'il ne voulût s'emparer des Natchitoches, et dans l'appréhension qu'on ne

lui en attribuât la faute sous le prétexte qu'il n'avait pas donné le commandement de ce poste à M. de Saint-Denis, à qui plusieurs personnes croyaient un grand crédit sur ces nations, le détermina contre sa volonté à lui envoyer une commission de commandant, et à relever M. Renaud.

Le 12 novembre, on apprit que les Chicachas avaient tué sur la rivière de la Mobile les nommés d'Ardenne et Pontchâteau, Canadiens.

Le 18, *la Doure*, commandée par M. de Marsay, arriva, ayant à bord M. Desfontaines, directeur d'une des concessions de M. Le Blanc, ainsi que son épouse. Peu après, M. Duvergier démontra le capitaine de ce vaisseau, et mit à sa place le sieur Aveoit, qui était arrivé dans la colonie en qualité de pilote.

Le même jour, M. de Lorine quitta le vieux Biloxi, pour aller demeurer au fort Louis, où l'on avait arrêté par une délibération du con-

seil du 20 décembre 1719 qu'on ferait le principal comptoir ; depuis ce temps il avait retardé de s'y rendre sous divers prétextes ; il avait seulement engagé M. Duvergier à y passer ; les affaires du pays qu'il n'entendait pas encore bien , et quelques discussions qu'il eut avec plusieurs personnes , surtout avec les officiers , le dégoûtèrent du service de la colonie. Il avait voulu ôter le commandement de Saint-André à M. de Kquenel , pour ne lui avoir pas accordé sur-le-champ un canot qu'il avait retenu à son bord avec quelques matelots anglais soupçonnés de piraterie et arrêtés aux environs de l'île de Cuba. M. de Bienville , approuvant la conduite de cet officier , s'y était opposé. M. Duvergier se récria contre ce procédé ; il se croyait autorisé , par sa qualité de commandant de la marine , à casser les capitaines de vaisseau de la compagnie suivant son caprice ; il prit dès-lors le parti de passer en France pour en demander justice.

Plusieurs personnes ont cru que M. de Lorme y avait contribué, pour rester dans son emploi, et d'autres, que son projet, en passant au cap Français, d'épouser mademoiselle de Silvacanne, était le motif qui l'avait déterminé.

Sur la fin du même mois, *la Saône*, commandée par M. Frotin, arriva chargée de vivres et d'effets.

Messieurs les commissaires avaient donné ordre de faire continuer les établissemens de M. Law, au compte de ses directeurs; M. Levens seul ayant refusé cette offre, le conseil nomma à cet emploi M. Dudemaine-Dufresne avec des appointemens de 2,000 livres; il avait ordre de partager le terrain de la concession des Alcansas aux engagés de la concession qui voudraient prendre ce parti.

Le 23, messieurs les ingénieurs firent poser les premières pièces de charpente d'un hôpital de soixante-dix pieds de long sur vingt-un de large en bois de sapin.

Le 24, *le Cher*, bateau commandé par le sieur Cordes, arriva pour le service de la colonie. Messieurs les commissaires ayant recommandé d'aller visiter la rivière des Alkansas, pour savoir si elle était navigable jusqu'aux nations découvertes en 1719 par M. de La Harpe, M. de Bienville le choisit pour cette expédition. Messieurs les directeurs crurent qu'il était inutile de faire cette découverte, et sur les contestations qu'ils eurent à ce sujet, M. de Bienville leur déclara que c'était l'avantage de la colonie, ainsi qu'il prenait sur lui cette entreprise. On voulait établir par la suite un poste au haut de cette rivière, tirer par ce moyen des bestiaux du Nouveau-Mexique, et mettre en sûreté les établissemens de l'ouest de cette province.

Ordres et instructions données au sieur Bernard de La Harpe par M. de Bienville.

« Nous Jean-Baptiste de Bienville, cheva-

lier de l'ordre militaire de Saint-Louis, commandant-général pour le roi dans la province de la Louisiane, ordonnons au sieur de La Harpe, commandant de la baie Saint-Bernard, de partir avec un détachement de seize soldats de cette garnison, pour se rendre aux Alkansas, où il séjournera tout le temps nécessaire pour faire des vivres et donner l'ordre de notre part au sieur Defranhomme, enseigne de la garnison dudit lieu, de l'accompagner dans cette découverte pour lui servir de second, après quoi ledit sieur de La Harpe partira de là pour remonter les brâches de la rivière des Alkansas, le plus haut qu'il pourra, pour découvrir la qualité des terres, les nations qui en habitent les bords, avec lesquelles il fera alliance, en leur faisant de notre part les présens qu'il jugera nécessaires, tiendra un journal exact de tout ce qu'il trouvera sur sa route, marquera le cours des rivières, leur rapidité et profondeur, la qualité des bois et

rochers; s'il trouve des mines, il en apportera de la matière le plus qu'il pourra: s'il rencontrer par hasard des Espagnols qui voulussent s'établir sur ces rivières, il leur fera opposition, en leur représentant que nous avons fait la découverte de ces quartiers avant eux, que d'ailleurs ces rivières affluent dans le Mississipi sont dépendantes du gouvernement de cette province. Quand ledit sieur de La Harpe aura exécuté tout ce que dessus, de manière à ne rien laisser à souhaiter, il s'en reviendra le plus promptement qu'il pourra, après avoir laissé en passant le sieur Franchomme à son poste, en foi de quoi nous avons signé le présent ordre, et fait apposer le cachet de nos armes. Au fort Louis, le 10 décembre 1721. »

Le 16, M. de La Harpe partit pour sa découverte. Messieurs les directeurs lui firent délivrer quelques marchandises destinées à acheter du maïs et des fèves des sauvages, pour sa

subsistance et celle de son détachement.

Le 7 janvier 1722, *le Saint-André* partit Janvier 1722.
pour la France avec quarante passagers, au nombre desquels était M. de Richebourg, nommé au commandement de la Nouvelle-Orléans. Il prit ce parti, ne voulant pas servir sous les ordres de M. de Paillon, dont le rang de major-général de la province lui donnait le droit de commander à la Nouvelle-Orléans, où il faisait son domicile. M. Durot et mademoiselle Desbrosses, fille de M. Baron, de la Comédie Française, s'embarquèrent sur le même navire.

Le 13, MM. de La Tour et de Bois-Pinel, allèrent lever le plan de l'île aux Vaisseaux et des endroits où il convenait d'établir un fort.

Le 31, le père Charlevoix, jésuite, arriva du Canada par le fleuve; comme il se dit porteur d'ordres de la cour pour examiner l'état de la colonie, chacun s'empessa de le rece-

voir de son mieux. Il voulait aussi persuader que le conseil de la marine l'avait chargé de faire la découverte de la mer de l'ouest par les lacs du Canada; suivant ce qu'il publia, il avait fait de grands efforts pour y parvenir; il est cependant certain qu'il n'a pas pris d'autre route pour venir à la Louisiane que celle que suivent ordinairement les Canadiens. Ainsi plusieurs personnes d'expérience ont cru qu'il en voulait imposer, et que cette mer de l'ouest, qu'il prétend qu'on doit trouver à l'occident du Canada, n'est qu'une fausse idée, cette route ne pouvant conduire que dans la profondeur des terres, et non à cette mer, qui doit être à l'ouest de la Californie, depuis les 36° jusqu'aux 45°.

Février.

Le 1^{er} février, *la Durance* partit pour la France; ce vaisseau devait passer par le cap Français dans l'espérance d'y trouver un fret.

Dans le même mois, le père Charlevoix

ménagea une espèce de réconciliation entre MM. de Bienville et Hubert.

Le 1^{er} mars, M. Duvergier partit sur *la Saône* pour retourner en France. Il eut soin de se charger de procès-verbaux et de plaintes mal fondées de différens particuliers; il comptait faire ôter leurs emplois à MM. de Bienville, de La Tour, de Boisbrillant et de Châteaugué, et faire casser plusieurs autres officiers qui n'avaient pas eu le don de lui plaire. Mars.

Le 11, on envoya un traversier, commandé par Voil, au cap Français, chercher du blé d'Inde pour la nourriture des nègres.

Sur la fin du même mois, *la Doure* partit de la Nouvelle-Orléans pour la France; le père Charlevoix, MM. Hubert, Fabry, Devens, Navarre, chirurgien, Le Comte, Ménage et quelques autres s'y embarquèrent.

Le 5 avril, le vaisseau *le Profond*, commandé par M. Duguernier, arriva; on chanta le *Te Deum* pour remercier Dieu de ce se- Avril.

cours; la colonie était dans une grande disette de vivres.

Le 9, la flûte *la Bellone*, commandée par M. de Beauchamp, arriva chargée de vivres; elle était accompagnée du pinque l'*Espiduel*, capitaine Bataille.

M. de Loubois, chevalier de Saint-Louis, chargé d'une commission de commandant du fort Louis; MM. Prades, capitaine de compagnie, Terisse, lieutenant, et Marquis, sous-lieutenant, Bion, sous-directeur des comptes, et Bouquet, secrétaire du conseil, ainsi que plusieurs autres commis, arrivèrent sur ces bâtimens.

M. de La Tour reçut par cette occasion la commission de lieutenant-général de la province de la Louisiane, ce qui mortifia MM. de Bienville et de Châteauguë, qui se crurent disgraciés par cette promotion, et il est à croire que M. de Boisbrillant, premier lieutenant de roi de la province, ne le fut pas moins.

Messieurs les commissaires envoyèrent par ces navires des réglemens pour la colonie ; ils sont du 20 septembre 1721 : en voici les articles.

ARTICLE PREMIER.

Les nègres seront vendus aux habitans à six cent soixante livres d'Inde pièce, conformément à ce qui a été réglé par la compagnie, pour le paiement desquelles ils feront leurs billets payables dans trois ans, par parties égales du jour de la délivrance, en tabac ou en riz, suivant ce qui sera réglé par les directeurs par rapport à la qualité des terres des habitans.

Si après la seconde année échue l'habitant qui aura reçu des nègres se trouve débiteur de ses billets en entier, sans avoir fait le paiement la première année, les nègres seront vendus au profit de la compagnie, après un seul commandement de payer, et sera la

vente des nègres affichée, indiquée et publiée dans toutes les habitations du quartier, un mois d'avance; si le produit de la vente desdits nègres ne suffit pas pour le paiement de la compagnie, le débiteur sera contraint au paiement du surplus, et sera conduit en prison dans le chef-lieu ou la résidence du commandant du quartier, pour y demeurer jusqu'à parfait paiement.

ART. II.

Le tabac bon en feuilles ou manoques sera payé aux habitans à vingt-cinq livres le cent, poids de marc, et sera seulement pris deux pour cent de bon poids; il sera libre aux habitans de le fournir en futailles ou en caisses suivant leur commodité.

Les habitans qui voudront le mettre en caisses s'assujétiront à les faire de la grandeur convenable pour contenir deux cents livres de tabac bien pressé, et afin qu'il n'y ait pas de

difficulté sur la tare des caisses, il sera libre aux habitans d'en faire vider quatre caisses sur cent, le poids desquelles servira de règle pour la tare des autres.

ART. III.

Le tabac et le riz seront livrés par les habitans au comptoir du Nouveau-Biloxi de la Nouvelle-Orléans, de la Mobile et non ailleurs; le tabac sera reçu également dans trois comptoirs au prix de vingt-cinq livres le quintal.

ART. IV.

Le riz sera payé à douze livres le quintal poids de marc, deux pour cent de bon poids, et la même chose sera observée tant pour la tare des barils, que pour celle des caisses de tabac; il sera libre aux habitans de les livrer en balles de toile, auquel cas la tare d'une balle de deux cents livres sera de deux livres.

Si les habitans trouvent moyen de le livrer

dans quelque espèce de jonc, ou autre de la fabrique du pays pour épargner la toile, la tare en sera vérifiée sur le poids que pèseront quatre de ces emballages sur cent.

ART. V.

Nous exhortons les habitans à ne point négliger la fabrique de la soie, et à replanter des mûriers sur leurs habitations, pour qu'ils se multiplient, en attendant qu'il y ait assez de monde pour travailler à la soie, qu'ils doivent regarder comme un objet considérable.

ART. VI.

Le surplus des autres marchandises du crû et culture de la colonie, et celle de la traite comme peaux de chevreuils, castors et autres seront vendus dans les trois comptoirs ci-dessus, au prix ordinaire porté par le tarif de la compagnie des Indes.

ART. VII.

Les marchandises de France seront vendues aux habitans sur le pied ci-après ;

Savoir :

Au Biloxi, à la Mobile et à la Nouvelle-Orléans à cinq pour cent de bénéfice sur la facture de France ; aux Natchès et aux Yasons à soixante-dix pour cent de bénéfice ; aux Natchitoches et aux Arkansas à quatre-vingts pour cent ; aux Illinois à cent pour cent ; aux Alibamons à cinquante pour cent.

ART. VIII.

Le vin sera vendu cent vingt livres la barrique, et le quart d'eau-de-vie à cent vingt livres, les demi-quarts et ancre à proportion.

Sur ce que nous avons été informés que les commis de la compagnie ont ci-devant détourné les marchandises les plus recherchées, pour les survendre aux habitans à des prix bien plus forts et à leur profit, que ceux ré-

glés par la compagnie, nous leur avons défendu de faire aucun commerce, même indirectement pendant le temps qu'ils seront employés au service de la compagnie; et au cas que quelques-uns d'entre eux contreviennent à nos défenses, nous ordonnons aux habitans de les dénoncer aux directeurs, qui leur adjudgeront la confiscation des marchandises, et de nous en donner avis en même temps.

ART. IX.

Afin que les habitans soient informés des marchandises qui seront dans les magasins de la compagnie, nous avons donné nos ordres pour que tous les premiers jours de chaque mois il en soit affiché une liste à la porte de la compagnie du Nouveau-Biloxi, de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile, et attendu qu'il pourrait y avoir au Nouveau-Biloxi des marchandises qui ne se trouveraient pas à la Nouvelle-Orléans ni à la Mobile, la liste de celles

du Nouveau-Biloxi sera envoyée à la Mobile et à la Nouvelle-Orléans par les premières occasions qui se trouveront dans le commencement de chaque mois.

ART. X.

Il sera envoyé des espèces de cuivre pour payer la solde des troupes et les dépenses journalières de la compagnie, lesquelles auront un cours invariable, savoir celles de vingt au marc dix-huit deniers, celles de quarante au marc neuf deniers, et celles de quatre-vingts au marc quatre deniers et demi.

Les habitans ne doivent faire aucune difficulté de recevoir lesdites espèces des troupes et autres en paiement des marchandises qu'ils leur vendront, parce que ces mêmes espèces seront reçues dans les comptoirs de la compagnie en paiement de toutes sortes de marchandises pour la même valeur sans aucune distinction d'espèces d'or et d'argent.

ART. XI.

Nous envoyons des ordres pour diviser la colonie en neuf quartiers, qui seront la Nouvelle-Orléans, le Biloxi, la Mobile, les Alibamons, les Natchès, les Yasons, les Natchitoches, les Alkansas et les Illinois.

Les habitans seront informés par le conseil de la Louisiane de quels quartiers ils seront.

Il y aura dans le chef-lieu de chaque quartier un commandant et un juge, du jugement desquels les appellations seront portées au conseil supérieur établi au Biloxi.

Cet ordre est établi pour que les habitans soient à portée de demander au commandant de leur quartier la protection dont ils auront besoin, et ne soient point éloignés de leurs habitations pour faire juger les affaires qui pourraient naître entre eux, et nous les exhortons d'éviter les procédures, autant qu'il leur sera possible, de vivre tous en bonne

union et concorde, et se secourir mutuellement.

ART. XII.

Nous les exhortons pareillement à être plus réguliers à remplir les devoirs de chrétiens qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. Pour les mettre en état d'y satisfaire, nous donnons l'ordre qu'il soit établi des chapelles et églises en nombre suffisant, afin que les habitans soient à portée d'aller au service divin et de recevoir les sacremens.

Fait à Paris, le 27 septembre 1721.

Signé, DODUN, FERRAND et DE MAHAUT.

État des dépenses arrêtées par messieurs les commissaires du roi, pour la colonie de la Louisiane.

ÉTAT-MAJOR.

M. de Bienville, commandant-général 12,000 liv.

| | |
|---|--------------|
| <i>De l'autre part.</i> | 12,000 liv. |
| M. de Boisbrillant, premier lieutenant de roi | 5,000 |
| M. de Châteaugué, second lieutenant de roi | 4,000 |
| M. de Paillon, major-général | 2,000 |
| M. Diron, inspecteur-général | 3,000 |
| | <hr/> |
| | 26,000 liv.. |

COMMANDANS DES POSTES.

M. de Richebourg, commandant de la Nouvelle-Orléans, par gratification de la compagnie 720 liv..

M. de Mandeville, capitaine-commandant au fort Condé de la Mobile, sans gratification.

M. de La Harpe, commandant destiné pour la baie Saint-Bernard, à 1,800 livres sans compagnie, réformé à. 1,080

1,800 liv.

De l'autre part. 1,800 liv.

M. Duloubois, commandant au fort Louis, du Biloxi, par gratification, outre sa compagnie. . . . 720

M. de Saint-Denis, commandant de poste, sans compagnie, pour ses appointemens 1,080

M. de La Marque destiné pour l'île aux Vaisseaux, par gratification, outre sa compagnie. . . . 720

M. Marchand, commandant des Alibamons, pour ses appointemens. 1,080

M. de Bournion, commandant du Missouri 1,800

7,200 liv.

APPOINTEMENS DES INGÉNIEURS.

M. de La Tour, lieutenant-général de la Louisiane et ingénieur en chef 8,000 liv.

8,000 liv.

| | | |
|----------------------------|--|--------------------|
| | <i>De l'autre part.</i> | 8,000 liv. |
| Mort en 1723. | M. de Boispinel, chevalier de Saint-Louis.. | 5,000 |
| | M. de Pauger, <i>id</i> | 5,000 |
| Mort en France en 1724. | M. de Franquet-Chaville. . . . | 2,500 |
| | Dessinateurs et piqueurs. . . . | 3,300 |
| | | <u>23,800 liv.</u> |
| | | 47,600 liv. |

APPOINTEMENS DES DIRECTEURS ET COMMIS.

| | | |
|--|--|--------------------|
| | M. de Lorme, directeur gé- ral. | 12,000 liv. |
| | M. Guillet, directeur des comp- tes. | 6,000 |
| | M. Bion, sous-directeur des comptes | 3,000 |
| | M. Bouges, secrétaire du colonel. | 1,500 |
| | M. Dalcourt, trésorier | 2,240 |
| | M. Bonneau, garde-magasin gé- néral, nommé par le colonel . . . | 2,240 |
| | | <u>36,980 liv.</u> |

De l'autre part. . . . 36,980 liv.

M. des Ursins de la Loire, commis principal aux Illinois. 2,000

Pour autres commis et employés, ci. 28,020

67,000 liv.

APPOINTEMENS DES MAJORS DE POSTES.

M. de Banes, de la Nouvelle-Orléans 900 liv.

M. de Beauchamp, de la Mobile. 900

Ile aux Vaisseaux, vacant. 900

M. de Terpuy, aide-major du Biloxi. 900

3,600 liv.

Pour l'entretien et appointemens de la marine de la Louisiane, ci 26,800 liv.

| | |
|--|------------|
| Pour les aumôniers et chirurgiens à 800 livres chacun, ci. . . | 1,600 liv. |
| Pour les gages, nourriture d'ouvriers et dépenses des travaux des fortifications | 74,000 |
| Pour les présens des sauvages. | 12,000 |
| Pour seize compagnies d'infanterie. | 139,104 |

Il est bon de faire observer que toutes ces dépenses se montent à 375,504 livres prix de France, non compris la compagnie d'ouvriers suisses, qui, forte de deux cent dix hommes, doit coûter 52,000 livres, ni l'entretien des hôpitaux, des gens de force, les dépenses casuelles, et les frais des armemens de vaisseaux, pour apporter les fonds à la colonie, sur lesquels il y a les cinquante pour cent d'augmentation pour marchandises et vivres, prix qu'elles se vendent à la colonie, faisant la somme de 187,752 livres, qui peuvent en par-

tie suppléer à l'augmentation des dépenses. On reçut aussi un règlement par lequel les capucins devaient avoir juridiction depuis l'entrée du Mississipi jusqu'au Ouabache; les carmes déchaussés, depuis Rio Perdido le long de la côte jusqu'à l'entrée du fleuve, y compris la rivière de la Mobile et des Alibamons; les jésuites et prêtres de la congrégation, de la mission, le Missouri, les Illinois et les nations du nord.

Messieurs les commissaires donnèrent ordre d'établir un conseil aux Illinois pour juger en dernier ressort, et cependant rendre compte au conseil supérieur, qu'on devait établir à la Nouvelle-Orléans, et d'y former le comptoir principal, enjoignant d'abandonner le fort Louis, et de n'y laisser qu'une simple garnison, et sur toutes choses de faire entrer à l'avenir les vaisseaux dans le Mississipi.

On apprit par *le Profond* que la flûte *le Portefaix*, qui était partie de l'île aux Vais-

seaux au mois de juillet dernier, s'était perdue à la côte d'Irlande, mais que l'équipage s'était sauvé.

Messieurs les commissaires donnèrent la nouvelle du rétablissement de la santé du roi, de son mariage avec l'infante d'Espagne, et de celui du prince des Asturies avec mademoiselle de Montpensier. Ils ordonnèrent à cette occasion de faire des réjouissances publiques et d'envoyer un traversier à La Havane et à la Vera-Cruz, avec des officiers chargés d'en donner avis aux Espagnols, et de les féliciter. C'est ce qu'il eût été bien à propos d'exécuter, si l'on eût songé aux avantages qu'on pouvait tirer de l'établissement de correspondances secrètes pour le commerce.

Le 12, on chanta le *Te Deum* en action de grâces du rétablissement de la santé du roi; l'après-midi, l'on fit la cérémonie de la bénédiction des drapeaux, ensuite M. de Bienville fit connaître à la tête des troupes M. de La

Tour pour lieutenant-général de la colonie ,
M. Duloubois pour commandant du fort Louis,
du Biloxi, et M. Pades pour commandant de
compagnie. Sur les cinq heures les vaisseaux
qui étaient en rade firent trois décharges de
canons et de mousqueterie. Le soir on fit un
feu de joie.

Le même jour trois forçats s'échappèrent
dans une pirogue.

Le 18, trois pirogues de Canadiens descen-
dirent des Illinois; ils rapportèrent qu'il y
avait vingt jours qu'une de leurs pirogues,
dans laquelle il y avait quatre hommes, avait
été attaquée vis-à-vis les écors à Prudhomme,
par plusieurs Chicachas, qui avaient tué deux
Canadiens, et que les deux autres s'étaient
sauvés.

Le 22, des sauvages chassant trouvèrent
un Français assassiné dans les bois : c'était un
forçat. On soupçonna qu'il avait été tué par
sa femme et l'amant de cette dernière.

Le même jour, on apprit que M. de Montigny, qui commandait à Pensacole; avait arrêté dix-huit déserteurs tant libres que forçats.

Le 1^{er} mai, plusieurs Chactas apportèrent la chevelure d'une femme Chicacha.

Le 18, M. Diron, inspecteur des troupes, arriva des Natchitoches; on avait répandu le bruit qu'il avait été tué sur cette route : ce qui avait donné lieu à cette nouvelle était l'assassinat commis sur la personne du nommé Pierrier, Canadien, aux environs des Rapides dans la rivière Rouge, par le nommé Cocaya, sauvage Natchitoches, qui lui avait volé cent pistoles d'Espagne en or. M. de Bienville donna, dit-on, l'ordre à M. de Saint-Denis de faire tuer secrètement ce sauvage.

Le 19, on apprit que M. de La Boulaie, lieutenant de compagnie, qui commandait aux Alkansas, s'était retiré avec sa troupe dans la rivière des Sotoüis, sous prétexte d'y subsister plus commodément, et de tirer des

secours de la concession de M. Law; la nation Alkansa avait aussi abandonné son village, ne se croyant plus en sûreté à cause de la guerre des Chicachas; cette nouvelle alarma les colons, surtout pour les vivres que les convois montant et descendant des Illinois trouvaient dans cet endroit.

Le 20, des habitans matelots et forçats au nombre de vingt-deux enlevèrent une chaloupe et des vivres pour se retirer à Saint-Joseph; on envoya après eux un détachement de quarante soldats dans deux chaloupes, commandées par M. de Montmont, capitaine de compagnie. Mai.

Le 24, le pinque *l'Aventurier*, commandé par M. Fouquet, amena M. Dubrousset, lieutenant réformé; ce navire apporta de la monnaie de cuivre pour avoir cours dans les colonies françaises de l'Amérique, conformément à l'édit du roi du mois de juin 1721. M. Fouquet porta qu'à la sortie de Lorient, il

avait rencontré un vaisseau qui y entrait , et qu'il crut reconnaître pour *le Saint-André*.

Le 25, M. de La Harpe arriva de la rivière des Alkansas; il fit vingt-huit lieues jusqu'à la Nouvelle-Orléans, où il arriva le 20 décembre 1721. Il avait perdu un soldat sur cette route par le froid qui survint. M. de Paillon, qui commandait à la Nouvelle-Orléans, fit délivrer à sa troupe, composée de dix-huit personnes, pour quarante-cinq jours de biscuit, afin de pouvoir se rendre aux Alkansas.

Le 24, il partit de la Nouvelle-Orléans avec un bateau plat et deux pirogues. Il fit trente-cinq lieues jusqu'au portage de Manchac qui se rend au lac de Maurepas. Il avança ensuite vingt-cinq lieues jusqu'à l'entrée de la rivière Rouge qu'il laissa à la gauche, à deux lieues au-dessus; il dépassa le lac des Tonicas, situé à la droite, d'où il fit vingt lieues jusqu'aux Natchès, et y arriva le 20 janvier 1722. Le commandant et les officiers de ce poste étaient

MM. de Barnaval, capitaine de compagnie du quartier, et Cassenave, lieutenant et enseigne; il y avait vingt soldats de garnison. Le fort est construit sur un coteau et n'est composé que de mauvais pieux pourris, de sorte qu'il ne peut être d'aucune défense. M. de La Loire y occupait l'emploi de premier commis à la satisfaction des officiers et des habitans.

Le 25, M. de La Harpe partit des Natchès; il fit quarante lieues jusqu'à la rivière des Yasons, à la droite du Mississipi, situé par les 33° 5' de latitude. Il y rencontra deux pirogues de Canadiens qui descendaient à la Nouvelle-Orléans avec cinq mille livres de bœuf salé; ils avaient tué quatre-vingts bœufs au-dessus de la grande pointe coupée, ce qui prouve qu'il serait important de défendre aux chasseurs de tuer de ces animaux au-delà de leurs besoins, sans quoi il est à craindre que cette chasse ne devienne rare par la suite dans ces quartiers.

Le 26, il entra dans la rivière des Yasons , sur laquelle il fit trois lieues jusqu'à l'habitation de M. Le Blanc, sous le nom du fort Saint-Pierre, où commandait M. de Grave, capitaine de compagnie et administrateur de cette concession.

Les officiers étaient M. Le Petit-Leuillier, lieutenant, de La Combe et Damont de Montigny, sous-lieutenans. Le terrain sur lequel est placée cette habitation peut avoir trente arpens de terre labourable ; le reste n'est composé que de coteaux de pierres, où l'on trouve à peu de profondeur l'argile et le tuf ; cette concession ne peut donc être d'aucune utilité : car en outre les maladies y sont fréquentes à cause de la mauvaise qualité des eaux.

La rivière des Yasons court depuis son entrée jusqu'au fort Saint-Pierre dans le nord-nord-est, ensuite sur le nord-quart-nord-ouest une demi-lieue, et s'en retournant par le nord jusqu'à l'est-quart-nord-est une autre

demi-lieue jusqu'à de petits écors de pierre sur lesquels sont situés les établissemens des nations Yasons, Courois, Offogoula et Onspée; leurs cabanes sont dispersées par cantons la plupart situées sur des buttes de terre, entre des vallons, faites à main d'œuvre, ce qui fait présumer qu'anciennement ces nations étaient nombreuses. Aujourd'hui elles se réduisent à environ deux cent cinquante personnes. Du côté du nord-est, à vingt-cinq ou trente lieues de chemin, sont les villages des Choulas ou Renards, composés d'environ quarante habitans; un peu au-dessus sont les Chachoumas au nombre de cent cinquante; dans les eaux hautes il y a un ruisseau qui y conduit; à trois lieues plus loin sont les Ouitoupas, de six cabanes, éloignés de cinq lieues de Tapoucha, voisins et alliés des Chicachas.

M. de La Harpe, ayant rencontré partie des soldats de la garnison des Alansa, qui descendaient à la Nouvelle-Orléans, pour aller cher-

cher leur prêt, les fit remonter avec lui jusqu'aux Yasons, parce qu'il avait des marchandises pour eux. Il renvoya le bateau plat de la compagnie, qu'il avait amené, parce que ce bateau pouvait être utile pour monter les concessions dans le fleuve, et charger ses effets sur les trois pirogues, et y distribua son détachement.

Le 5 février, il partit des Yasons, et fit cinquante-quatre lieues jusqu'à la première fourche de la rivière des Sotoüis ou Alkansas, à la gauche du Mississipi; il n'y entra que le 27 février, le courant de la rivière étant d'une rapidité extraordinaire.

Le 28, notre voyageur continua d'entrer dans cette branche qui court d'abord sur le nord et nord-quart-nord-ouest à six lieues du chemin; il s'arrêta auprès de la rivière Blanche, qui court dans le nord-ouest du côté des Osages, mais qui n'est pas navigable à cause des rochers qu'on y rencontre; elle se dé-

charge dans la seconde fourche de la rivière des Sotoüis, éloignée de la première de quatre lieues, par le Mississipi, où elle tombe à deux lieues au-dessous, formant une île de six lieues de long que les Sotoüis habitaient autrefois, et où les Chicachas en détruisirent une partie; de l'entrée de cette dernière branche pour aller au village des Alkansas établi sur les bords du fleuve, on compte six lieues.

Le 1^{er} mars, il avança de deux lieues jusqu'au village des Sotoüis, situé à la gauche de la rivière que les Français nomment des Alkansas, et les sauvages Nigtte, qui signifie *rouge*, à cause de la couleur de ses eaux. Ce village est situé à la latitude de 34° 45'. Il contient quarante-une cabanes et trois cent trente habitans; il y a trente pieds d'écors dans les eaux basses, et trois quand elles sont hautes. La rivière a dans cet endroit quatre-vingts toises de largeur. Il trouva dans ce lieu M. de La Boulaie, lieutenant de compagnie, qui

était arrivé aux Alkansas, depuis le 27 septembre de l'année dernière. Il était sorti des Yasons avec ordre de rester auprès de ces sauvages pour leur sûreté, et pour les convois montant ou descendant des Illinois, comme seul endroit où ils pouvaient faire des vivres. Le premier soin de M. de La Harpe fut de s'informer du cours de la rivière et des nations qui l'habitaient, mais il ne put tirer aucun éclaircissement des sauvages, qui parurent mécontents de son voyage; ils semblaient craindre qu'ils ne fit alliance avec des nations qui leur étaient suspectes; ils voulurent lui persuader que le nommé Richard, et cinq autres Français de la concession de M. Law, partis le 17 du mois d'août dernier dans une pirogue pour remonter cette rivière jusqu'aux premières nations, dans l'espérance d'y acheter des chevaux, avaient été tués sur cette route par des Osages, et sur ce qu'il leur proposa de lui céder une de leurs pirogues (ils en avaient

plus de trente), ils ne voulurent point la lui accorder, quelque offre qu'il pût leur faire; ne pouvant s'en passer, il prit la résolution d'en enlever une, lorsqu'il serait prêt à partir, et de leur en payer la valeur.

Une autre difficulté qui pensa faire échouer son voyage fut le défaut de vivres. La compagnie ne lui avait donné que pour quarante-cinq jours de biscuit, et des marchandises pour traiter du maïs et des fèves avec les sauvages; mais comme ces derniers n'en avaient que très peu, il se trouva fort embarrassé.

Le 2 du même mois, il se rendit avec MM. Dufresne et de La Coulaie à l'habitation de M. Law, située dans le nord-nord-ouest des villages des Sotoüis à la droite en montant à deux lieues et demie par la rivière, et une lieue et demie par terre.

L'établissement est à un quart de lieue dans les terres du côté du nord; on traverse un ruisseau pour s'y rendre; mais dans les eaux

hautes, le terrain est inondé un demi-quart de lieue jusqu'au commencement des prairies où elle est placée. Il trouva à cette concession quarante-sept personnes de tout sexe, qui depuis le mois d'août dernier, avaient commencé leur défrichement, consistant en quatre arpens de terre partie ensemencée de froment. M. de La Harpe fit reconnaître pour directeur M. Dufresne à la place de M. de Vens, et il fit faire un inventaire des effets qui se trouvaient en petite quantité, car cette concession était comme abandonnée et manquait de tout secours.

Le 3, M. de La Harpe fit partir une de ses pirogues pour aller au village des Alkansas, traiter du maïs, et pour amener l'armurier de la concession, qui était aussi à la traite du maïs : il avait besoin de cet ouvrier pour mettre les armes de son détachement en bon état. M. de La Boulaie donna ordre au nommé Saint-Domingue, soldat de la garnison, qui

parlait différentes langues du pays, et qui se trouvait alors à ce village, de le suivre pour lui servir d'interprète dans cette découverte.

La nation Alkansa, ainsi nommée parce qu'elle sort des Canzés établis sur le Missouri, est située sur le bord du Mississipi dans un terrain isolé par les ruisseaux qui l'environnent : elle se divise en trois villages, Ougapa, Torisna et Tonginga, éloignés d'une lieue les uns les autres, et renfermant ensemble quatre cents habitans ; leur principal chef est celui des Ougapas ; les Sotoüis le reconnaissent aussi pour le leur ; ils sont tous sortis de la même nation et parlent la même langue. Ils rendent une espèce de culte aux serpens, et s'en servent lorsqu'ils *jonglent leurs malades* (invocation accompagnée de diverses superstitions).

Ils ne célèbrent de fête pour aucune divinité, différens en cela de la plupart des autres, qui rendent un culte à diverses puissances auxquelles ils attribuent le gouvernement de

différentes choses, les uns de la chasse du bœuf, les autres de l'ours, du dinde, de leurs moissons, et les autres de la conduite de leurs guerriers.

Le 9, les gens que M. de La Harpe avait envoyés aux Alkansas arrivèrent; il fit enlever une pirogue sauvage, dans laquelle il mit quelques effets et sept hommes, avec ordre d'aller l'attendre à deux journées de chemin.

Le 10, ayant fait le calcul de ses vivres, il trouva avoir pour toute subsistance onze barils de fèves et de maïs, chaque baril pesant cent quarante livres. Le même jour il partit de l'habitation avec deux pirogues et le reste de son détachement, composé de vingt-deux hommes, y compris M. Defranhomme, enseigne de compagnie de la garnison des Alkansas. Les sauvages, ayant eu connaissance de l'enlèvement de la pirogue, allèrent à sa poursuite par terre avec plusieurs guerriers; M. de La Harpe, ne voulant pas donner occa-

sion de rupture avec cette nation , la leur fit rendre, ce qui l'obligea d'arrêter à une cyprière jusqu'au 19 du mois, où il en fit construire une autre par ses soldats, après quoi il continua sa découverte, et fit quatre-vingt-dix lieues dans le nord-ouest jusqu'à un grand rocher qu'il nomma le Rocher Français; il y arriva le 9 avril. Ce rocher est à la droite de la rivière en montant; c'est un écors de roche, mêlé d'un marbre jaspé, qui forme trois petites montagnes fort rapides, de cent soixante pieds de hauteur, aux environs desquelles il y a plusieurs belles carrières d'ardoises. Il monta sur cette colline, qui continue à courir dans l'ouest, d'où il aperçut de très beaux pays; au pied de ce rocher, il y a une chute d'eau en cascade qui forme un bassin fort agréable.

Les eaux de cette rivière jusqu'à trente lieues, sont rougeâtres, ensuite elles deviennent claires et excellentes à boire. Avant d'ar-

river en ce lieu, on trouve des terres fort élevées, et des écors de soixante-dix pieds d'élévation, avec des carrières de pierre noire et d'autres de pierre à chaux, ainsi que des plâtrières en divers endroits.

La rivière étant alors basse, les battues étaient découvertes, et les pirogues se tiraient à la cordelle; la profondeur de la rivière était de huit à dix pieds, et sa largeur de cent cinquante à deux cents toises. On y trouve partout beaucoup de bœufs, de cerfs, de chevreuils, d'ours et de dindes. M. de La Harpe continua sa navigation, et fit vingt-cinq lieues jusqu'au 17 avril, que les vivres lui manquèrent par suite d'un accident arrivé à une de ses pirogues dans laquelle était une partie de son maïs; cette pirogue tourna par la force du courant. Ce contre-temps, joint au flux de sang dont plusieurs de ses soldats étaient atteints, l'empêcha de pousser sa découverte plus loin; ce qui le mortifia extrêmement, car

les eaux commençaient à monter, et il n'avait plus que cent lieues de chemin par la rivière, pour se rendre chez les nations qu'il avait découvertes en 1719.

Suivant toutes les apparences cette rivière est navigable dans les hautes eaux jusqu'aux environs de l'établissement des Padoukas et des Espagnols du Nouveau-Mexique; les terres qui la bordent sont des plus belles qu'on puisse voir : on y ferait des établissemens magnifiques. La rivière est remplie de poissons et d'une quantité prodigieuse de tortues; les prairies sont couvertes de simples; il s'y trouve des morilles rouges et blanches en abondance.

M. de La Harpe, après avoir levé le plan de cette rivière jusqu'à ce lieu éloigné de cent quinze lieues des Sotoüis par eau dans le nord-ouest, quelques degrés vers l'ouest, quoique par terre il n'y ait tout au plus que cinquante ou soixante lieues de chemin, prit le parti

d'échouer ses pirogues, pour aller visiter des montagnes du côté de l'ouest et de la rivière.

Le 15, ils se mirent tous en chemin, emportant chacun un petit sac de maïs ; ils marchèrent trois lieues dans l'ouest-quart-sud-ouest par une chénaie.

Le 19, s'étant avancés de deux lieues dans l'ouest-quart-nord-ouest, ils trouvèrent de hautes montagnes entre lesquelles il y avait des vallons et des prairies qui leur parurent d'un bel aspect. De là ils firent trois lieues dans le nord-ouest, traversèrent un lac sur des caïeux, et se trouvèrent sur le bord de la rivière, qui leur parut comme à l'ordinaire de la largeur de deux cents jusqu'à deux cent cinquante toises depuis le rocher.

Ils marchèrent dans l'est-sud-est quatre lieues et demie, par de très beaux pays, ensuite ils arrivèrent à leurs pirogues, sur lesquelles ils s'embarquèrent le 21 pour s'en retourner, et le 28 ils se rendirent à l'habita-

tion de M. Law, où ils apprirent qu'il était arrivé un bateau chargé de quarante quarts de farine, envoyé par M. de Bienville de la Nouvelle-Orléans; sans ce secours, cette concession eût été abandonnée, tout le monde s'apprêtant à descendre à la mer.

Le 4, M. de La Harpe partit des Sotoüis, et se rendit au Biloxi le 25 de mai. Il trouva sur sa route un parti de guerre Chicacha, qui pensa le surprendre, ses pirogues étant séparées. M. de Bienville perdit dans ce voyage son esclave, qui lui coûtait mille francs, et dont la direction ne voulut point lui tenir compte.

Le 26, un bateau anglais de douze canons, commandé par le capitaine Marshal, entra dans la rade, chargé de marchandises qu'il comptait aller vendre à Touspe et à Tampie dans le fond du golfe.

Il rapporta que la flûte *Saint-André*, qui Mai. était partie dans le mois de janvier de l'île aux

Vaisseaux, pour s'en retourner en France, avait été contraint par une voie d'eau de se présenter à La Havane, mais que le gouverneur n'avait pas voulu l'y laisser entrer, permettant seulement à MM. de Richebourg et Duguesla d'y rester avec quelques passagers, lesquels avaient passé à l'île de la Providence, pour se rendre de là au cap Français, dans l'île Saint - Domingue. Comme ce vaisseau anglais avait apporté des farines, de la bière et autres provisions, convenables pour le pays, il en vendit pour 1,500 piastres aux garde-magasins et autres particuliers.

On apprit par ce capitaine que le vaisseau que M. de Kquenel avait rencontré aux environs de l'île de Cuba, et auquel il avait retenu cinq hommes, n'était pas forban.

Le 28, *le Profond* partit pour la France; il emmenait M. de Noyan, qui entrait en congé.

Le même jour, *la Sainte-Rène*, balandre de la concession de M. Coly, commandée par

M. Piednoir, fit également voile pour la France; le conseil n'avait pas voulu lui permettre d'aller trafiquer au cap Français pour son compte.

Le 31, une balandre espagnole arriva de la Vera-Cruz; elle était commandée par M. Espinosa, lieutenant de vaisseau de sa majesté catholique. Il avait avec lui M. Alexandre Wauchopp, capitaine de frégate, chargé d'une lettre du marquis de Valero, vice-roi du Mexique, à M. de Bienville, au sujet de la restitution de Pensacole, et des effets qui regardaient l'artillerie et les munitions de guerre, sauvées dans cette place lors de la première réduction, et cela en conformité des ordres du roi très catholique. On complimenta ces messieurs sur la double alliance entre les deux couronnes, et à cette occasion on fit un feu de joie, et on les traita avec magnificence.

Le 4 juin, M. de Montmort, envoyé le 9 ^{Jun.} mai à la poursuite des déserteurs, arriva avec

son détachement sans avoir pu les rejoindre; il avait été à la baie de Saint-Joseph où il trouva les officiers passagers, et la moitié de l'équipage de *la Doure*, qu'il ramena dans ses deux chaloupes. Le père Charlevoix, MM. Fabry, Hubert et Le Vens étaient du nombre. Ce vaisseau, parti de la Nouvelle-Orléans au mois de mars dernier, avait été porté le 14 avril au soir par les courans sur les îles des Martyrs, à l'entrée du canal de Bahama, sans pouvoir se relever; le lendemain il s'était trouvé éloigné de terre de deux lieues : les gens de l'équipage avaient mis le canot et la chaloupe à la mer, et fait un radeau sur lequel ils s'étaient embarqués avec des vivres, et étaient arrivés à une des îles où ils avaient fait heureusement plusieurs voyages. Ils étaient restés dix jours dans ce lieu, et avaient monté un bateau plat que M. de Bienville avait fait embarquer pour faciliter le chargement des marchandises qu'il devait prendre à fret au cap

Français; une fois en état, les passagers et officiers du vaisseau et la moitié de l'équipage y étaient entrés et avaient fait route pour Saint-Joseph; ceux qui n'avaient point voulu prendre ce parti avaient gardé la chaloupe et le canot pour se rendre à La Havane.

Le 6, on donna ordre au capitaine Marshal de sortir de la rade; mais avant son départ il traita de quelques marchandises avec le brigantin espagnol.

Le 10, MM. Wanchopp et Spinosa prirent congé de M. de Bienville, et s'embarquèrent dans leur balandre, pour retourner à la Vera-Cruz, après avoir acheté pour 12,000 piastres de marchandises de différens particuliers, et environ 1,800 piastres de celles du magasin, dont le produit fut distribué à messieurs les officiers-généraux comme à-compte sur leurs appointemens, et sans y comprendre M. Diron d'Artaguette ni les commandans des postes.

Le même jour, M. de La Tour s'embarqua

sur le navire *l'Aventurier*, pour se rendre à la Nouvelle-Orléans par le bas du fleuve.

Le 11, le nommé Richard se présenta au fort Louis; il arrivait des nations que l'on désigne sous le nom de Mentos, il y avait été envoyé par la rivière des Alkansas, avec six hommes dans un pirogue, au commencement de l'année dernière par ordre de M. Le Vens, directeur de la concession de M. Law, pour faire le commerce des chevaux; il rapporta avoir été pillé sur cette route par les Osages, et avoir remonté cette rivière par les eaux basses, jusqu'à quarante lieues; c'était celle que M. de La Harpe avait découverte par les terres en 1719, et où il avait été bien reçu par les sauvages.

Le 16, la flûte *la Bellone* fit voile pour le cap Français; elle allait y chercher un fret pour la France. Le père Charlevoix et MM. Fabry, Arcoite et quelques autres officiers s'embarquèrent sur ce vaisseau.

Le 17, le conseil, à la sollicitation de M. de Lorme, nomma pour directeur des comptes, par intérim, M. Le Vens, avec 6,000 livres d'appointemens; on fit tout pour lui donner entrée au conseil avec voix délibérative; mais MM. de Bienville et de La Tour s'y opposèrent.

Le 4 juillet, le traversier *la Fauvette*, com-
mandé par le sieur Vril, arriva du cap Fran-
çais; il avait trouvé sur sa route un bateau
corsaire espagnol, qui lui avait pillé quelques
marchandises que des particuliers faisaient
venir pour leur compte; il apporta une lettre
de M. Gautier, directeur de la compagnie
dans l'île Saint-Domingue, dans laquelle il
donnait avis que neuf des passagers qui avaient
débarqué du vaisseau *le Saint-André* à La
Havane étaient arrivés dans deux bateaux
anglais venant de la Providence. Il recom-
mandait de ne plus faire passer les vaisseaux
par le Cap, assurant qu'ils n'y trouveraient
point de fret.

Juillet.

Le 5, on reçut la nouvelle que le vaisseau *l'Aventurier* avait passé la barre du Mississipi le 1^{er} juillet.

Le 6, M. de Bienville reçut deux lettres de M. de Graves, commandant au fort Saint-Pierre-des-Yasons; dans l'une, datée du 1^{er} juin, il disait que les Chicachas étaient venus dans le village des Yasons, qu'ils y avaient enlevé le peu de vivres qui y restait; que le 25 à deux heures après minuit, ils avaient attaqué la cabane du nommé Ritter, sergent, qui était à une portée de carabine du fort; après y être entré, ils lui avaient enlevé la chevelure, ainsi qu'à sa femme, qui s'était défendue avec un couteau; elle avait blessé deux de ces assassins; entendant leurs cris, il s'y était transporté avec quelques soldats, mais il avait trouvé la femme morte, et Ritter blessé de treize coups de couteau; son fils avait la chevelure enlevée.

Par la seconde, du 12 juin, on apprit que

le 5 du même mois, il était arrivé deux Cahoumas envoyés de la part de leur chef, pour avertir que cinq partis de Chicachas venaient en guerre sur les Yasons, Courois et Offogoula; que sur cet avis ces nations avaient envoyé leurs femmes et leurs enfans dans son fort; mais que ces partis de Chicachas lui ayant envoyé dire qu'ils n'avaient point dessein de lui faire du mal, et qu'ils venaient pour se justifier du meurtre des Français auquel les gens de leur village n'avaient point contribué, il avait alors permis au guerrier Thioncouata et à quatre de ses gens de venir dans le fort pour écouter ses raisons.

Le 12, la compagnie suisse, commandée par M. Brand, en l'absence de M. Wonwerdelik, capitaine en pied, qui devait monter à la Nouvelle-Orléans, pour travailler aux ouvrages, s'étant embarquée sur le traversier *l'Élisabeth*, commandé par M. Lasou, se souleva contre l'équipage, et força le capitaine à les

mener à La Havane. A cette nouvelle, M. de Bienville fit armer le traversier *la Subtile* et deux chaloupes, pour courir après eux, avec un détachement de soldats; MM. Duloubois, de La Harpe, Renaud, Pradel, Montigny, de Bellile, Saint-Estebéri, de Moicy furent commandés pour cette expédition. Ils partirent le 13, faisant route pour Saint-Joseph, dans l'espérance de reprendre les déserteurs; s'étant présentés à cette baie, ils y trouvèrent une frégate nommée *la Hollandaise*, de vingt-six canons, commandée par don Juan Alberto de Irsola, qui s'opposa, ainsi que don Joseph Primo de Ribera, gouverneur de cette place, à leur entrée dans le port; ils furent forcés par le canon du fort d'appareiller. La même nuit une tempête pensa les faire périr vis-à-vis la rivière de Saint-André, où les deux chaloupes se réfugièrent. Le traversier souffrit extrêmement, et échappa au naufrage comme par miracle. Il fut con-

traint le lendemain de relâcher à Saint-Joseph, où il fut reçu à cause de la tempête. Ils n'avaient été aussi mal reçus que par suite d'ordres de la cour d'Espagne arrivés depuis peu, et faisant défense de laisser entrer dans les ports de sa majesté catholique des navires français sous quelque prétexte que ce fût, dans la crainte qu'ils n'apportassent la contagion qui régnait dans le Levant.

Le gouverneur de cette place venait d'être relevé pour aller rendre compte de sa conduite au vice-roi. On l'accusait d'avoir eu commerce avec les Français de la Louisiane, et quoique cela ne fût pas vrai, il craignait les suites de cette affaire, car il avait des ennemis; l'un des principaux était le gouverneur de Saint-Augustin de la Floride.

L'expédition, n'ayant pu découvrir la trace des déserteurs suisses, s'en retourna au fort Louis, où elle arriva le 30 du même mois.

Août. Le 5 août, M. de Bienville partit pour la Nouvelle-Orléans.

Le 11, trois forçats enlevèrent une pirogue; on envoya à leur poursuite M. de Saint-Esteben.

Le même jour, M. Andriot, qui faisait la fonction de major au fort Louis, mourut regretté de tout le monde.

Le 14, on fit partir deux convois de cinq bateaux chargés de vivres et de marchandises; deux de ces bateaux étaient destinés aux Natchitoches, et le reste était pour les Illinois.

La nuit du 17 au 18, M. Desfontaines, directeur d'une des concessions de M. Le Blanc, s'étant embarqué dans une chaloupe, avec M. Le Blond de la Tour, frère du lieutenant-général, pour monter à la Nouvelle-Orléans, vingt hommes, dont douze étaient soldats, et le reste matelots ou habitans, armés de fusils, s'en emparèrent, et enlevèrent le traversier *la Subtile*, commandé par Valadon, et chargé

de marchandises. Ils obligèrent ce capitaine de mettre à la voile, et de faire route pour La Havane; on voulut envoyer *le Dromadaire* à leur poursuite, mais comme il était mouillé à l'île aux Vaisseaux, et que le vent devint contraire, on ne put exécuter ce projet.

Le 24, une nation sauvage du côté de l'ouest du Mississipi, nommée Iténapanis, vint pour la première fois chanter le calumet à M. de Bienville; elle avait passé par le village de Colapissas; son chef, étant alors tombé malade, crut que c'était un sort que les Iténapanis lui avaient jeté; ils vinrent jusqu'à la Nouvelle-Orléans à leur poursuite; comme ils étaient retournés dans leur pays, les Colapissas furent dans une consternation sans égale; leur chef devenant de plus en plus malade, on ne put leur ôter cette superstition de l'esprit; ils députèrent de leurs gens, chez les Iténapanis, avec des présens considérables pour les solliciter de leur ôter le sort. Il fallut

que M. de Bienville eût la complaisance d'y envoyer un de ses esclaves, ensuite le malade se trouva mieux.

Par cette nation on apprit que les sauvages que M. de La Harpe avait amenés de sa découverte avaient passé près de leur village, mais si faibles et si fatigués, qu'ils leur avaient fait pitié; ils leur avaient fourni des arcs et des flèches, pour les aider à s'en retourner chez eux; ils n'avaient pu entendre leur langue, ni découvrir de quelle nation ils étaient; suivant leur rapport, ils n'étaient plus que huit.

Le 27, il descendit des Illinois une pirogue dans laquelle était M. de Noyan le cadet, neveu de M. de Bienville, venant du Canada. accompagné de M. Dutisné. Il apporta des lettres de MM. de Boisbrillant et Renaud, chefs de la compagnie des mineurs; par celle de M. de Boisbrillant, on apprit que les sauvages lui apportaient tous les jours des mor-

ceaux de cuivre très pur; celle de M. Renaud donnait avis qu'il avait été dans la rivière des Illinois à la recherche d'une mine de cuivre, qui lui avait paru contenir quelque peu d'or; que sur cette route il avait trouvé un coteau éboulé, dont il avait tiré du plomb, du cuivre et de l'argent en petite quantité; qu'ayant su que des sauvages rôdaient dans ces quartiers, il avait été contraint de retourner au fort de Chartres. Sur la fin de ce mois, on brûla vif, à la Nouvelle-Orléans, un nègre qui avait tué un Français : l'exécuteur était un autre nègre condamné à servir de bourreau pour avoir voulu battre un blanc.

Le 1^{er} et le 4 septembre, on reçut les vaisseaux *la Loire*, *les Deux-Frères* et *l'Alexandre*, commandés par MM. Chenot, Butelaine et Amelot, chargés de vivres et de marchandises, pour la valeur de 900,000 liv., y compris une emplette de 315,000 livres destinée pour le commerce avec les Espagnols;

Septembre.

ces vaisseaux amenèrent trois capucins et un frère; ils avaient à bord également MM. Guillet, directeur des comptes, et de Bourmont, qui avait obtenu la croix de Saint-Louis et une commission de capitaine et de commandant de la rivière Missouri, sur laquelle il avait fait plusieurs voyages en qualité de traiteur. M. Law en lui faisant accorder ces honneurs, avait pour but de l'engager à retourner à la colonie, afin de porter plusieurs nations du Mississipi, sur lesquelles il avait du crédit, à faire la paix avec les Padoukas en partie alliés des Espagnols du Nouveau-Mexique.

Messieurs les commissaires ordonnèrent de ne laisser passer qui que ce soit en France, sans leur permission, ce qui fit perdre courage à bien du monde. Ils annoncèrent pareillement qu'ils avaient fait arrêter M. Duvergier, qui avait quitté la colonie sans leurs ordres. Ils recommandèrent l'union à MM. de Bienville,

de La Tour et aux directeurs, ajoutant que l'intention de son altesse royale était de donner à M. de Bienville toute l'autorité, la préséance au conseil, et l'exécution de ses délibérations; qu'il ne devait pas se regarder seulement comme commandant-général, mais aussi comme premier directeur, qu'ainsi il n'aurait plus lieu d'alléguer qu'il était traversé par l'autorité des directeurs; que si les choses allaient bien, il en aurait tout l'honneur, et au contraire, si elles continuaient dans le désordre, il devait s'attendre à perdre entièrement les bonnes grâces de son altesse royale.

Le 9, *la Loire* et *les Deux-Frères* appareillèrent pour la Nouvelle-Orléans; mais menacés de mauvais temps, ils entrèrent dans la rade de l'île aux Vaisseaux.

Le 11 au matin, commença un ouragan

Ouragan.

qui dura jusqu'au 16, les vents depuis le sud-est passant par le sud jusqu'au sud-ouest. Cet ouragan fit un tort de plus de 8,000 quarts de

riz, dont on était prêt à faire la récolte, sans compter les fèves et le maïs. La plus grande partie des maisons de la Nouvelle-Orléans furent emportées, à la réserve d'un magasin que M. de Pauger avait fait construire. Celui du fort Louis dans lequel était une très grande quantité d'effets fut renversé, au grand contentement des garde-magasins : cet accident les dispensa de rendre leurs comptes.

Le vaisseau *l'Épiduel*, trois traversiers, et presque tous les bateaux, chaloupes et pirogues périrent. *Le Neptune* et *le Santo-Cristo* qu'on devait mettre en état, suivant les ordres de messieurs les commissaires, furent entièrement hors de service; et l'on eut la douleur de perdre une grande quantité d'artillerie, du plomb et des viandes qui étaient depuis longtemps dans la pinque échouée aux environs du Vieux-Biloxi, et qu'on avait négligé depuis plus d'un an de mettre à terre.

Dans cette triste situation on appréhendait

pour les trois vaisseaux mouillés à l'île aux Vaisseaux, et pour *le Dromadaire*, qu'on avait envoyé à la Nouvelle-Orléans, chargé d'un magasin de bois de pin qui devait avoir coûté à la compagnie plus de 100,000 livres.

Le 14, M. de Bienville envoya une pirogue porter une lettre au vaisseau *l'Aventurier*, qui avait déjà mis à la voile pour faire son retour en France. Il avait à bord vingt-sept passagers au nombre desquels était M. Hubert; il écrivit à messieurs les commissaires pour les informer de l'ouragan qui avait emporté la moitié de la récolte de riz; il leur demandait un secours de vivres, particulièrement de viande.

Le 20, on pendit deux forçats qui avaient pillé le magasin de la concession de M. Law.

Le 23, on apprit que *le Dromadaire* était au bas du Mississipi, qu'il y avait essuyé l'ouragan, sans qu'il lui fût arrivé aucun accident, ce qui prouve que les vaisseaux y sont

en toute sûreté : ils ne peuvent y courir que le risque d'échouer sur les vases, d'où il est facile de les retirer.

Le même jour, on sut l'agréable nouvelle que les trois navires arrivés à l'île aux Vaisseaux n'avaient point été endommagés du coup de vent.

Le 24, les chefs des concessions et habitans présentèrent au conseil une requête dans laquelle ils exposèrent qu'ayant fait différentes épreuves d'indigo, qui s'étaient trouvées parfaitement bonnes, leur dessein était de s'y attacher ; mais que, manquant de graines, ils priaient d'envoyer un traversier au cap Français pour en chercher. On répondit à cette requête d'une manière satisfaisante.

Le 25, *la Loire et les Deux-Frères* mirent à la voile pour aller à la Nouvelle-Orléans.

Octobre.

Le 23 octobre, le sieur Tixerant, garde-magasin du fort Louis, fit un procès-verbal de marchandises qu'il assurait lui avoir été volées

dans une caisse; cet accident lui était arrivé plusieurs fois sans qu'on eût découvert les coupables.

Le 28, on apprit par le sieur Kellarzion que son traversier, chargé de vivres et d'effets pour les garnisons de la Mobile et des Alibamons, avait été enlevé le 25 du même mois, à une demi-lieue de la Mobile, par son équipage, au nombre de neuf matelots, partie gens de force, et que M. de Boispinel, qui était monté sur ce traversier; pour aller visiter le fort Condé, avait perdu une partie de ses effets pendant qu'il était à terre.

Le 29, M. Dustiné, venant des Natchès, raconta qu'un sergent de cette garnison, ayant eu quelque discussion avec des sauvages au sujet d'une dette, ils en étaient venus aux mains, ce qui avait obligé la garde de s'y transporter; que sur la résistance de ces Indiens elle avait tué le fils d'un chef, et blessé quelques autres, ce qui avait engagé plusieurs

de cette nation à attaquer les Français; que M. Guenot, l'un des directeurs de la concession de Sainte-Catherine, s'en retournant à ladite concession, et étant à cheval, avait reçu un coup de fusil dans l'épaule. Le lendemain les sauvages avaient voulu surprendre la charrette de l'habitation, chargée de vivres et escortée de vingt fusiliers; ils s'étaient cachés dans les herbes, d'où ils avaient fait une décharge de leurs armes à feu, tué un nègre, et blessé un autre. Quelques jours après, ils étaient venus au nombre de quatre-vingts pour attaquer la concession; ils avaient été repoussés après avoir perdu sept hommes, et dans cette attaque un nommé Marchand, soldat de la garnison, avait péri; après cette expédition, ils avaient surpris deux habitans dans leurs maisons, leur avaient coupé la tête et avaient tué onze vaches, plusieurs chevaux et cochons.

Les deux principaux chefs des Natchès

étaient descendus à la Nouvelle-Orléans pour avoir des nouvelles de M. de Bienville. On les fit partir avec des présens, et accompagnés de M. de Paillon, pour aller apaiser ce désordre.

Dans le même mois, on fit une seconde récolte de riz qui fut assez considérable : les grains que l'ouragan avait renversés avaient repris en terre, et cette seconde moisson fit connaître la fertilité de la terre de la Louisiane.

Le 3 novembre, MM. de Lorme et Guillet passèrent à la Nouvelle-Orléans, où ils étaient attendus avec impatience, les magasins étant fermés, et les affaires sursises.

Novembre.

Le 12, on fit partir du fort Louis le sieur Urit, avec un traversier, pour aller au cap Français chercher de la graine d'indigo; on chargea dessus des planches pour faire cet achat.

Le 13, la pinque *l'Alexandre* partit de l'île aux Vaisseaux, pour se rendre à la Nouvelle-Orléans.

Le 15, il passa la barre du Mississipi, tirant treize pieds d'eau, et le 5 décembre il arriva à sa destination.

Dans la fin du mois de novembre, M. de Bienville tomba dangereusement malade; on désespéra long-temps de sa guérison; on craignait les évènements qui pouvaient résulter de sa perte; cette maladie n'était causée que par le chagrin de voir arriver tant de contre-temps dans la colonie, et de se trouver après vingt-trois ans de service sans un rang qui pût assurer son état.

Décembre.

Le 12 décembre, on reçut de Pensacole des lettres écrites par M. Alexandre Wauchopp; il y était arrivé avec la frégate *la Grande-Hollandaise*, une balandre et un paquebot, le 26 de novembre, étant parti de la Vera-Cruz le 10 du même mois. Sur cette nouvelle M. de Bienville fit partir le 14 M. de La Harpe dans une chaloupe, pour aller relever la garnison de Pensacole, et prendre des mesures

pour la remise des effets à restituer à sa majesté catholique.

Le 18, le nommé Laborde, patron de bateau, qui avait été sergent dans les troupes, eut la tête cassée, pour avoir assassiné M. de Pontual, gentilhomme de Bretagne.

Vers la fin du même mois, M. Diron d'Artaguette, inspecteur des troupes, partit dans un bateau, pour faire sa tournée aux Illinois; il avait déjà fait deux fois ce voyage, et relevé avec exactitude le cours du fleuve du Mississipi; c'est le seul plan fidèle qu'on ait jusqu'à présent.

Le 9 janvier 1723, M. de La Harpe arriva 1723. à la Nouvelle-Orléans; il venait de Pensacole, où il avait été prendre la garnison, et pour la conduire à la Mobile. Il rapporta que les Espagnols s'établissaient sur l'île Sainte-Rose, en attendant les secours nécessaires, pour se fortifier à la Grande-Terre; qu'ils avaient abandonné entièrement la baie de Saint-Jo-

seph, après avoir envoyé chercher les troupes et les habitans de ce poste, afin de les placer à Pensacole, où don Alexandre de Wauchopp faisait la fonction de commissaire du roi pour cette expédition; que le marquis de Valero était relevé de sa vice-royauté, par don Juan-Antonio de Acuna, marquis de Casa-Fuerte, arrivé à la Vera-Cruz avec deux vaisseaux des Açores.

Le 27 août 1722, il avait appris pareillement que le traversier enlevé par les Suisses s'était présenté à La Havane, mais que le gouverneur n'avait pas voulu le recevoir; on avait débarqué seulement quelques-uns de ces déserteurs qui s'étaient engagés dans les troupes, et le reste avait fait voile dans le même bâtiment pour la Caroline. Les Espagnols lui avaient aussi assuré que le capitaine Marchal, Anglais, venant de la Caroline, et qui s'était arrêté à l'île aux Vaisseaux, le 26 mai dernier, avait été confisqué à La Havane, où il n'avait mouillé que sur la parole du gouverneur; et

que partie de l'équipage de *la Doure* était arrivée dans le port avec la chaloupe et le canot du navire sur lequel ils s'étaient sauvés après le naufrage.

Par la lettre que M. Wauchopp écrivait à M. de Bienville, on apprit qu'il attendait d'un jour à l'autre deux balandres de la Vera-Cruz avec des vivres ; que comme elles tardaient à venir, il craignait de manquer de farine, et le pria de lui faire savoir s'il pourrait lui en prêter trente quarts ; que, sur sa réponse, il prendrait le parti d'aller avec une balandre à la Nouvelle-Orléans, le gouverneur du Mexique lui ayant permis de s'y rendre pour convenir avec lui des affaires qui regardaient la restitution des effets de Pensacole. M. de Bienville, ayant pris l'avis du conseil, crut qu'il ne convenait point de faire connaître aux Espagnols l'entrée du fleuve, avant qu'elle fût fortifiée, ni l'état de nos établissemens. Il résolut donc de lui répondre qu'on

lui fournirait volontiers les farines dont il aurait besoin , et qu'à cet effet on en envoyait à la Mobile , où il serait plus à portée de recevoir ce secours.

M. de La Harpe fut chargé de lui remettre une lettre et d'examiner si l'on pourrait faire commerce avec les officiers des vaisseaux espagnols ; il partit pour cette expédition le 15 du même mois.

Le 16, par des lettres des Natchitoches on apprit qu'un convoi de cinq cents personnes était entré dans la province de Lastekas avec le marquis de La Guallo.

Le 18, M. Guillet, directeur des comptes, tomba en léthargie ; on l'ensevelit quelques heures après, ce qui fit croire à plusieurs qu'on l'avait enterré en vie.

M. de Lorme proposa son emploi à M. Le Vens, mais il fit difficulté de l'accepter, M. de Bienville ne voulant pas lui donner voix délibérative au conseil.

Le 29, *la Loire* et *les Deux-Frères* sortirent de la barre du Mississipi; sur ces deux bâtimens s'embarquèrent MM. Dustiné, de Birague, Laffineur, Freboul, Lé Vens, Dubuisson, Quentillon, Tréfontaine et Marié frères, avec plusieurs autres passagers. M. Dustiné, ayant des affaires de famille en France, se trouva forcé de se démettre de sa commission de capitaine, et de payer deux cents livres de passage, ce qui parut bien dur pour un officier qui avait servi depuis long-temps dans la colonie.

Sur la fin de ce mois, on apprit que les Chactas nos alliés s'étaient précipités sur plusieurs villages de Chicachas, qu'ils avaient détruits en entier; on comptait quatre cents Chicachas tant tués que faits esclaves. Cette nouvelle fit bien du plaisir à M. de Bienville, qui avait donné tous ses soins pour l'exécution de cette entreprise: on se prépara à bien recevoir les Chactas, et à leur payer, suivant

le traité, les chevelures enlevées et les esclaves faits.

Février.

Le 2 février, M. de La Harpe arriva à la Nouvelle-Orléans, revenant de Pensacole. On sut par lui que les deux balandres que M. de Wauchopp avait envoyées étaient arrivées le 17 de janvier; dans l'une était M. Valandon, capitaine du traversier qui avait été enlevé le 18 du mois d'août dernier; ces déserteurs l'avaient mis à terre sur la côte de La Havane, d'où il s'était embarqué sur une balandre qui partait pour la Vera-Cruz; il y était resté quelque temps, et avait fait la connaissance d'un pilote espagnol, venant de la baie Saint-Bernard, établie en 1718, qui lui en avait remis le plan.

Les fatigues que M. de La Harpe avait essayées dans la colonie depuis cinq ans avaient altéré gravement sa santé; il fut contraint, pour la rétablir, de demander au conseil son passage en la France, on le lui accorda, en payant

quatre cents livres. M. de Bienville lui donna les certificats de ses services, et le conseil lui arrêta son compte pour se faire payer en France de la somme de 3,000 livres qui lui était due par la compagnie.

Le 12, la pinque *l'Alexandre* sortit la barre du Mississipi, ayant pour passagers MM. de La Harpe et de Montigny, officiers; Garnier, Hanièle et Mustel, concessionnaires, avec quarante matelots des équipages de *la Doure* et du *Dromadaire*.

MÉMOIRE

Destiné à faire connaître l'importance de la colonie de la Louisiane, et la nécessité d'en continuer l'établissement.

« Pour pouvoir juger de l'utilité de la colonie de la Louisiane il faut connaître sa situation; la voici : ce qu'on appelle le pays de la Louisiane est celui de l'Amérique septen-

Etendue de la Louisiane et ses bornes.

trionale qui est entre les Illinois au *nord* et le golfe du Mexique au *sud*, ayant à l'*est* toutes les colonies anglaises qui tiennent la côte de cette partie de l'Amérique depuis l'Acadie jusqu'à la Caroline, peu éloigné du canal de Bahama. La partie de l'*ouest* de cette province conduit par terre au Nouveau-Mexique, à la province de Lastekas, et au royaume de Léon, où les Espagnols ont des mines considérables.

« L'étendue de cette côte de l'ouest à l'est court depuis le port découvert le 27 août 1721, par M. de La Harpe, à la latitude de $29^{\circ} 12'$, à 282° de longitude jusqu'à Rio Perdidó, situé entre Pensacole et la Mobile, à 29° de longitude, ce qui donne environ cent soixante lieues marines de côte. Pour ce qui est du dedans des terres, la longitude de la Louisiane jusqu'à la hauteur de 38° , s'étend depuis les limites du Nouveau-Mexique, c'est-à-dire depuis 275° , jusqu'aux frontières de la Nouvelle-Angleterre, aux environs de 307°

de longitude; mais cette étendue varie par-delà les 38° de latitude, car au-dessus de cette hauteur du pôle, nous avons droit de nous étendre à l'ouest aussi loin que pourront aller nos découvertes.

« La largeur de la Louisiane est plus assurée; on peut la faire courir depuis le 29° de latitude qui est celle de l'entrée du fleuve, jusqu'aux 42° 30' qui est la hauteur du détroit: cette province est située entre le quatrième climat et le huitième exclusivement, ce qui fait que la durée des jours et des nuits, où ils sont les plus courts, ne sont guère au-dessus de quatorze heures trente minutes, ni au-delà de quinze heures trente minutes, où ils sont les plus longs.

« Le climat en général est tempéré; il est le même de la Perse, du Mogol et d'une grande partie de la Chine; toutes les saisons y sont assez bien marquées, et si les nouveaux venus trouvent que le pays soit plus chaud

que froid, c'est qu'ils viennent la plupart des pays septentrionaux; ceux qui arrivent des îles pensent différemment. Pour connaître la bonté du climat de cette province il faut remarquer que l'air que l'on y respire est sain, et que les terres sont très fertiles. On ne sait ce que c'est que les maladies épidémiques qui désolent les autres parties de l'Amérique, et s'il y a dans le pays quelques mortalités, elles n'ont été causées que par les maladies contractées à Saint-Domingue, et par la misère où les colons ont été réduits en arrivant à la côte. L'expérience a fait connaître depuis long-temps que les maladies des Européens se communiquent plus facilement aux Indiens, que celle de ces derniers aux Européens, ce qui vient de ce que les pores de la chair des blancs sont plus resserrés que ceux des sauvages. On remarque à la vérité que les nouveau-venus sont pour la plupart attaqués d'une fièvre lente; mais quoiqu'elle affaiblisse

beaucoup, on ne voit pas de personnes en mourir. Il faut aussi convenir que les côtes de la mer dont le terrain sablonneux est moins humide sont très saines, et dès qu'on a franchi ces bas-fonds, en avançant dans les terres, on y jouit d'une santé très constante; que si l'on voit peu de vieillards parmi les sauvages, c'est qu'ils se tuent les uns les autres avant d'arriver à la vieillesse, ou qu'ils détruisent la bonté de leur tempérament par des travaux qui les épuisent en peu de temps.

« Cette position de la Louisiane, bien entendue sur la carte qu'en a donnée le sieur de La Harpe, il est aisé de comprendre que le premier objet de cette découverte a été la communication du Canada avec le golfe du Nouveau-Mexique, par un pays sauvage de près de cinq cents lieues, et cependant très aisé à établir par le fleuve le Mississipi, qui court du nord au sud, pour venir se jeter dans le golfe du Mexique, et par les rivières

d'Ouabache et des Illinois, qui viennent par le côté du Canada se jeter dans le Mississipi.

« Il s'agit d'examiner quels avantages on peut tirer de cette communication, tant pour le commerce, que pour empêcher l'accroissement des autres puissances de l'Europe, qui ont des établissemens dans l'Amérique, particulièrement les Anglais; mais avant d'entrer dans le détail du commerce, il est bon de faire quelques réflexions sur l'établissement de cette colonie par rapport aux Anglais.

« Les Anglais possèdent dans l'Amérique septentrionale l'île de Terre-Neuve, l'Acadie, la Nouvelle-Angleterre, la Pensylvanie, York, la Virginie et la Caroline. Ils ont les îles de la Providence à la proximité de La Havane, celles de la Jamaïque, de la Barbade et plusieurs autres moins considérables. Toutes ces colonies sont très puissantes et fournissent un commerce immense à l'Angleterre.

« Les Anglais ont des alliances avec un

grand nombre de nations sauvages de l'Amérique, et ils les étendent journellement avec les Iroquois, les Charaquis, les Chaouanons, les Chicachas, les Cahuitas, les Alibamons, et plusieurs autres nations voisines de la Louisiane; on les a vus pousser leur traite jusque sur le Mississipi, et aux portes de la Mobile, et s'ils avaient mis à exécution leur projet d'établissement sur la rivière des Ouabaches, dont la source vient des environs de la Nouvelle-Angleterre, il arriverait que dans peu de temps ils déboucheraient et mettraient dans leur parti les Illinois, les Mianis, les Octotata, les Renards, les Scioux et autres nations du Haut-Canada; ce qui apporterait un grand préjudice à la Nouvelle-France de laquelle dépend l'île du cap Breton, qui est la seule où nous puissions être en sûreté pour faire la pêche de la morue.

« La perte du Canada ne serait pas la seule qui pourrait en résulter; cela les mettrait en

état de pénétrer dans le Mexique qu'ils pourraient attaquer par différens endroits : par mer, en faisant descente aux environs de la Vera-Cruz, ou du côté de Panuco et de Tampico qui ne sont point fortifiés; ou par terre, en pénétrant dans le nouveau royaume de Léon, ce qui leur serait facile, en faisant un établissement au port découvert par M. de La Harpe à cent lieues à l'ouest de l'entrée du Mississipi. Ce passage serait d'autant plus important pour eux, qu'ils formeraient une barrière aux Français de la Louisiane, à l'effet de les empêcher, non-seulement de pénétrer chez les Espagnols, mais même de commercer par les terres avec eux, attendu que leurs comptoirs seraient bien plus à portée que les postes que nous occupons sur la rivière Rouge; joint à cela que ce serait une relâche pour leurs balandres et autres petits bâtimens interlopes qui vont aux côtes de Campêche et de la Vera-Cruz, lesquels par ce moyen ne se trouve-

raient pas dans la nécessité de débouquer le canal de Bahama sur la moindre appréhension. Il est aisé de comprendre que cette augmentation de puissance des Anglais dans l'Amérique influerait beaucoup sur les affaires d'Europe, et qu'il est important de les prévenir; les vues qu'ils ont toujours sur l'Amérique ont paru dans toutes les occasions par le traité d'alliance qu'ils firent à La Haye avec l'empereur et les Hollandais le 7 de septembre 1701. Il est stipulé à l'article 6 que le roi de la Grande-Bretagne et les seigneurs états-généraux pourront conquérir à force d'armes, selon qu'ils auront concerté entre eux pour l'utilité de la navigation et du commerce de leurs sujets, les pays et les villes que les Espagnols ont dans les Indes, et que tout ce qu'ils pourront y prendre sera pour eux, et leur demeurera. Les mêmes vues se justifient encore au sujet de l'établissement qu'ils avaient projeté de faire à la côte déserte, dans

le continent de l'Amérique méridionale, qui s'étend depuis la rivière de la Plata, située aux 36° de latitude jusqu'au cap des Vierges, qui forme l'entrée du détroit de Magellan aux 52°, dans lequel continent sont les ports de Saint-Julien-le-Désiré et celui des Lions, et cela dans l'intention d'avoir communication par les terres avec les côtes voisines de l'île de Chiloe, et par ce moyen se mettre en état de parvenir un jour à la conquête du Chili.

« Leurs mêmes desseins se prouvent encore par l'attention qu'ils ont portée au mois d'août 1724 au mémoire présenté à milord duc de New-Castle, chambellan et secrétaire de sa majesté le roi Georges, par M. Jean-Pierre Pury, de Neufchâtel en Suisse, ci-devant employé dans la compagnie des Indes en France, par lequel il fait connaître l'importance de l'établissement de la Caroline, sa situation avantageuse et les droits que les Anglais ont sur les terres de l'ouest de cette partie

de l'Amérique, suivant les chartres accordées aux concessionnaires en 1664 et 1666, sous le règne de Charles II.

« Pour juger de l'avantage qu'on peut tirer du commerce de cette colonie il reste à expliquer quelles sont les marchandises qu'on en pourra retirer, sans que pour cela il sorte aucune espèce d'or ou d'argent du royaume.

« Il est certain qu'on y établira deux commerces, l'un avec les Espagnols, et l'autre dans le pays, pour la culture des terres qui produiront plusieurs bonnes marchandises; l'avantage du commerce avec les Espagnols est connu, et l'on peut dire que la Louisiane est le seul endroit qui reste pour l'introduire, parce que c'est une espèce de magasin dans le même continent que le Mexique, où les marchandises peuvent demeurer en dépôt en attendant les occasions de les débiter dans quelques-uns de leurs ports, ou par nos rivières de l'ouest, qui affluent dans le Missis-

sipi, particulièrement par la rivière Rouge, qui fait la séparation de la rivière de Lastekas où les Espagnols se sont établis en 1718; laquelle joint le nouveau royaume de Léon, abondant en bestiaux et en minéraux. Cet article est d'une très grande conséquence pour la compagnie, et messieurs les directeurs ne sauraient y donner trop leur attention; ils doivent bien considérer qu'il est bien plus avantageux de l'entreprendre par la Louisiane avec le Mexique, que par mer avec le Pérou. L'exemple de l'escadre de M. de Saint-Juan doit convaincre que ces sortes d'entreprises ne se peuvent faire sans risquer le tout, et sans entraîner des frais immenses; au lieu qu'en établissant un comptoir au port découvert par M. de La Harpe, dans le fond du golfe du Mexique, on pourrait avec facilité faire un commerce considérable, sans donner d'ombrage aux puissances étrangères, et sans rien risquer dans ces entreprises, parce que le

commerce ne se ferait que dans de petits bâtimens, lesquels dans quatre ou cinq jours se rendraient dans les endroits convenus avec les marchands, et sur la moindre alarme, s'en retourneraient dans aussi peu de temps et attendraient une conjoncture plus favorable.

« Quant à ce que la colonie de la Louisiane peut produire, en voici le détail : il y a plusieurs mines de plomb abondantes, peu éloignées du fleuve, et ce plomb est facile à fondre. Si la compagnie des mineurs qu'on a envoyée aux Illinois, sous la direction de M. Renaud, avait pu y être transportée en arrivant à la colonie, elle aurait fait certainement des envois considérables de ce métal; mais son sort a été égal à celui des autres compagnies qui ont dé péri, ou le temps de leurs engagés s'est écoulé inutilement.

« Il y a des mines de cuivre dans la rivière des Illinois, dans celle des Ouabaches, et dans plusieurs autres de la partie ouest du fleuve;

les Canadiens et les sauvages en ont apporté plusieurs morceaux qu'ils ont ramassés dans des plaines et des ravines , à la chute des montagnes : il est certain que la nation Ouabache sait où elles sont ; ainsi il ne s'agit que de connaître leur secret , ce qu'il est facile de faire par le moyen de quelques présens.

« On n'a point encore de certitude qu'il y ait des mines d'or ou d'argent considérables , mais il y a grande apparence qu'on pourrait en trouver : les morceaux de vert-de-gris , l'azur et les eaux salées qu'on trouve , joint aux montagnes arides et colorées , comme celles où sont les mines des Espagnols , sont des indications certaines : aussi M. Renaud , qui a fait l'épreuve de quelques pierres métalliques , tirées à l'entrée de la rivière des Illinois , y a trouvé quelque argent qu'il a remis en 1722 au conseil de la compagnie des Indes.

« On tirera de la Louisiane des peaux de bœufs sauvages , dont la laine peut servir ;

c'est ce qui ne souffre aucune difficulté, puisque M. de Juchereau, lieutenant-général de la juridiction de Mont-Réal, qui avait établi en 1702 un poste sur Ouabache, avec trente-quatre Canadiens au nom d'une compagnie, y avait ramassé en peu de temps quinze mille peaux de bœufs, ainsi qu'il est marqué à l'article du journal historique du mois de janvier 1705.

« On tirera par cette colonie des peaux de chevreuils, d'ours, de cerfs et de plus belles pelleteries que par le Canada, parce que le haut de la rivière du Mississipi communique avec plusieurs nations du nord qui sont trop éloignées des lacs par lesquels on descend la rivière de Saint-Laurent, et c'est par cette même raison qu'on ne peut pas tirer par le Canada des peaux de bœufs, les Canadiens n'ayant pu porter leur commerce jusque-là; ce sont les sauvages Scioux de la partie de l'est, et les Assinipoils, qui portent aux Anglais

de la baie d'Hudson, par le moyen des chrétiens, la plus grande partie des plus belles pelleteries; mais il serait facile de renouveler alliance avec eux, et d'attirer leur commerce par le Mississipi, parce que, pour aller à la baie d'Hudson il faut qu'ils fassent un grand voyage dans un pays toujours glacé et sans vivres, portant leurs marchandises sur leur dos, au lieu que pour traiter avec nous ils n'auraient qu'à descendre la rivière du Mississipi dans leurs canots, jusqu'à l'entrée de la rivière Saint-Pierre, où ils trouveraient un climat plus tempéré, et un pays plus abondant en toutes sortes de choses; mais il faudrait en ce cas faire des établissemens sur les bords de cette rivière, et suivre le projet de feu M. Le Sueur de la manière qu'il était convenu avec M. L'Huillier, fermier général.

« Les mûriers sont communs à la Louisiane, les vers à soie s'y élèvent très bien, l'expérience qu'on en a faite doit donner des espé-

rances pour la fabrique de la soie , mais on ne doit pas espérer cet avantage , jusqu'à ce que le pays soit bien peuplé , et se fournisse abondamment de toutes les choses nécessaires à la vie.

« Pour la culture des terres , elle donnera indifféremment de toutes sortes de grains et de légumes : le tabac , le riz , le chanvre et l'indigo. On doit s'attendre peu-à-peu à des retours de ces marchandises , surtout de l'indigo , qui donnera trois coupes pour chaque année.

« Le café, les oliviers et le coton pourraient y réussir. La compagnie devrait donner ses attentions pour y en faire passer des plantes ; c'est une chose qu'on ne doit point négliger.

« La Louisiane est un pays si étendu et si rempli de toutes sortes d'arbres , qu'il est aisé de comprendre qu'on y peut tirer parti des bois propres à la construction des vaisseaux et au débit des îles de l'Amérique , et des

brais et goudrons que nous tirons des étrangers.

« On trouve dans cette colonie quantité de simples utiles à la médecine, comme l'esquine, le sassafras, la moréal, le zinzin. Il y a pareillement le baume de copaline, et plusieurs gommes, plusieurs simples et racines inconnues dont les sauvages se servent avec succès.

« On y a fait récemment la découverte d'une racine que les sauvages nomment tisaougène, qui teint en rouge. On peut juger par le récit naturel qu'on vient de faire de l'attention que mérite cette colonie, par rapport au commerce, qui peut apporter dans le royaume des marchandises que nous ne tirons des étrangers qu'avec de l'argent, et joindre à cela que cette province étant bien établie, elle occuperait un nombre considérable de vaisseaux, ce qui est d'autant plus important, que nous n'avons pas présentement beaucoup d'occa-

sions de former des matelots, chose néanmoins bien nécessaire à l'état; à quoi il faut ajouter que les Français ont découvert plusieurs pays qui appartiennent aujourd'hui à des étrangers qui en tirent de grands avantages, et il arriverait la même chose de la Louisiane si on l'abandonnait : ce qui serait très honteux à la France, après les dépenses qu'on y a faites, et l'idée qu'on en a voulu donner aux étrangers.

« Après avoir marqué le bien qui doit résulter de l'établissement de la Louisiane, il reste à faire connaître les causes qui ont empêché ses progrès, et celle de la situation où elle se trouve en 1724.

« Ceux qui ne jugent des choses que par les apparences soutiennent que cette province sera toujours à charge au roi et à la compagnie, qu'on n'en peut rien tirer. Ils appuient leur sentiment sur ce qu'on y a dépensé près de huit millions, sans qu'on ait ap-

porté aucun retour en France. Il est certain qu'une pareille dépense doit donner des idées désavantageuses; mais lorsqu'on examinera sans prévention la manière dont les fonds qu'on reproche ont été employés, on ne pourra point disconvenir que ce n'est pas la faute du pays, mais les dispositions qui ont été prises en France, par les fraudes commises sur les achats des marchandises, et par le peu d'ordre qui a été apporté dans les envois de monde et de vivres, qui, avec la mauvaise régie des directeurs à la Louisiane, ont reculé son établissement. En effet la compagnie l'a commencé par y faire passer des forçats et gens sans aveu avec des filles de débauche; les troupes qu'elle y a envoyées ont été composées de déserteurs et de personnes ramassées sans distinction dans les rues de Paris. On y a vu une multitude de commis sans expérience piller publiquement les magasins, et se mettre à l'abri des friponneries par des pro-

cès-verbaux faux et sans nombre ; elle a contracté des traites désavantageuses avec des compagnies suisses, des Allemands, des clé-racs et des mineurs, et elle n'a point exécuté les conventions, ce qui les a rendues inutiles ; elle y a créé une infinité d'emplois à charge ; la plupart des directeurs qu'elle y a envoyés n'ont pensé qu'à leurs intérêts, et à contrecarrer M. de Bienville plus au fait du pays qu'eux. S'il a proposé de faire entrer les vaisseaux dans le fleuve, ils s'y sont opposés avec opiniâtreté, dans la crainte que s'éloignant de la côte, ils ne se fussent trouvés hors de situation de commercer avec les Espagnols, et de ramasser des piastres. C'est par ces vues d'intérêt que toutes les dépenses sont devenues inutiles, par les consommations qui se sont faites à l'île Dauphine, au Vieux et au Nouveau-Biloxi, où ils ont laissé périr, à l'injure du temps et dans les sables, une très grande quantité d'effets. Les traversiers, cha-

Ioupes, bateaux et pirogues ont tellement été négligés, que toute cette marine s'est trouvée absolument hors de service; les navires ont été si long-temps retenus à la côte, que la dépense des salaires a augmenté considérablement : à quoi il faut ajouter la guerre avec l'Espagne, qui a constitué dans des frais d'armement, par rapport à Pensacole, de sorte qu'on ne doit compter l'établissement de cette colonie que depuis 1722, qu'on a pris le parti de faire entrer les vaisseaux dans le fleuve, et d'établir le comptoir principal à la Nouvelle-Orléans, à trente lieues dans la rivière, où les habitans se sont fixés, et où ils travaillent avec succès à la culture des terres. »

Etat de la colonie de la Louisiane en 1724.

Cette province, qui dépend pour le spirituel de l'évêché de Québec, forme un gouvernement séparé de celui du Canada, du côté du nord, par la rivière des Illinois. Elle est habi-

tée par environ cinq mille personnes des deux sexes, y compris mille trois cents têtes de nègres. On y compte onze cents vaches domestiques, trois cents taureaux, deux cents chevaux et jumens, cent brebis, cent chèvres, plusieurs truies, et des volailles de toute espèce.

Aux environs de la Nouvelle-Orléans, il peut y avoir mille six cents personnes, y compris les troupes et les employés; le reste est répandu dans tous les postes de la colonie. Le terrain qu'on y a mis en culture produit en riz, fèves, maïs, patates, navets et en différens légumes, beaucoup au-delà de la consommation des habitans.

A l'égard des concessions établies aux environs de la Nouvelle-Orléans, celle des Chapioulas, appartenant à MM. de Léry, La Fresnière et Beaulieu frères, Canadiens, est la plus avancée et promet une heureuse réussite. On peut dire à la louange de ces messieurs qu'ils

ont été les premiers à donner un bon exemple, et qu'ils méritent une attention particulière pour les services qu'ils ont rendus à la colonie.

Les dépenses pour la Louisiane avaient été réglées au mois de septembre 1721, à 345,504 livres, non compris les Allemands et gens de force, sur quoi le roi paie pour l'entretien de ses troupes 300,000 livres, qui doivent produire dans la colonie 450,000 livres, à cause des cinquante pour cent de bénéfice que la compagnie exige sur les marchandises qu'elle y distribue, à la déduction d'environ 12,000 livres de différence, que peuvent produire les vivres qu'on donne au prix de France, aux soldats qui sont dans les garnisons de la Mobile, du Biloxi et de la Nouvelle-Orléans. Les autres troupes dispersées dans les postes sont nourries avec les denrées du pays : leur compte se fait en marchandises sur le pied du tarif.

Par l'état de ces dépenses il résulte que ce

que le roi paie suffit pour l'entretien présent de cette colonie, sans qu'elle soit à charge à la compagnie, à l'exception du crédit des nègres, qu'elle sera obligée de faire aux petits habitans qui n'auront pas encore les moyens de les payer comptant, en tabac ou en indigo. MM. Randot, Landivisio, Duval de Preminy, Morin, et d'Artaguette, qui sont à la tête du bureau de la Louisiane, ont encore diminué les dépenses, ayant réduit les seize compagnies à dix, supprimé l'emploi de major-général et ceux de commandans des postes, et laissé seulement dans le pays M. de Panger, ingénieur, à la place de MM. de La Tour et de Boispinel, qui y sont décédés, et de M. Franquet de Chaville, qui a repassé en France. Ces directeurs ont pareillement fait accorder par sa majesté des congés d'un an à MM. de Bienville et de Châteaugué, pour s'instruire par eux de l'état de la colonie ; mais on est persuadé que s'étant laissés prévenir à leur

désavantage, ils feront leur possible pour les empêcher d'y retourner. Il est à croire que ces messieurs, n'ayant rien à se reprocher, justifieront leur conduite, en faisant observer qu'ils n'ont point disposé des fonds de la compagnie; qu'ils ont été traversés par les directeurs chargés des pouvoirs, et revêtus de titres pompeux auxquels ils avaient ordre de déférer; qu'on les rappelle dans le dessein de donner leurs places à de jeunes officiers frères d'un ancien directeur, aujourd'hui syndic, qui a si bien su faire valoir quelques voyages que ses frères ont faits par la rivière jusqu'aux Illinois; que l'un d'eux a été honoré de la croix de chevalier de Saint-Louis, du brevet de colonel réformé en France, du poste d'inspecteur général des troupes, et enfin auquel on promet la lieutenance de roi du pays. M. de Bienville a lieu de croire que ces grâces répandues en si peu de temps sur M. Diron d'Artaguet, par préférence à tous les an-

ciens officiers de la colonie , ne lui ont été accordées que dans le dessein de lui procurer sa place ; que ce sont les motifs qui font oublier ses services de vingt-sept années dans le pays ; et qu'il est le premier avec M. d'Iberville son frère, capitaine de vaisseau , qui ait formé des établissemens dans le Mississipi , qu'il a eu des frères et des neveux tués au service du roi , tant au Canada qu'à la Louisiane , sans qu'on lui procure un rang qui puisse assurer son état. On l'accuse de n'avoir pensé qu'à ses intérêts , et ce qu'il a ne vaut pas 60,000 liv. Cette médiocre fortune mérite-t-elle qu'on la lui reproche , l'ayant acquise dans un pays où il a souffert , pendant une si longue suite d'années , toutes les incommodités de la vie , et cela dans le temps que cette même province , où il avait l'honneur de commander en chef , a servi d'occasion et de prétexte à de simples particuliers pour faire des fortunes immenses et si subites que les siè-

cles à venir auront peine à se le persuader :

M. de La Harpe doit cette justification à M. de Bienville, quoiqu'il n'ignore pas que les duretés qu'on a eues pour lui ne lui ont été faites que pour avoir soutenu sa conduite irréprochable. C'est ce qui a porté MM. de Landivisio et Morin à manquer à leur parole d'honneur qu'ils lui avaient donnée de le faire payer de 3,000 livres qui lui étaient dues pour ses appointemens, et de lui procurer un emploi répondant à ses services; mais au lieu d'y avoir égard, ils l'ont retenu deux années à Paris. S'il a vaqué des emplois, ils s'en sont emparés de suite pour les donner à des gens sans connaissances ou à leurs créatures. Si M. de La Harpe s'est plaint de ce procédé, ils lui en ont fait un crime, comme s'il avait trouvé chez les nations sauvages qu'il a découvertes un secret pour devenir insensible; et après lui avoir fait dépenser beaucoup au-delà de ce que six années de ses travaux lui avaient

pu procurer , ils se sont fixés à lui faire délivrer une commission de capitaine d'infanterie , poste inférieur à ceux qu'il a ci-devant occupés , et qu'il n'a accepté que dans la crainte de rester sans emploi. S'il a demandé par grâce le paiement de ce qui lui était dû par son compte arrêté avec les directeurs de la Louisiane , on lui a fait dire qu'ils avaient passé une délibération par laquelle les créanciers de la compagnie , par compte arrêté dans la Louisiane , se feraient payer comme ils le pourraient dans la même colonie par les débiteurs insolubles de la compagnie des Indes ; un pareil arrangement est bien singulier , et ne fera certainement pas honneur à ceux qui ont trouvé un aussi inique expédient pour frustrer de pauvres officiers.

M. de La Harpe est persuadé que MM. Réaumont et Duval d'Épresmenil n'ont point contribué à ses disgrâces. Il connaît leur probité , et ne doute pas qu'il doit à leur équité et à la

représentation qui leur a été faite par M. de Lalos, l'un des secrétaires de la compagnie, d'avoir été maintenu dans la commission qui lui a été délivrée, ses ennemis l'ayant menacé de le faire rayer de l'état, parce qu'il avait porté contre eux ses plaintes à son altesse sérénissime monseigneur le Duc. Des traitemens aussi extraordinaires qui auraient dû rebuter tout autre que M. de La Harpe, n'ont point diminué son zèle pour le service de la compagnie des Indes; il est même certain que la plus grande partie de messieurs les directeurs n'ont point été informés de ces choses, et il ose espérer qu'ils approuveront la liberté qu'il prend de s'expliquer avec autant de franchise, et qu'ils trouveront bon qu'il leur représente que l'absence de MM. de Bienville, de Châteaugué et Paillon peut apporter du désordre non-seulement pour les désertions des troupes et des habitans, mais aussi par l'inconstance des nations sauvages qui ne nous sont fidèles que

représentation qui leur a été faite par M. de Lalos, l'un des secrétaires de la compagnie, d'avoir été maintenu dans la commission qui lui a été délivrée, ses ennemis l'ayant menacé de le faire rayer de l'état, parce qu'il avait porté contre eux ses plaintes à son altesse sérénissime monseigneur le Duc. Des traitemens aussi extraordinaires qui auraient dû rebuter tout autre que M. de La Harpe, n'ont point diminué son zèle pour le service de la compagnie des Indes; il est même certain que la plus grande partie de messieurs les directeurs n'ont point été informés de ces choses, et il ose espérer qu'ils approuveront la liberté qu'il prend de s'expliquer avec autant de franchise, et qu'ils trouveront bon qu'il leur représente que l'absence de MM. de Bienville, de Châteaugué et Paillon peut apporter du désordre non-seulement pour les désertions des troupes et des habitans, mais aussi par l'inconstance des nations sauvages qui ne nous sont fidèles que



par l'estime et l'amour qu'elles portent à M. de Bienville. Il est vrai que M. de Boisbrillant, premier lieutenant de roi, qui est un très digne officier, fort aimé dans la colonie, peut le suppléer ; mais il peut manquer, et par sa perte laisser cette province dans une très grande perplexité. M. Duché, ancien directeur général, qui par sa grande application, avait pris des connaissances parfaites de ce pays, n'aurait certainement pas rappelé M. de Bienville. On peut dire à sa louange qu'il joint à une infinité d'excellens talens celui de connaître les bons sujets et de les employer à propos. Il était persuadé que pour entretenir l'ordre dans cette colonie il fallait y établir un conseil composé de gens expérimentés ; c'est ce qui l'avait engagé à le former de MM. Fleuriot, Brûlé, Fazinde, Guillet et Pery, auxquels on avait confié l'administration de toutes les affaires, et M. de Bienville en qualité de président, responsable de l'exécution

des délibérations. Cette forme de régie était bien entendue, mais on y a porté tant de mutations, que la désunion si fatale à cette province s'est mise entre ces messieurs. Pour y remédier, M. Morin a fait passer le sieur Péraut, l'un de ses commis, avec le titre de commissaire général de la Louisiane.

Il reste avant de finir ce mémoire à faire quelques observations sur ce qu'il convient d'exécuter pour l'avantage de cette province. Premièrement il serait à souhaiter que la compagnie ne se mêlât en aucune façon des troupes, qu'elles fussent au roi, et que les 300,000 livres que sa majesté paie pour leur entretien fussent remises en effet à un intendant ou commissaire qui serait, à cet effet, envoyé dans le pays pour y faire les fonctions telles qu'elles sont réglées pour le Canada et les îles de l'Amérique. Non-seulement par ce moyen il y aurait douze compagnies d'infanterie, mais il resterait encore des fonds pour

payer l'état-major et l'entretien des fortifications. De cette manière chacun serait satisfait. On ne verrait point tant de désertions ; les officiers ne seraient pas tous les jours cassés ou interdits sans aucune formalité, soit pour avoir eu quelque discussion avec des commis, ou pour avoir déplu aux directeurs. Le gouverneur général ne se mêlerait que de ses troupes, et on laisserait à la compagnie le soin de faire tous les réglemens qui conviendraient à son commerce.

La seconde observation est que la compagnie doit donner tous ses soins pour y faire passer des nègres et des bestiaux ; il est facile de tirer une très grande quantité de bêtes à cornes du nouveau royaume de Léon par la rivière Rouge, mais il faut pour cela qu'elle emploie des personnes intelligentes, et qu'elle leur donne tous les pouvoirs nécessaires.

La troisième observation est relative au commerce, qu'elle ne doit point négliger ; il est

d'une très grande importance d'établir un comptoir à la Mobile, un autre à l'entrée du fleuve, et le plus considérable au port que M. de La Harpe a découvert; c'est le lieu de la côte le plus avantageux pour entretenir des correspondances, soit par mer avec Tampico, Touspe, la Vera-Cruz ou la côte de Campêche, et par terre avec le royaume de Léon; mais pour la garde de ce port il ne faut pas moins de deux compagnies d'infanterie, tant à cause de la férocité des nations sauvages que par rapport à la proximité des Espagnols.

La dernière observation à faire est que s'il s'agit par le traité de Cambrai des limites de la Louisiane, on doit les fixer le long de la côte, depuis *Rio Perdido*, qui est entre Pensacole et la Mobile, jusqu'à la baie découverte par M. de La Harpe. Il est important que par le même traité il soit stipulé que les rivières venant de l'est et de l'ouest, et affluent

dans le Mississipi, soient dépendantes de la Louisiane, avec les terres qu'elles enferment.

Routes qu'on peut tenir pour se rendre à la mer de l'ouest.

On entend communément par la mer de l'ouest celle qui dans l'hémisphère septentrional, est interposée entre la plus orientale du nord de l'Asie, et la plus orientale de l'Amérique, autrement celle qui est le plus au nord. Ainsi chercher la mer de l'ouest, c'est chercher les extrémités du continent de l'Amérique septentrionale du côté de l'ouest; ce n'est point une chose nouvelle que la découverte de cette mer: elle a été faite par les Espagnols, sous le gouvernement de don Antoine de Mandoja, vice-roi du Mexique; il fit partir d'Acapulco, en 1542, des caravettes qui côtoyèrent la partie orientale de la Californie, jusqu'aux 42° de l'équinoxial. Le même

vice-roi envoya par les terres François Vasquès Caronado et don Garcia Lopès de Cardenas avec une forte armée d'Espagnols et d'Indiens, et quatre cents chevaux, pour établir la province de Cibola que l'on disait très riche, au rapport d'un religieux cordelier appelé frère Marc, qui y avait pénétré en 1508. Les troupes se rendirent à Culuhacan dans la Nouvelle-Galice, à cent cinquante lieues du Mexique. Ils firent de là deux cent cinquante lieues jusqu'à Cibola, situé aux 37° de latitude; les habitans de ce village, au nombre de huit cents hommes, ne voulant point recevoir des étrangers, furent attaqués et contraints d'abandonner la place, qui fut nommée Nouvelle-Grenade, par rapport au vice-roi Mandoja, natif de cette ville en Espagne. De ce lieu, don Garcia Lopès de Cardenas s'en alla avec sa compagnie à cheval vers la mer, et François Vasquès avec le reste des troupes vint à Tiquez, province à laquelle on a donné de-

puis le nom de Nouveau-Mexique. Il y apprit des nouvelles du pays de Quivire, et de la ville d'Axa dans laquelle demeurait le roi Tartarax, homme blanc, barbu, qu'on disait très riche : les chefs de l'armée prirent la résolution d'y aller, avec intention d'y passer l'hiver ; les Indiens qui avaient accompagné les Espagnols dans cette découverte, n'approuvant point ce dessein, décampèrent tous pendant la nuit, ce qui fut très préjudiciable aux Espagnols, à cause des secours qu'ils en tiraient. Ils ne laissèrent pas pour cela de continuer leur entreprise à vingt lieues dans le sud-sud-ouest de Tignes. Les peuples de la nation Cicuit tuèrent quelques soldats et blessèrent cinquante chevaux, ils furent assiégés dans leur village, où ils se défendirent vaillamment pendant quarante-cinq jours, après quoi ils firent un grand feu, dans lequel ils jetèrent leurs robes de pelleteries, leurs armes et tout ce qu'ils pouvaient avoir

d'effets, ne voulant pas que leurs ennemis en profitassent. Ensuite ils sortirent en bataillon carré, ayant mis au milieu les femmes et les enfans, et firent des efforts extraordinaires pour s'ouvrir un passage; mais la plus grande partie y périt. Il y eut sept Espagnols tués et quatre-vingts blessés avec plusieurs chevaux; la rivière qui était auprès du village gela très fort, quoiqu'elle ne soit située qu'à 37° de l'équinoxial; ils observèrent que la neige dure quatre mois dans les quartiers de Cicuit. Ils firent deux cent vingt-cinq lieues jusqu'à Quivire, et prirent connaissance de la mer de l'ouest aux 40° de latitude peu éloignée du village d'Axa, où ils trouvèrent le roi Tartarax, blanc et nu, ayant à son cou un joyau de bronze qui était toute sa richesse. Dans cette route ils passèrent de grandes plaines de sable, stériles et si unies qu'on n'y pouvait trouver ni pierres, ni herbe, ni arbres. Ils étaient obligés de brûler de la bouse de vache.

Quivire est un pays tempéré, garni de bonnes eaux et enrichi de bons pâturages, mais tout ce qui est depuis Cicuit est peu habité, et encore ceux qui l'habitent sont tous de pauvres gens. Les Espagnols n'ayant point trouvé les richesses auxquelles ils s'attendaient, s'en retournèrent à Tiquez, et de là à la ville du Mexique, où ils arrivèrent au mois de mars 1542.

Ayant expliqué ce que c'est que la mer de l'ouest, et la manière dont elle a été découverte, il reste à examiner quelle route les Français peuvent tenir pour s'y rendre, aux environs de 45° de l'équinoxial, et quel avantage on en peut retirer.

La voie de tenter cette entreprise par les grandes baies qui sont au nord du Canada ne paraît pas praticable à cause des glaces, du grand froid et du peu d'été qu'il y a dans ces climats; il est même à présumer que ce qu'a écrit Jean Ormiens dans un traité latin qu'il a

donné au public, n'est qu'une chimère; lorsqu'il dit qu'il y a environ cent ans qu'on trouva dans la mer du nord, sur les côtes de Labrador, les débris d'un petit navire, que la forme fit juger être de la Chine ou du Japon, que la tempête avait poussé de la mer de l'ouest dans celle du nord à travers la baie d'Hudson. Cette entreprise semblerait moins impossible en montant le Mississipi à sa source qui est le pays des Scioux, par 48° de latitude, où il se trouve à peu de distance du lac Brochet, auprès duquel, au rapport des sauvages, est une grande rivière coulant à l'ouest, et qui, suivant toutes les apparences, se décharge dans quelque baie de cette mer, au nord de la Californie. Il n'y a tout au plus que trois cents lieues de chemin à faire par le Mississipi, depuis son embouchure jusqu'au lac Brochet. La seconde difficulté qu'on trouverait serait la guerre que nous avons avec les Scioux, les Renards et les autres nations du

nord qui rendraient cette route impraticable.

Le chemin qu'on peut encore prendre pour parvenir à cette découverte est celui de la rivière du Missouri, qu'on peut remonter en bateau, beaucoup au-delà du village de ce nom, situé à 40° et demi de latitude. Il n'y a de chemin à faire par le Mississipi jusqu'à l'entrée de cette rivière que trois cent trente-neuf lieues, et quatre-vingts lieues pour se rendre au village des Missouris, d'où l'on pourrait continuer par terre son entreprise, mais il y aurait encore environ cinq cent cinquante lieues, avant d'arriver à cette mer de l'ouest.

On peut facilement entreprendre ce voyage par la rivière des Alkansas, il y aurait plus de sûreté et moins de chemin à faire, parce que de la Nouvelle-Orléans il n'y a que cent quatre-vingts lieues par le Mississipi pour aller à l'entrée de la rivière des Alkansas sur laquelle on ferait deux cent quatre-vingts lieues jusqu'aux villages des nations découvertes en

1719 par M. de La Harpe. On y trouverait des guides, des chasseurs, des chevaux et des vivres pour continuer cette découverte, car il y a tout au plus quatre cent cinquante lieues de chemin à faire; cependant il faut convenir que la rivière du Missouri, étant plus navigable vers l'ouest, procurerait plus de commodité, et diminuerait le chemin à faire par terre; mais pour réussir dans une pareille expérience il faudrait accorder à l'officier qui en serait chargé un détachement de soixante soldats et quarante Canadiens, les bien armer, et leur donner quelques marchandises pour distribuer aux nations chez lesquelles ils seraient obligés de passer; cette dépense ne coûterait pas à la compagnie 20,000 livres, et elle aurait l'avantage de parvenir à une découverte qui ferait honneur à la nation. Peut-être même que sur cette route on découvrirait des mines considérables, et si l'on avait le bonheur de trouver quelque bon port dans la partie nord de la

Californie, on pourrait de ce lieu tenter un commerce, soit avec le Japon, les côtes de la Chine, ou celles du Mexique et du Pérou. Il faut avouer que le transport des marchandises par les rivières, ou par la profondeur des terres, causerait de grands frais ; mais il faut remarquer que tous les effets seraient transportés par le Mississipi, et par les rivières du Missouri et des Alkansas ; la plus grande partie du chemin dans de bons bateaux pontés ; où ils seraient en sûreté, et ensuite mis dans des magasins en attendant que la saison fût commode pour les charger sur des chevaux jusqu'au lieu de leur destination. On doit même espérer de trouver à peu de distance du village des Missouris quelques rivières affluentes dans cette mer de l'ouest : ce qui faciliterait le transport des marchandises. Il faut ajouter qu'on ne doit pas craindre les Espagnols sur cette route, parce qu'ils n'ont point d'établissemens plus au nord dans le

Nouveau-Mexique que par les 36 et 38°.

Les Padoucas blancs qui habitent ces contrées, sont leurs ennemis; mais nous pouvons nous les rendre favorables, par le moyen du haut des nations du Missouri, qui sont nos alliées.

Il faut encore ajouter à ces raisons qu'il y a plus de cent lieues à déduire de la largeur que les géographes donnent à l'Amérique dans ces quartiers, ce qui se prouve par la route faite par François Vasquès Coronado, qui n'a trouvé de la rivière du nord à la mer de l'ouest que deux cent cinquante lieues, ainsi qu'il a été expliqué ci-dessus.

Traité de l'origine des Indiens de l'Amérique.

Les historiens et interprètes des lettres divines et humaines n'ont pu s'accorder sur l'origine des Américains, ni sur le chemin

qu'ils ont tenu , pour parvenir à cette région antarctique. Tous conviennent qu'ils sont sortis d'une des trois parties du monde pour lors connues; de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Europe; mais aucun d'eux n'a pu prouver de laquelle ils ont été procréés; ils appuient chacun leur sentiment sur des histoires anciennes ou sur des inductions tirées des histoires sacrées; mais il est plus facile d'argumenter contre des opinions que de définir et de rencontrer la vérité.

Suivant les philosophes, la connaissance des choses se manifeste par quatre moyens, par science, par opinion, par foi divine ou par tradition ou foi humaine. Mais à l'égard de l'origine de ces Indiens, d'où ils sont venus, c'est ce qui ne se peut savoir par science, parce qu'il n'y a point de démonstration pour connaître évidemment leur origine; par opinion, il paraît aussi qu'elle ne suffit pas, parce que tout ce qui s'y réduit est douteux, étant

fondé sur des raisonnemens probables, mais non concluans : par foi divine ; il ne paraît pas qu'il y ait aucun passage de l'Écriture qui enseigne d'où ils sont venus, et duquel des enfans de Noé ils descendent. Par tradition ou foi humaine, on ne peut aussi le savoir, parce que jusqu'au temps où Christophe Colomb fit la découverte des Indes occidentales, il n'y a eu aucune évidence qu'on les eût découvertes auparavant. On les tenait même inhabitables. Saint Augustin dans son livre de *la Cité de Dieu* a nié qu'il y eût des antipodes, fondé en cela sur le sentiment de Lactance, d'Aristote, de Pline, et de plusieurs autres philosophes ; et si depuis la découverte des Indes, on eût pu parvenir à cette connaissance, ce n'aurait peut-être été que par la tradition des originaires de cette partie du monde ; mais l'ignorance où ils étaient de l'Écriture, ne se servant que de caractères de peinture, et de nœuds de diverses couleurs

qu'ils nommaient quipos, ne pouvaient pas donner de preuves fort anciennes.

De ce qu'on vient de dire, il résulte que la question se réduit aux opinions; voici les principales :

La première opinion se trouve appuyée de plusieurs grands philosophes qui se sont inclinés à croire que les Indiens étaient descendans de ces nations atlantiques, et que ce sont les premières qui ont passé dans les Indes occidentales. Ils prétendent que cette terre si renommée par les anciens occupait l'Océan depuis Cadix jusqu'aux Indes d'Espagne, que cette île était plus grande que l'Asie et l'Afrique, mais qu'elle fut abîmée par un tremblement et submergée avec tous ses habitans.

Platon dans ses dialogues de Timée et de Crécias, rapporte que les Egyptiens pour donner des louanges aux Athéniens, leur rappelaient qu'ils avaient vaincu autrefois plusieurs rois, et remporté de grandes victoires sur de puis-

santes armées de peuples atlantiques; et le même Platon fait mention au même livre qu'on trouvait au-delà de cette île Atlantique d'autres îles, peu éloignées d'une grande terre à l'ouest de laquelle était la véritable mer.

Si cette histoire des Egyptiens rapportée par Platon est véritable, il n'y aurait point à douter que les Indiens de l'Amérique n'eussent sorti des nations atlantiques, et que ces îles dont il parle ne fussent celles de Saint-Domingue, de Cuba, de Puerto-Rico, la Jamaïque, la Barbade, et autres découvertes depuis ce temps-là; et que cette grande terre ne fût celle du continent de l'Amérique, au-delà de laquelle est la mer du Sud, qu'on peut avec raison appeler la véritable mer. Mais ce qui pourrait faire douter de la réalité de cette île Atlantique, c'est que Platon dit que de son temps il y avait environ 9,000 ans qu'elle avait été submergée, époque qui ne s'accorderait point avec l'Écriture sainte sur

le temps de la création du monde, à moins que les Egyptiens n'eussent compté leurs mois pour des années lunaires et non solaires.

La deuxième opinion est de Jean Solorzano, Vanegas, Torquemada, Calencha et de plusieurs autres docteurs espagnols, qui ont prétendu que l'Amérique a été peuplée par les Carthaginois, desquels sont descendus les Indiens : c'est ce qu'ils veulent prouver par un passage d'Aristote ou de Théophraste dans le Traité des merveilles qui se trouvent dans la nature, où il est dit que dans le temps que les Carthaginois se rendaient les maîtres de l'Espagne, plusieurs de leurs vaisseaux furent poussés par la tempête, depuis les colonnes d'Hercule ou de Cadix à une île inhabitée, fertile en fruits, arrosée de belles rivières, ce qui détermina plusieurs d'entre eux à y rester et à la peupler; mais que le sénat de Carthage, au retour de ces vaisseaux, n'approuva pas cet établissement; qu'il condamna

même à mort ceux qui en avaient porté la nouvelle , afin d'empêcher leurs concitoyens d'aller habiter des terres étrangères , et de diminuer par là les forces de leur état.

Les mêmes auteurs soutiennent que cette île ne pouvait être autre que celle de Saint-Domingue ou de Cuba , et que c'est des descendans de ces insulaires que les Indiens ont été procréés ; ils rapportent au soutien de cette opinion les voyages de mer du fameux Argonaute Hannon , depuis Gibraltar jusqu'aux extrémités de l'Arabie , ayant passé la ligne équinoxiale , ainsi que Plin en fait mention dans son *Histoire naturelle* , liv. 2 , chap. 67.

Ils citent également le passage d'Arianus , ancien philosophe grec , dans son commentaire sur les indications , où il fait la description d'un voyage de long cours du même Hannon , qui a beaucoup de rapport avec celui que Colomb fit lorsqu'il découvrit l'Amérique.

Ce que Virgile rapporte d'Enée , lorsque

dans le temple de Carthage il lut la ruine de Troie par des caractères et des peintures, est pour beaucoup en faveur de cette opinion, parce que les Indiens s'en servaient également pour conserver la mémoire de leurs antiquités. Il faut ajouter que les Carthaginois sacrifiaient à Saturne et à leurs autres dieux des hommes et des enfans; ce qui se pratiquait chez les Américains, lorsqu'ils voulaient obtenir de leurs divinités la paix ou la conservation de leur état.

La troisième opinion est de plusieurs savans qui font sortir les Indiens de la lignée d'Orphir, petit-fils de Peber et de Jactan, lequel, au rapport des docteurs, peupla les bords de la mer océane à l'Orient, d'où sa postérité passa en deux régions de la Nouvelle-Espagne et du Pérou. Ce sentiment est appuyé sur ce que le mot de Pérou et celui d'Orphir ont la même signification en hébreu, suivant la manière singulière et curieuse dont

l'explique Arias Mantanus, auteur espagnol, qui rapporte encore, au soutien de son opinion, que dans *les Paralipomènes*, liv. 2, ch. 3, il est marqué que Salomon fit couvrir le temple de Jérusalem de lames d'or très fin; ce mot d'*or* s'explique en hébreu par celui d'*aurum parnaïm*, ce qui signifie clairement *or* de la terre appelée deux fois *perou*, parce que cette terminaison *aim* est un nombre double, ce qui convient aux deux régions du Pérou et du Mexique.

La quatrième opinion, qui est appuyée d'auteurs graves, est que les premiers qui ont peuplé l'Amérique étaient Phéniciens. Aristote rapporte plusieurs de leurs voyages, et Hérodote dans son quatrième livre fait mention que trois mille ans après la création du monde ils naviguèrent depuis Cadix, par la mer Atlantique, jusqu'aux îles dont on a parlé ci-devant; ce qui se prouve encore par l'autorité de Pline, dans son livre 5, chap. 12, où il

dit que les Phéniciens sont les premiers qui aient fait de longues navigations en pleine mer, se conduisant par les étoiles, ce qui fait présumer aux auteurs de cette opinion que les Indiens de l'Amérique ont pu provenir aussi bien des Phéniciens que des Carthagiinois; ces derniers, ayant occupé l'Espagne avant les Romains. Mais ce qui pourrait faire douter de cette origine, c'est que les Phéniciens ont été les premiers inventeurs des lettres, et qu'on n'a trouvé parmi les Indiens aucun indice qu'ils s'en fussent servi, non plus que d'aucune écriture.

La cinquième opinion est celle de ceux qui prétendent que ces peuples descendent des Chinois et des Tartares, se fondant 1° sur la conformité de la couleur des uns et des autres; 2° sur la même disposition du corps; 3° parce qu'ils adorent les uns et les autres le soleil; 4° reconnaissant également un Dieu supérieur aux autres. Ceux du Pérou tenant pour créa-

teur du ciel et de la terre; celui qu'ils nomment *Virococha*, *Pachaya*, *Chachié*, et ceux de la Nouvelle-Espagne, celui de *Vitzilipuzli*, 5° par les purifications dont ils faisaient usage; 6° par la manière de compter par lunes, et de rapporter leurs histoires par des nœuds peints de diverses couleurs; 7° par la proximité que l'on prétend qu'il y a de la terre de *Yeco* à celle de la compagnie; qu'on était contigu au détroit d'Arien, par où ces peuples asiatiques ont pu pénétrer dans la province de Quiviro, et de là dans le Mexique; 8° parce que les uns et les autres se faisaient enterrer avec leurs meubles et quelques domestiques qui se vouaient à la mort pour les servir dans l'autre monde; et enfin par une loi fondamentale par laquelle les neveux héritaient par préférence aux enfans adoptifs.

La sixième opinion est de Henri Martin, grand cosmographe, qui assure que dans la province de Courlande sujette au roi de Po-

logne , laquelle est située par les 56° de latitude et 45° de longitude , les peuples ressemblent parfaitement aux Mexicains , par leurs traits , couleurs et inclinations , d'où il infère que les Indiens de l'Amérique sont sortis d'eux , appuyant son sentiment sur ce qu'il prétend qu'aux environs du pôle il y a peu de distance de la partie du nord de l'Amérique aux extrémités de l'Asie et de l'Europe ; et que par la hauteur de 70° de l'est à l'ouest , il y a la moitié du chemin à déduire de ce que marquent les cartes maritimes , par la raison , dit-il , que tous les méridiens aboutissent au pôle du monde , et que suivant les cartes , lesdits méridiens sont des lignes parallèles qui n'y concourent jamais , quoiqu'elles s'étendent presque à l'infini . Sur le fondement de cette opinion , les peuples de la Courlande auraient passé par la Livonie et la Tartarie , qui auparavant s'appelait Scythie , d'où ils auraient pénétré dans le Mexique septentrional .

La septième opinion, qui est soutenue par plusieurs savans, est que ces Indiens sont sortis des descendans des dix tribus des Hébreux que Salmanazar emmena en captivité dans son pays du temps du roi Osias, et qu'il dispersa après dans la Médie, d'où partie de ces Juifs se sauvèrent à Argarèthe, dans la Tartarie, à l'extrémité de l'Asie; ils y peuplèrent en faisant alliance avec les Scythes, les Chinois et autres nations; leur postérité passa de la terre de Yeco au détroit d'Anian, et de là dans l'Amérique septentrionale, où ils se mêlèrent avec les descendans du Tubal et de Canaan.

Don André Rocha, oydor de l'audience de Lima au Pérou, qui a donné en 1681, un traité unique et singulier de l'origine des Américains, est du même sentiment; et il l'appuie sur les passages d'Esdras, liv. 5, chap. 13, et d'Isaïe, chap. 11, et sur plusieurs autres de l'Ancien et du Nouveau-Testament; voulant

faire connaître cette transmigration par des raisons fondées sur les mœurs, les coutumes, les lois et la ressemblance des Indiens avec les Juifs, les Chinois et les Tartares.

Des opinions qu'on vient de citer, il résulterait que l'Amérique aurait été peuplée par différentes nations dont les premiers habitans auraient été les descendans de Tubal et de Canaan, desquels sont sortis les Espagnols, les Phéniciens et les Carthaginois, qui auraient peuplé l'île Atlantique, il y a environ trois mille cinq cents ans, d'où leurs descendans auraient passé aux îles Saint-Domingue et de Cuba, et de là dans le continent d'Amérique; que les mêmes nations y auraient encore pénétré du temps d'Osiris, roi d'Égypte, qui vainquit près de Tariso dans une bataille, Decabo ou Gérion, septième roi des Espagnols, qui y fut tué suivant quelques auteurs espagnols qui rapportent que plusieurs siècles après la mort du roi Osiris, il fut trouvé une

épitaphe par laquelle il était dit que son empire s'étendait jusqu'aux dernières limites des Indes. Lactance, dans son livre 1^{er}, chap. 11, la rapporte dans ces termes :

« *Sum Osiris qui universum*

« *Peragravi Orbem usque ad Judeorum*

« *Desertos fines, ad eos quoque qui arcto*

« *Subjacent et ad Istrifontes.* »

Les mêmes auteurs prétendent que du temps des Espérides, neuvième roi d'Espagne après Tubal, seize cent cinquante-huit ans avant la naissance de Jésus-Christ, qu'il passa plusieurs nations dans l'Amérique par l'île Atlantique, qui subsistait encore suivant le sentiment de Gonzalo Fernandès d'Oviédo, cité dans la première partie de son *Histoire des Indes*, liv. 2, chap. 3.

Il est enfin naturel de croire que l'Amérique n'est autre chose que l'île et terre ferme de Platon, et non les Espérides, ni Ophir, ni

Tarnis, qui ne peuvent être que les îles du cap Vert et les Gorgonnes, d'où Hannon, Carthaginois, apporta des singes. Que si cette partie du monde n'a pas été peuplée par la navigation des anciens, elle ne peut l'avoir été que par la Tartarie, à l'extrémité de l'Asie, qui joint la terre de Yeco, séparée de celle de la compagnie de quarante lieues, par le détroit d'Oriez, situés par les 45° de latitude; mais de cette terre de la compagnie au cap de Mendocin, qui tient à la partie du nord de la Californie aux 42° de latitude, il y a un espace de quinze cents lieues, inconnu qui peut être un continent dans lequel les géographes ont placé sans certitude le détroit d'Anjan par où les peuples asiatiques ont dû pénétrer dans l'Amérique. Car, de croire qu'ils y ont été de la Laponie et le Groënland, c'est ce qui ne paraît pas vraisemblable, à cause du grand espace de mer glaciale qu'il aurait fallu traverser par les 70° de latitude, pour

arriver au Groënland, qui est encore séparé de la côte de Labrador par différens bras de mer.

Signé BENARD DE LA HARPE.





Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Dec. 2004

PreservationTechnologies

A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Triomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

